

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

DEMANDE RELATIVE AU PLAN DIRECTEUR EN  
TRANSITION, INNOVATION ET EFFICACITÉ  
ÉNERGÉTIQUES DU QUÉBEC 2018-2023

DOSSIER : R-4043-2018

RÉGISSEURS : Me LOUISE ROZON, présidente  
Me MARC TURGEON et  
Me NICOLAS ROY

AUDIENCE DU 21 MARS 2019

VOLUME 7

CLAUDE MORIN  
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me AMÉLIE CARDINAL  
avocate de la Régie

REQUÉRANTE :

Me STEFAN CHRIPOUNOFF  
avocat Transition énergétique Québec (TEQ)

PARTICIPANTS :

Me STEVE CADRIN  
avocat de l'Association coopérative d'économie  
familiale de l'Outaouais (ACEFO), l'Association  
hôtellerie Québec et l'Association des  
restaurateurs du Québec (AHQ-ARQ);

Me SYLVAIN LANOIX  
avocat de l'Association des consommateurs  
industriels de gaz, l'Association québécoise des  
consommateurs industriels d'électricité et le  
Conseil de l'industrie forestière du Québec (ACIG-  
AQCIE-CIFQ);

Me MICHAEL DEZAINDE  
avocat de l'Association québécoise du propane et  
l'Association canadienne du propane (AQP-ACP);

Me HUGO SIGOUIN-PLASSE et  
Me LUDOVIC FRASER  
avocats d'Énergir, S.E.C.;

Me ANDRÉ TURMEL  
avocat de la Fédération canadienne de l'entreprise  
indépendante (Section Québec) (FCEI);

Me ADINA GEORGESCU  
avocate de Gazifère inc.;

Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD  
avocate du Groupe de recommandations et d'action  
pour un meilleur environnement (GRAME);

Me SIMON TURMEL  
avocat d'Hydro-Québec Distribution (HQD);

Me ÉRIC McDEVITT DAVID  
avocat d'Option consommateurs (OC);

Me FRANKLIN S. GERTLER  
avocat du Regroupement des organismes  
environnementaux en énergie (ROÉÉ);

Me MARC BISHAI  
avocat du Regroupement national des conseils  
régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ);

Me DOMINIQUE NEUMAN  
avocat du Regroupement pour la transition,  
l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ);

Me MARIE-ANDRÉE HOTTE  
avocate de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

---

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES PIÈCES	5
PRÉLIMINAIRES	7
PREUVE ÉNERGIR, S.E.C.	
PHILIPPE RIVARD	
VINCENT POULIOT	
ISABELLE LEMAY	
INTERROGÉS PAR Me HUGO SIGOUIN-PLASSE	23
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me STEVE CADRIN	41
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ANDRÉ TURMEL	82
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PRUNELLE THIBAUT- BÉDARD	100
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID	117
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me MARC BISHAI	131
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me FRANKLIN S. GERTLER	144

---

LISTE DES PIÈCES

	<u>PAGE</u>
C-FCEI-0026 :	Extrait du rapport annuel au 30 septembre 2018 97
C-GRAME-0038 :	Extrait de la pièce B-0071 du dossier R-4024-2017 110
C-GRAME-0039 :	Extrait de la pièce B-0085 dans le dossier R-4079-2018 110
C-ROEEÉ-0040 :	Extrait d'un rapport d'évaluation du bureau Dunsky du programme Innovation PE220 de Gaz Métro en date du 4 novembre 2016 145
C-ROEEÉ-0041 :	Extrait d'une fiche détaillée pour le mur solaire (document du Bureau d'efficacité et de l'innovation énergétiques) 146
C-ROEEÉ-0042 :	Programme système de gestion de l'énergie électrique (document d'Hydro-Québec) 146
C-ROEEÉ-0043 :	Le Canada investit dans des améliorations écoénergétiques à Montréal (document de Ressources naturelles Canada) 147
C-ROEEÉ-0044 :	Communiqué en date du 8 juin 2018 intitulé « Cascades primée pour son leadership en efficacité énergétique » provenant de voirvert.ca 147
C-ROEEÉ-0045 :	Communiqué de presse intitulé « Cascades, le gouvernement du Québec et Rackam inaugurent un important parc solaire à Kingsey Falls » 148

C-ROEE-0046 :	Communiqué de Ressources naturelles Canada « Enjeu PEEIC - Volume 20 no 3 » et « 40 ans de succès! »	149
A-0122 :	Extrait l'« Évaluation du programme PE212 - Chauffe-eau à condensation » d'Econoler en date du 14 décembre 2016	197
A-0123 :	Extrait de l'Évaluation du volet PE233 - Renovations écoénergétiques » d'Econoler en date du 13 décembre 2018	197
A-0124 :	Extrait de l'Évaluation du volet PE235 - Nouvelle construction efficace » d'Econoler en date du 21 décembre 2018	198

---

1 L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019), ce vingt et unième  
2 (21e) jour du mois de mars :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du vingt et un (21)  
8 mars deux mille dix-neuf (2019), dossier R-4043-  
9 2018. Demande relative au plan directeur en  
10 transition, innovation et efficacité énergétiques  
11 du Québec 2018-2023.

12 Les régisseurs désignés dans ce dossier sont maître  
13 Louise Rozon, présidente de la formation, de même  
14 que maître Marc Turgeon et maître Nicolas Roy.

15 Le procureur de la Régie est maître Amélie  
16 Cardinal.

17 La requérante est Transition énergétique Québec  
18 représentée par maître Stefan Chripounoff.

19 Les participants à la présente audience sont :  
20 Association coopérative d'économie familiale de  
21 l'Outaouais représentée par maître Steve Cadrin;  
22 Association des consommateurs industriels de gaz,  
23 Association québécoise des consommateurs  
24 industriels d'électricité et Conseil de l'industrie  
25 forestière du Québec représentés par maître Sylvain

1 Lanoix;

2 Association hôtellerie Québec et Association  
3 hôtellerie Québec représentées par maître Steve  
4 Cadrin;

5 Association québécoise du propane et Association  
6 canadienne du propane représentées par maître  
7 Michael Dezainde;

8 Énergir représentée par maître Hugo Sigouin-Plasse  
9 et maître Ludovic Fraser;

10 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante  
11 représentée par maître André Turmel;

12 Gazifère représentée par maître Adina Georgescu;

13 Groupe de recommandations et d'action pour un  
14 meilleur environnement représenté par maître  
15 Prunelle Thibault-Bédard;

16 Hydro-Québec Distribution représentée par maître  
17 Simon Turmel;

18 Option consommateurs représentée par maître Éric  
19 McDevitt David;

20 Regroupement des organismes environnementaux en  
21 énergie représenté par maître Franklin S. Gertler;

22 Regroupement national des conseils régionaux de  
23 l'environnement du Québec représenté par maître  
24 Marc Bishai;

25 Regroupement pour la transition, l'innovation et



1 l'efficacité énergétiques représenté par maître  
2 Dominique Neuman;  
3 Union des producteurs agricoles représentée par  
4 maître Marie-Andrée Hotte.

5 Y a-t-il d'autres personnes dans la salle  
6 qui désirent présenter une demande ou faire des  
7 représentations au sujet de ce dossier?

8 Nous demandons aux participants de bien  
9 vouloir s'identifier à chacune de leurs  
10 interventions pour les fins de l'enregistrement et  
11 de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant  
12 la tenue de l'audience.

13 Prenez note qu'aucun breuvage autre que de  
14 l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la  
15 salle d'audience. Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci, beaucoup, Madame la Greffière. Alors, la  
18 Régie vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue  
19 en cette première journée d'audience qui va se  
20 poursuivre sur une période de douze (12) jours si  
21 tout se déroule bien.

22 Alors, avant de débiter, j'aimerais vous  
23 présenter à nouveau l'équipe de professionnels qui  
24 nous assiste dans le cadre du traitement de ce  
25 dossier qui a été déposé par Transition énergétique

1 Québec que je vais appeler TEQ pour les  
2 prochains... les prochaines minutes.

3 Alors, en plus de maître Amélie Cardinal,  
4 l'équipe est composée de Carolina Sepulveda qui  
5 agit à titre de chargée de projet, ainsi que de  
6 mesdames Sophie Giner, Michelle Paquin, Emmanuelle  
7 Picher et de messieurs Cyril Michaud et Yvan  
8 Charbonneau qui agissent à titre de spécialistes en  
9 régulation économique.

10 Alors, c'est donc le douze (12) juin deux  
11 mille dix-huit (2018), il y a de cela déjà quelques  
12 mois, que TEQ a déposé à la Régie une demande  
13 relative au plan directeur en transition,  
14 innovation et efficacité énergétiques du Québec  
15 deux mille dix-huit, deux mille vingt-trois (2018-  
16 2023).

17 C'est vrai qu'il y a déjà quelques mois que  
18 la demande a été déposée, mais la Régie a posé  
19 plusieurs gestes depuis ce dépôt et nous tenons à  
20 vous indiquer qu'il s'agit d'une nouvelle demande  
21 basée sur des nouvelles dispositions législatives.  
22 Donc, c'est certain que parfois on souhaite que les  
23 choses aillent plus rondement, se déroulent plus  
24 rapidement, mais c'est inévitable que lorsqu'on a  
25 un chemin à tracer pour l'avenir, que cela prend un

1 peu plus de temps. Et parfois, c'est préférable de  
2 prendre le temps de bien faire les choses la  
3 première fois pour que, par la suite, les dossiers,  
4 les prochains dossiers de TEQ puissent être traités  
5 avec davantage de rapidité.

6 (9 h 05)

7 Alors, dans notre première décision  
8 procédurale, soit la D-2018-074, qui a été rendue  
9 le dix-neuf (19) juin dernier, la Régie a notamment  
10 prévu un traitement par voie de consultation pour  
11 l'avis sur la capacité du plan directeur à  
12 atteindre les cibles définies par le gouvernement  
13 en matière énergétique, et un traitement par voie  
14 d'audiences publiques pour l'approbation des  
15 programmes et des mesures sous la responsabilité  
16 des distributeurs d'énergie et de l'apport  
17 financier nécessaire à la réalisation de ces  
18 programmes.

19 Donc, depuis le début du dossier, la Régie  
20 a tenu six journées d'audiences en lien, notamment,  
21 avec la demande prioritaire visant à déterminer de  
22 façon provisoire la quote-part annuelle payable par  
23 les distributeurs d'énergie à TEQ, la contestation  
24 de certaines réponses à des demandes de  
25 renseignements, ainsi que sur la juridiction de TEQ

1 et les impacts de celle-ci sur l'exercice de la  
2 juridiction de la Régie. D'ailleurs, il reste à  
3 l'égard de certains points qui ont été abordés lors  
4 de l'audience du mois de septembre ou octobre, ma  
5 mémoire fait défaut, donc il y a certains éléments  
6 qui ont été débattus lors de cette audience qui  
7 n'ont pas encore fait l'objet d'une décision de la  
8 Régie.

9 Mais, à ce jour, la Régie a tout de même  
10 rendu huit décisions, dont la plus récente, la  
11 décision D-2019-025, qui a été rendue le vingt-huit  
12 (28) février dernier, portant sur certains  
13 programmes et mesures en efficacité énergétique,  
14 sous la responsabilité d'Hydro-Québec Distribution,  
15 nécessitant ou non une approbation en vertu du  
16 premier alinéa de l'article 85.41 de la Loi sur la  
17 Régie de l'énergie.

18 Alors, aujourd'hui débute l'audience à  
19 l'issue de laquelle la Régie rendra sa décision et  
20 son avis relatif, respectivement, à l'approbation  
21 des programmes et des mesures sous la  
22 responsabilité des distributeurs d'énergie, ainsi  
23 que de l'apport financier nécessaire, soit l'aspect  
24 2, et à la capacité du plan directeur à atteindre  
25 les cibles définies par le gouvernement en matière

1           énergique, soit l'aspect 1 du présent dossier.  
2           Donc, à l'issue de cette audience, la Régie rendra,  
3           le cas échéant, sa décision également en vertu de  
4           l'article 85.43, selon lequel elle peut demander à  
5           TEQ d'évaluer des mesures additionnelles.

6           Tel que prévu, la Régie entendra d'abord la  
7           preuve relative à l'aspect 2 du dossier, de même  
8           que celle relative à des mesures additionnelles que  
9           TEQ pourrait évaluer et, ultimement, les  
10          plaidoiries relatives aux aspects 1 et 2 et aux  
11          mesures additionnelles débiteront à compter du  
12          trois (3) avril prochain. Tel que précisé dans le  
13          calendrier que nous avons transmis le quatorze (14)  
14          mars dernier à tous les participants... Excusez-  
15          moi. Donc, on avait la même journée, la journée...  
16          La Régie a aussi transmis des demandes de  
17          renseignements à TEQ et aux distributeurs  
18          concernant l'aspect 2 et l'aspect 1.

19          D'ailleurs, en ce qui a trait à certaines  
20          demandes de renseignements qui ont été transmises à  
21          TEQ, on s'attendait à des réponses le vingt (20)  
22          mars. J'imagine que nous allons recevoir les  
23          réponses sous peu.

24          Donc, depuis le quinze (15) mars, la Régie  
25          vous a transmis, donc, le calendrier. Elle a

1 apporté certaines précisions, dans le cadre de ce  
2 calendrier, concernant le temps de présentation et  
3 d'argumentation attendu de certains intervenants.  
4 Nous vous rappelons, comme on le fait à chaque  
5 début d'audience, que nous avons pris connaissance  
6 de la preuve de tous les participants. Nous vous  
7 invitons donc tous à limiter vos présentations aux  
8 points importants, et aux principales conclusions  
9 que vous recherchez. Et, tel que précisé dans notre  
10 lettre du quinze (15) mars, nous limitons le temps  
11 de présentation de la preuve de l'AQP-ACP, ainsi  
12 que celle de RTIEÉ à quarante-cinq (45) minutes. Le  
13 temps de leur plaidoirie, ainsi que celle du ROEÉ,  
14 est limité à une heure pour les deux aspects. En ce  
15 qui a trait aux temps qui ont été annoncés par les  
16 autres participants, la Régie les juge  
17 raisonnables.

18           Donc, nous vous demandons également d'être  
19 flexible pour tenir compte des imprévus qui  
20 pourraient survenir dans le cadre de cette  
21 audience. Donc, vous pourriez, peut-être, être  
22 appelé à présenter votre preuve ou vos  
23 argumentations un peu plus tôt que prévu. On ne  
24 l'espère pas, un peu plus tard. Finalement, la  
25 Régie note qu'une coquille s'est glissée au

1           calendrier d'audience qui vous a été transmis.  
2           Donc, à la planification de la journée du premier  
3           (1er) avril deux mille dix-neuf (2019) on peut lire  
4           que l'audience débute avec la preuve de l'expert  
5           commun OC, RNCREQ, mais on aurait plutôt dû lire :  
6           Par la preuve commune OC, RNCREQ.  
7           Puisqu'il n'y a pas eu de demande de reconnaissance  
8           de statut d'expert pour ce spécialiste qui a fait  
9           le rapport.

10          (9 h 10)

11                        Donc, cela termine mes commentaires  
12           préliminaires. Est-ce qu'il y a des commentaires  
13           additionnels que certains intervenants aimeraient  
14           soumettre? Maître Chripounoff.

15           Me STEFAN CHRIPOUNOFF :

16           Alors, bonjour, Madame la Présidente. Messieurs les  
17           régisseurs, bonjour. Alors, c'est un plaisir d'être  
18           ici devant vous finalement pour TEQ. Et évidemment  
19           parce qu'on est dans l'aspect 2 aujourd'hui, on a  
20           cédé notre place à Énergir qui débute, selon le  
21           calendrier de l'instance qui est prévu.

22                        Mais nous, comme remarque préliminaire, on  
23           est d'avis que... parce qu'on a vu certaines choses  
24           se passer dans les dernières semaines, que ça va  
25           être très important d'en rester à l'aspect 2 à

1           travers cette audience qui se termine le deux (2)  
2           avril. Donc, on va s'assurer, nous, de lever le  
3           bras s'il y a un enjeu et que ça déborde. Alors,  
4           c'était le seul commentaire préliminaire, mais nous  
5           sommes bien heureux d'être ici devant vous, ce  
6           matin. Alors, au plaisir.

7           LA PRÉSIDENTE :

8           Ce bonheur est partagé. Alors, Maître Sigouin-  
9           Plasse, à vous la parole.

10          PREUVE ÉNERGIR, S.E.C.

11          Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

12          C'est heureux et le bonheur est d'autant plus vrai  
13          qu'on laisse la place à quelqu'un d'autre  
14          immédiatement pour qu'il prenne la parole. Je fais  
15          des farces. Bonjour, Maître Chripounoff. Bonjour à  
16          tous.

17                   Alors, il me fait plaisir de casser la  
18          glace pour l'administration de la preuve des  
19          distributeurs, donc Énergir. Madame la Présidente,  
20          donc, bonjour. Messieurs les Régisseurs, il me fait  
21          plaisir d'être ici pour Énergir. Je suis accompagné  
22          de maître Ludovic Fraser, comme l'indiquait madame  
23          la greffière. Peut-être à signaler, Madame la  
24          Présidente, nous avions sur la formation plus tôt,  
25          le banc des témoins, une personne de plus



1 d'annoncée, monsieur Bruno Gobeil qui  
2 malheureusement a un imprévu de dernière minute  
3 personnel qui le tient loin de nous. Et je vous  
4 assure que si ça n'avait pas été quelque chose  
5 d'incontournable, monsieur Gobeil aurait été ici,  
6 sans problème, pour discuter d'un sujet qui le  
7 passionne qui est l'efficacité énergétique, et  
8 sujet qui l'occupe professionnellement depuis de  
9 nombreuses années.

10 Vous avez reçu un affidavit, comme la  
11 pratique l'exige, un affidavit visant à adopter  
12 formellement la preuve. Donc, les témoins ne le  
13 feront pas. Affidavit qui a été déposé hier et  
14 signé par Vincent Pouliot. Par contre, je me  
15 permets de faire des commentaires d'ouverture  
16 puisqu'il y a quelque chose de particulier eu égard  
17 à la preuve dans ce dossier-ci, ça concerne  
18 Énergir, mais ça concerne aussi d'autres  
19 distributeurs. La Régie a importé la preuve qui  
20 provenait d'un autre dossier. Donc, pour Énergir,  
21 dans sa décision D-2018-095, la Régie, compte tenu  
22 du fait que dans le dernier tarifaire, avait cessé  
23 d'examiner le PGEÉ d'Énergir, a importé les pièces  
24 A-22 à A-25 dans le présent dossier. Nous avons  
25 inclus ces pièces dans l'affidavit d'adoption de

1 monsieur Pouliot.

2 Par contre, évidemment, vous comprendrez, à  
3 la lecture de ces pièces-là, notamment quant on lit  
4 les réponses aux demandes de renseignement donc A-  
5 24 et A-25, il y a plusieurs autres sujets que  
6 l'efficacité énergétique qui sont abordés dans ces  
7 réponses aux demandes de renseignement. Donc, ça va  
8 de soi qu'évidemment, l'efficacité énergétique  
9 touche à beaucoup de sujets en matière d'énergie,  
10 mais certains sont plus ou moins liés aux  
11 discussions de ce matin et l'adoption formelle de  
12 la preuve par monsieur Pouliot ne vise pas,  
13 évidemment, à attester de la véracité de l'ensemble  
14 des réponses aux demandes de renseignement qui ont  
15 été versées au dossier.

16 Également, de manière peut-être moins  
17 évidente, dans la pièce B-22, qui est le PGEÉ deux  
18 mille dix-neuf, deux mille vingt-trois (2019-2023),  
19 qui avait été déposé dans le dossier 4018-2017, il  
20 y a certaines sections de la preuve qui, on vous le  
21 soumet, ne sont pas pertinentes aux fins de  
22 l'examen du présent dossier puisque vous avez,  
23 lorsque vous avez importé ces pièces-là, indiqué  
24 dans votre décision D-2018-095 au paragraphe 91 que  
25 cette importation, si je peux me permettre

1 l'expression, de preuve avait pour objectif de  
2 faciliter et d'accélérer le processus d'examen des  
3 mesures et programmes dont Énergir est responsable.  
4 Lorsqu'on regarde les sections 4 et l'annexe A de  
5 cette pièce A-22, il s'agit d'un suivi au PGEÉ deux  
6 mille dix-sept, deux mille dix-huit (2017-2018).  
7 Par ailleurs, à la section D, nous répondions, dans  
8 cette pièce, à des suivis de demandes formulées par  
9 la Régie découlant de certaines décisions  
10 antérieures comme il se fait normalement en  
11 pareille matière. Donc, on répond à des demandes, à  
12 des suivis de la Régie qui découlent de décisions  
13 antérieures.

14 (9 h 15)

15 Et aussi à la section 8.2 de la pièce  
16 A-0022, nous discussions d'une mise à jour des coûts  
17 évités. Et cette question-là a été disposée par la  
18 Régie dans la décision D-2018-158, plus précisément  
19 au paragraphe 423. Et de manière corollaire, les  
20 questions et réponses 11.1, 11.2 et 11.4 de la  
21 pièce A-0024, qui sont des réponses aux demandes de  
22 renseignements, concernent cette mise à jour des  
23 coûts évités qui... dont sujet qui a été disposé  
24 par la Régie dans sa décision D-2018-158.

25 Tout ça pour vous dire, Madame la

1           Présidente, que, oui, nous avons adopté dans  
2           l'affidavit ces pièces comme étant des faits avérés  
3           et exacts. Par contre, je me permets d'entrée de  
4           jeu de signaler que les témoins ne sont pas ici  
5           aujourd'hui pour discuter de ces différents  
6           aspects-là. Évidemment, on va laisser aller libre  
7           cours au processus. Mais je me permettais quand  
8           même de faire cette mise en garde, si je peux  
9           appeler ça comme ça, en ouverture d'audience.

10                   Autre chose d'intendance, autre point  
11           d'intendance. Les réponses à la demande de  
12           renseignements numéro 4 d'Énergir qui a été  
13           transmise récemment par la Régie, la semaine  
14           dernière, jeudi dernier pour être plus précis, nous  
15           avons eu des échanges avec la Régie, nous avons  
16           suggéré une approche. Plusieurs de ces questions  
17           seront répondus en engagement le premier (1er)  
18           avril prochain. C'est bien noté. D'autres  
19           questions, nous avons été invités à répondre  
20           oralement, donc dans la présente instance.

21                   Ce que nous vous suggérons de faire, c'est  
22           que, aujourd'hui, on va commencer par la preuve en  
23           chef d'Énergir. Donc une réponse pour faire la  
24           présentation; les témoins sont là et la  
25           présentation est déjà affichée. Et ensuite de ça ce

1 que nous vous suggérons, c'est que lorsque viendra  
2 le temps à la Régie de poser des questions, donc  
3 maître Cardinal, on pourrait ouvrir la période de  
4 questions ou la série de questions de la Régie en  
5 répondant à ces questions qui sont en suspens,  
6 bien, pas en suspens mais qui sont attendues, les  
7 réponses qui sont attendues de notre part sur cette  
8 DDR-4 là, en faisant une lecture de ce que seraient  
9 les réponses écrites que vous auriez reçues dans un  
10 délai... une demande de renseignements normalement  
11 vous recevez une réponse écrite, là, les témoins  
12 vont quelque part lire ou vous livrer la réponse  
13 aux différentes questions.

14 Je ne dis pas comment ça va sonner en  
15 termes de déroulement ou de fluidité des réponses.  
16 Ils vont répondre oralement en lisant une réponse  
17 et qui aurait autrement été écrite. Mais c'est la  
18 façon on vous suggère de fonctionner à l'ouverture  
19 du contre-interrogatoire de maître Cardinal que  
20 nous vous livrerions ces réponses aux différentes  
21 questions qui ont été maintenues dans la lettre qui  
22 nous a été communiquée, sauf erreur, hier ou avant-  
23 hier de votre part.

24 Si cela convient à tous, nous amorcerions  
25 la preuve, donc avec la présentation des témoins.

1 La pièce... Donc, la présentation qui est exhibée à  
2 l'écran a été cotée sous C-Énergir-0048. Les  
3 témoins sont là pour être assermentés, Madame la  
4 greffière, disponibles pour assermentation.

5

---

6 L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019), ce vingt et unième  
7 (21e) jour du mois de mars, ONT COMPARU :

8

9 PHILIPPE RIVARD, conseiller principal Efficacité  
10 énergétique, Énergir, ayant une place d'affaires au  
11 1717, rue du Havre, Montréal (Québec);

12

13 VINCENT POULIOT, chef de service pour le marché du  
14 carbone et l'efficacité énergétique, Énergir, ayant  
15 une place d'affaires au 1717, rue du Havre,  
16 Montréal (Québec);

17

18 ISABELLE LEMAY, chef de service Réglementation,  
19 Développement et Conditions de service, Énergir,  
20 ayant une place d'affaires au 1717, rue du Havre,  
21 Montréal (Québec);

22

23 LESQUELS, après avoir fait une affirmation  
24 solennelle, déposent et disent :

25

1 INTERROGÉS PAR Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Merci, Madame la greffière.

3 Q. **[1]** Alors, la seule pièce qui n'était pas captée  
4 par l'affidavit, c'est la présentation, comme c'est  
5 toujours le cas. Alors, très brièvement, messieurs  
6 et madame, je vais vous demander de confirmer que  
7 cette pièce C-0048 est utilisée à titre de support  
8 écrit aux fins de votre témoignage oral dans le  
9 cadre de la présente audience. Je vous invite à le  
10 confirmer.

11 M. PHILIPPE RIVARD :

12 R. Oui, je le confirme.

13 M. VINCENT POULIOT :

14 R. Oui, également.

15 Mme ISABELLE LEMAY :

16 R. Je le confirme.

17 Q. **[2]** Merci. Alors la pièce est officiellement versée  
18 en preuve. Et je me permets de souligner que le  
19 curriculum vitae de ces personnes a été dûment  
20 déposé hier sur le SDÉ de la Régie. Alors, je  
21 laisse monsieur Pouliot et monsieur Rivard faire la  
22 présentation.

23 M. VINCENT POULIOT :

24 R. Bonjour, Madame la Présidente; bonjour messieurs  
25 les régisseurs. Juste m'assurer que la présentation

1 ou une copie de la présentation a bien été  
2 distribuée aux gens dans la salle. Donc, ça va  
3 permettre de suivre plus rapidement.

4 (09 h 20)

5           Donc, il nous fait également à nous  
6 extrêmement plaisir d'être... d'être avec vous  
7 aujourd'hui pour débiter cette dernière étape d'un  
8 dossier qui est excessivement important pour le  
9 Québec, soit les audiences portant sur les aspects  
10 1 et 2 du Plan directeur en transition, innovation  
11 et efficacité énergétiques du Québec pour la  
12 période deux mille dix-huit - deux mille vingt-  
13 trois (2018 - 2023).

14           Au-delà du Plan directeur lui-même, des  
15 preuves des distributeurs, des intervenants,  
16 alimentées par plusieurs centaines, sans trop me  
17 tromper, de demandes de renseignements, il demeure  
18 essentiel de garder une vue d'ensemble et globale  
19 du travail qui a été accompli et que même si tout  
20 n'est pas parfait, nous avons maintenant un  
21 portrait beaucoup plus complet des efforts de tous  
22 pour accompagner le Québec dans la transition  
23 énergétique.

24           Permettez-moi de prendre quelques minutes  
25 pour vous faire état de la contribution d'Énergir



1 au Plan directeur deux mille dix-huit - deux mille  
2 vingt-trois (2018 - 2023).

3 Comme savez-vous, Énergir souhaite devenir  
4 le partenaire qui est recherché et apprécié de tous  
5 et de tous ceux et celles qui pensent l'énergie  
6 autrement puis qui aspirent à un avenir énergétique  
7 qui est meilleur. C'est un peu dans cet état  
8 d'esprit qu'Énergir s'est positionnée comme un  
9 partenaire de premier plan dans la transition  
10 énergétique du Québec avec TEQ, les autres  
11 distributeurs, les intervenants et les  
12 consommateurs d'énergie.

13 Notre stratégie est relativement simple. La  
14 première c'est prioriser l'efficacité énergétique.  
15 La deuxième, évidemment, augmenter la part des  
16 énergies renouvelables, notamment la part occupée  
17 par le gaz naturel renouvelable. Également, en  
18 troisième lieu, continuer à déplacer des produits  
19 pétroliers et le charbon qui constituent les cibles  
20 claires de nos politiques énergétiques.

21 Voyons maintenant plus en détail la  
22 contribution d'Énergir en matière d'efficacité  
23 énergétique.

24 Nous avons obtenu des résultats probants en  
25 efficacité énergétique et ce depuis près de vingt

1 (20) ans maintenant. Par exemple, grâce à des aides  
2 financières de plus de quinze millions de dollars  
3 (15 M\$), les programmes d'efficacité énergétique  
4 d'Énergir ont permis à ses clients de réaliser  
5 au-delà de quatre mille quatre cents (4400) projets  
6 générant des économies de plus de quarante millions  
7 mètres cubes (40 M m<sup>3</sup>) de gaz naturel seulement en  
8 deux mille dix-sept - deux mille dix-huit (2017-  
9 2018), ce qui représente une réduction annuelle qui  
10 dépasse les soixante-dix-sept mille (77 000) tonnes  
11 de gaz à effet serre.

12 Ainsi, depuis deux mille un (2001), les  
13 économies de gaz naturel réalisées par les cent  
14 vingt-cinq mille (125 000) projets d'efficacité  
15 énergétique réalisés auprès de nos deux cent cinq  
16 mille (205 000) clients, on voit que le ratio est  
17 quand même relativement bon. Encouragés par des  
18 aides financières des programmes d'Énergir  
19 totalisent près de cinq cent trente-sept millions  
20 de mètres cubes (537 M m<sup>3</sup>) de gaz naturel. Les  
21 efforts d'Énergir en matière d'efficacité  
22 énergétique se traduisent, bien évidemment, en  
23 réduction de gaz à effet de serre.

24 C'est ainsi cumulativement qu'il y a plus  
25 d'un million (1 M) de tonnes de gaz à effet de

1 serre qui ont été évitées depuis deux mille un  
2 (2001) grâce aux programmes d'efficacité  
3 énergétique d'Énergir.

4 Nos indicateurs illustrent que la  
5 performance d'Énergir est au rendez-vous. Énergir a  
6 atteint et même largement dépassé la cible de  
7 réduction de gaz naturel de la politique  
8 énergétique deux mille quinze (2015). Les sondages  
9 effectués dans le cadre des évaluations de nos  
10 programmes ou de nos volets démontrent des clients  
11 participants et des partenaires qui sont très  
12 satisfaits. La participation oscille entre  
13 quatre-vingt-cinq (85) et quatre-vingt-dix pour  
14 cent (90 %) selon les... selon les résultats.

15 La gestion rigoureuse d'Énergir permet  
16 qu'une forte proportion des budgets soient  
17 retournés aux clients sous forme d'aide financière.  
18 On parle d'en moyenne récemment et également sur  
19 toute la durée du Plan d'environ quatre-vingt-six  
20 pour cent (86 %) des budgets qui sont retournés en  
21 aide financière à nos clients.

22 Énergir offre donc un portefeuille de  
23 programmes étoffés à faible coût. On parle de moins  
24 de dix-huit dollars (18 \$) par tonne de gaz à effet  
25 de serre évités en deux mille dix-huit - deux mille

1 dix-neuf (2018-2019) et c'est des données qui sont  
2 relativement constantes sur toute la durée du Plan.

3 Également, un portefeuille de programmes  
4 qui est rentable avec des indicateurs de  
5 rentabilité comme le TCTR, donc, le test du coût  
6 total en ressource, en ration à deux point  
7 quatre-vingt-deux (2,82). Donc, c'est presque trois  
8 fois plus de bénéfices que de coûts qui sont  
9 générés et des résultats également qui se  
10 traduisent sur la facture énergétique de nos  
11 clients, donc, des réductions qui ont une valeur  
12 équivalente à au-delà de cent quarante millions  
13 (14 M) ne serait-ce que pour l'année deux mille  
14 dix-huit - deux mille dix-neuf (2018 - 2019).

15 Voici quelques facteurs de succès qui  
16 expliquent pourquoi Énergir a bien réussi au cours  
17 des dernières années. Énergir peut compter sur ses  
18 employés, sa force de vente, son service à la  
19 clientèle et de son équipe d'ingénieurs dédiés au  
20 développement et à l'assistance technologique, ce  
21 qu'on appelle l'équipe DATECH, donc, les ingénieurs  
22 qui travaillent de près avec nous, pour accompagner  
23 les clients dans les démarches et leurs projets en  
24 efficacité énergétique et aussi sur une équipe  
25 expérimentée en efficacité énergétique pour la

1 conception, l'amélioration et la gestion des  
2 programmes.

3 Énergir peut également compter sur un  
4 réseau de plus de deux cents (200) partenaires, des  
5 collaborateurs qui sont impliqués. Je fais  
6 référence ici à nos plombiers, donc, aux  
7 partenaires, aux PCGN, les partenaires certifiés en  
8 gaz naturel. Également aux ingénieurs qui  
9 collaborent avec nous, aux entrepreneurs,  
10 constructeurs et manufacturiers d'appareils  
11 efficaces.

12 (9 h 25)

13 Énergir souhaite offrir un service de très  
14 grande qualité à ses clients qui se traduit par la  
15 simplicité de l'offre de programmes et par une  
16 flexibilité administrative qui est très appréciée  
17 par les clients et nos partenaires.

18 Un autre facteur de succès c'est la  
19 rigueur. Cette rigueur se traduit dans la gestion  
20 des demandes de subvention par des processus qui  
21 sont bien documentés et bien rôdés et aussi dans la  
22 rigueur des pièces déposées dans les différents  
23 dossiers réglementaires afin de permettre à la  
24 Régie d'approuver les programmes et les budgets  
25 nécessaires à leur déploiement.

1                   Ces excellents résultats sont aussi  
2 accompagnés par des processus d'amélioration en  
3 continu des activités. Je fais référence aux  
4 processus d'évaluation de programmes, entre autres,  
5 des études de potentiels technico-économiques, des  
6 sondages auprès de la clientèle et des  
7 entrepreneurs et vous aussi la Régie, également le  
8 personnel technique qui fait un travail superbe  
9 pour permettre dans le fond de toujours nous  
10 pousser à faire mieux. J'inclus également là-dedans  
11 tout le travail effectué par les intervenants.

12                   Voyons maintenant nos ambitions sur la  
13 durée du plan directeur d'ici deux mille vingt-  
14 trois (2023). Donc, Énergir entend accroître ses  
15 efforts en collaboration avec TEQ au cours des cinq  
16 prochaines années dans le cadre du plan directeur  
17 deux mille dix-huit - deux mille vingt-trois (2018-  
18 2023), afin d'augmenter les économies générées par  
19 ces programmes d'efficacité énergétique de trente  
20 pour cent (30 %) et de générer des réductions  
21 additionnelles à celles dont je vous ai fait part  
22 toute à l'heure de près de cinq cent mille tonnes  
23 (500 000 t) de gaz à effet de serre additionnel sur  
24 les cinq prochaines années.

25                   La contribution d'Énergir, Madame la

1 présidente, représente dix-huit pour cent (18 %)  
2 des économies générées par le plan directeur. Près  
3 de un cinquième (1/5) des économies totales du plan  
4 le seront par les efforts d'Énergir. Énergir a un  
5 plan, des stratégies de croissance pour atteindre  
6 ses résultats. Plusieurs sont déjà en place et  
7 d'autres sont en cours de déploiement. On parle  
8 d'une bonification de nos aides financières de  
9 façon à avoir... De couvrir les surcoûts des  
10 projets de façon plus adéquate. Je fais référence  
11 entre autres au niveau des études de faisabilité.  
12 C'est un exercice qui est minutieux au niveau de la  
13 calibration des aides financières sur lequel je  
14 reviendrai un peu plus tard.

15 Il y a également l'élargissement de l'offre  
16 afin de générer des économies additionnelles à  
17 partir des programmes qui sont existants. Je donne  
18 l'exemple du programme de solaire. Le préchauffage  
19 solaire qui est un bel exemple de ça. Également,  
20 les nouveaux programmes, les nouveaux volets qui  
21 viendront s'ajouter. Je fais référence au système  
22 de gestion de l'énergie dans le marché de la grande  
23 entreprise. Également des thermostats intelligents  
24 dans le marché affaires.

25 On souhaite également un meilleur

1 alignement des objectifs et des incitatifs, entre  
2 autres en s'assurant qu'ils soient bien cohérents  
3 avec nos efforts en efficacité énergétique. On  
4 parle également d'un déploiement d'un plan de  
5 formation à l'interne et à l'externe afin de  
6 s'assurer que tous nos acteurs de marché en contact  
7 avec la clientèle connaissent bien les programmes  
8 et les volets d'Énergir sur le terrain.

9 Également, on parle d'une commercialisation  
10 accrue de façon à faire mieux connaître l'offre  
11 d'Énergir et finalement la mise en oeuvre de  
12 modèles de conception qui vont permettre aux  
13 ingénieurs et aux architectes de concevoir des  
14 projets qui intègrent déjà à la base des mesures à  
15 haute efficacité énergétique.

16 Cette croissance des économies prévues doit  
17 cependant se faire en contrôlant les coûts, on en  
18 est bien conscients. C'est pourquoi Énergir  
19 s'assure que les coûts par mètre cube économisé  
20 demeurent relativement stable par rapport à  
21 l'historique. Vous avez le graphique qui est  
22 présenté à l'écran qui illustre cependant une  
23 légère croissance des coûts sur la durée du plan.  
24 Vous voyez les coûts unitaires pour deux mille dix-  
25 neuf - deux mille vingt-trois (2019-2023) qui sont



1 légèrement en hausse sur la ligne continue par  
2 rapport à l'historique. Rappelons-nous par contre  
3 que cette hausse est générée par la réduction des  
4 économies générées par les études de faisabilité  
5 qui ont été constatées en deux mille dix-sept -  
6 deux mille dix-huit (2017-2018) dans les différents  
7 rapports d'évaluation. Donc, si on était en mesure  
8 de corriger la prévision ou corriger l'exercice de  
9 façon rétroactive, on pourrait permettre de voir  
10 que les coûts futurs, c'est ce qu'on voit par la  
11 ligne pointillée, sont relativement stables n'eût  
12 été de cet ajustement relativement majeur aux  
13 économies d'énergie générées par les programmes  
14 d'Énergir.

15           Voici donc le plan d'Énergir pour la  
16 période deux mille dix-huit - deux mille dix-neuf  
17 (2018-2019) à deux mille vingt-deux - deux mille  
18 vingt-trois (2022-2023). Un plan simplifié par une  
19 offre regroupée sur une nouvelle nomenclature qui  
20 va faciliter la commercialisation. Un plan qui  
21 s'inscrit également dans la continuité avec plus de  
22 quatre-vingts pour cent (80 %) des volets qui  
23 conservent les modalités actuelles, qui présentent  
24 des ajustements à trois volets existants et qui  
25 présentent également de nouveaux volets pour

1 répondre aux besoins des clients dans le marché  
2 affaires et dans le marché de la grande entreprise.  
3 Un plan qui va nécessité des budgets de cent  
4 quarante-neuf virgule cinq millions de dollars  
5 (149,5 M \$) dont quatre-vingt-six pour cent (86 %)   
6 sera retourné également sous forme d'aide  
7 financière à nos clients. Un plan rentable avec des  
8 bénéfices trois fois plus importants que les coûts  
9 et un coût par tonne évité de dix-huit et soixante-  
10 cinq dollars par tonne (18,65 \$ t) de gaz à effet  
11 de serre, un coût qui est même inférieur à celui  
12 d'une tonne de GS sur le marché du carbone  
13 réglementé au Québec.

14 (9 h 30)

15 C'est dans ce contexte qu'Énergir demande à  
16 la Régie d'approuver l'ensemble des programmes  
17 volet et budget et ce, sur la durée du plan  
18 directeur.

19 J'aimerais maintenant revenir sur certains  
20 enjeux et préoccupations que nous avons, plus  
21 particulièrement nos préoccupations par rapport à  
22 la plus récente demande de renseignements formulée  
23 par la Régie. Mis à part les délais serrés pour  
24 répondre aux nouvelles questions de la Régie et ce,  
25 à quelques jours d'une audience de cette ampleur,

1 nous sommes particulièrement préoccupés par la  
2 nature même de certaines questions qui impliquent  
3 des analyses d'impact de retrait potentiel de  
4 certains volets ou sous-volets rentables de l'offre  
5 d'Énergir, ou encore la réduction des aides  
6 financières pour certains volets accessibles à la  
7 clientèle résidentielle ou affaire desservie par  
8 Énergir. Les différents volets visés sont présentés  
9 à l'écran.

10 La calibration des aides financières et des  
11 paramètres d'un programme d'un volet n'est pas un  
12 exercice qui est simple ni futile. C'est un  
13 exercice qui nécessite de prendre en considération  
14 une multitude de variables, qui nécessite une  
15 expertise pointue pour trouver le bon équilibre  
16 dans l'équation. Énergir dispose de cette  
17 expérience et de cette expertise. Je vais  
18 d'ailleurs laisser mon collègue Philippe Rivard,  
19 qui est ingénieur et conseiller principal de mon  
20 équipe, vous donner plus de détails sur les bonnes  
21 pratiques en la matière, détails qui ont été  
22 préparés avec la collaboration de son collègue  
23 Bruno Gobeil, qui est économiste et conseiller  
24 senior dans mon équipe également, qui n'a pu,  
25 également, malheureusement, se joindre à nous pour

1 des raisons familiales et personnelles. Ils  
2 possèdent tous les deux une vaste expérience en  
3 conception et calibration de programmes  
4 d'efficacité énergétique.

5 M. PHILIPPE RIVARD :

6 Bonjour. Lorsqu'il vient le temps d'établir les  
7 aides financières et les autres modalités d'un  
8 programme ou d'un volet d'un programme en  
9 efficacité énergétique, plusieurs facteurs doivent  
10 être considérés. Le potentiel de marché doit être  
11 évalué afin d'estimer si le gisement d'économie est  
12 rentable et suffisant. À cet effet, nous réalisons,  
13 entre autres, des études visant à déterminer PTÉ,  
14 le potentiel technico-économique, et le PCMR, le  
15 potentiel commercial maximum réalisable.

16 On doit valider quelles sont les  
17 principales barrières à l'adoption de la mesure  
18 d'efficacité énergétique, c'est-à-dire, on doit  
19 comprendre pourquoi les clients n'adoptent pas la  
20 mesure. Par exemple, est-ce dû aux coûts, au manque  
21 d'information, ou à l'offre limitée par les  
22 installateurs?

23 On doit déterminer le scénario de référence  
24 ou la pratique courante afin d'encourager une  
25 mesure plus performante que celle qui est implantée

1 naturellement dans le marché. Le surcoût par  
2 rapport aux scénarios de référence doit aussi être  
3 établi. On doit évaluer les économies d'énergie et  
4 les économies financières qui seront générées pour  
5 les clients. On doit évaluer la PRI, la période de  
6 récupération de l'investissement, du point de vue  
7 du client avant et après l'aide financière. La PRI,  
8 c'est un indicateur clé pour la prise de décision  
9 des clients.

10 On doit s'assurer d'une offre technologique  
11 adéquate dans le marché visé. On doit aussi  
12 s'inspirer des offres de programmes similaires qui  
13 peuvent exister ailleurs en Amérique du Nord, en  
14 réalisant des balisages, et en discutant avec  
15 d'autres distributeurs. La finalité de l'exercice  
16 est qu'il faut s'assurer que l'aide financière  
17 offerte suscite l'intérêt des clients, afin d'avoir  
18 du succès.

19 Nous sommes d'avis que cette démarche  
20 rigoureuse de conception respecte les bonnes  
21 pratiques de l'industrie. Que ce soit dans le cadre  
22 de la conception ou bien de l'optimisation de  
23 volets existants, la calibration des aides  
24 financières est un exercice multidimensionnel qui  
25 doit considérer les barrières de marché. C'est-à-

1           dire que le surcoût doit être une barrière de  
2           marché significative pour nécessiter une aide  
3           financière. Les surcoûts, c'est-à-dire que l'aide  
4           financière doit couvrir un pourcentage significatif  
5           pour pousser les clients à l'action.

6                        Les PRI, l'effet de l'aide financière sur  
7           la période de récupération de l'investissement du  
8           client, doit être matériel. Si l'effet est  
9           marginal, ou bien si l'effet ne permet pas de  
10          réduire la PRI en-deçà des critères maximums des  
11          clients, ça ne sera pas optimal.

12                      D'un point de vue de la mise en marché et  
13          de la commercialisation, les aides financières  
14          doivent générer un attrait et être simples à  
15          communiquer. Les structures trop complexes sont à  
16          éviter. Les aides financières ont aussi un impact  
17          sur les tarifs, on se doit d'en être conscient,  
18          également.

19                      On le voit, la calibration optimale des  
20          aides financières est un exercice complexe, et des  
21          ajustements qui s'écartent des bonnes pratiques  
22          comportent des risques, évidemment, comme par  
23          exemple une perte de potentiel. Si le pourcentage  
24          de couverture des surcoûts est trop faible, les  
25          clients n'iront pas de l'avant. Si nous ne sommes

1 pas capable de justifier ces changements dans le  
2 marché, nos partenaires qui sont impliqués dans la  
3 livraison des programmes risquent de ne pas  
4 comprendre les changements proposés. De tels  
5 changements pourraient aussi influencer le taux  
6 d'opportunisme. Car avec une réduction de la  
7 participation réellement influencée par une année  
8 financière bien calibrée, les participants  
9 opportunistes pourraient être en proportion plus  
10 importante.

11 (9h35)

12 Le processus d'évaluation est le moment  
13 adéquat pour faire ces constats et faire les  
14 ajustements requis dans une perspective globale de  
15 l'ensemble des paramètres. Je redonne la parole à  
16 monsieur Pouliot pour la conclusion.

17 M. VINCENT POULIOT :

18 R. En conclusion, Madame la Présidente, si la Régie en  
19 venait à la conclusion de réviser les aides  
20 financières sans se référer aux bonnes pratiques en  
21 la matière, notre expérience nous permet de  
22 présumer que les impacts se feraient sentir  
23 inévitablement sur la participation et sur les  
24 économies générées par les mesures proposées par  
25 Énergir sur la durée du plan directeur.

1 De plus, l'impact sera encore plus  
2 important si la Régie mettait fin à certains volets  
3 ou sous-volets de l'offre d'Énergir. La  
4 sensibilisation est utile, certes, mais ne doit pas  
5 se substituer à des aides financières qui sont,  
6 elles, bien calibrées en fonction des différents  
7 paramètres qui ont été élaborés par mon collègue  
8 également pour faciliter la façon de contrer les  
9 barrières de marché qui auront été identifiées.

10 Comme mon collègue Philippe Rivard le  
11 mentionnait, les évaluations de programme et des  
12 volets offrent une opportunité qui est privilégiée  
13 pour faire le point sur l'ensemble des paramètres  
14 et également des aides financières afin de  
15 maintenir un équilibre optimal de l'offre. Il faut  
16 s'en servir pour faire ces constats et adapter des  
17 paramètres sur la base de faits et d'observations  
18 qui sont documentés.

19 Le taux de pénétration élevé d'une  
20 technologie efficace, supporté par des aides  
21 financières bien calibrées, c'est un signe de  
22 succès d'un programme ou d'un volet en efficacité  
23 énergétique et non pas un signe d'un marché  
24 transformé qui ne nécessite plus la présence  
25 d'aides financières.



1                   Énergir propose des résultats concrets pour  
2 le Plan directeur 2018-2023 et soumet  
3 respectueusement à la Régie que le Québec n'a pas  
4 le luxe de laisser filer des opportunités rentables  
5 d'atteindre les cibles du Plan directeur de TEQ.

6                   Nous vous remercions de votre attention.  
7 Nous sommes maintenant disposés à répondre aux  
8 questions des intervenants et de la Régie.

9 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

10 Madame la Présidente, comme vient de l'indiquer mon  
11 collègue monsieur Pouliot, les témoins sont  
12 disponibles au contre-interrogatoire. Il n'y a pas  
13 à ce stade-ci de questions complémentaires de ma  
14 part. Merci.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Parfait. Merci. Merci pour votre présentation.  
17 Alors, nous allons débiter le contre-interrogatoire  
18 avec l'ACEF de l'Outaouais, maître Cadrin.

19 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me STEVE CADRIN :

20 Bonjour. Steve Cadrin pour l'ACEF de l'Outaouais, à  
21 titre de brise-glace des intervenants cette fois-  
22 ci. Bonjour aux témoins. Bonjour.

23 Q. **[3]** Je vais vous remettre un peu dans le contexte.  
24 Évidemment, je présume que vous avez lu la preuve,  
25 l'ensemble de la preuve, comme la Régie, et que

1 vous vous en souvenez tous par coeur. Mais dans la  
2 preuve de l'ACEFO, plus particulièrement, et je  
3 vous réfère peut-être à la page 9 et suivantes de  
4 la preuve de l'ACEFO. C'est le document 0025 dans  
5 la preuve de l'ACEFO en tant que tel. Et je veux...  
6 Pas besoin de vous y référer nécessairement, mais  
7 si vous sentez le besoin suite à ma question, ne  
8 vous gênez pas.

9 Il y a des éléments qui sont soulevés quant  
10 à votre historique réel, si je peux me permettre,  
11 versus votre prévision dans notre plan dont on  
12 parle aujourd'hui, dans l'aspect 2, donc du présent  
13 dossier. Alors, il y a une certaine préoccupation  
14 sur l'augmentation des budgets et l'augmentation  
15 des prévisions d'économie d'énergie qui ont été  
16 soulevées par rapport à votre historique réel. Je  
17 résume essentiellement ce qui apparaît aux pages 9  
18 et suivantes. Et je peux peut-être vous faire  
19 quelques chiffres pour vous remettre dans le  
20 contexte.

21 L'ACEFO constate que le budget du PGEÉ deux  
22 mille dix-huit-deux mille dix-neuf (2018-2019),  
23 vingt-six virgule deux cent trois millions  
24 (26,203 M\$), est en hausse de quarante-deux pour  
25 cent (42 %) par rapport au budget réellement

1 dépensés en deux mille dix-sept-deux mille dix-huit  
2 (2017-2018) qui était de dix-huit virgule trois  
3 cent quatre-vingt-quinze millions (18,395 M\$). Puis  
4 de deux mille dix-huit-deux mille dix-neuf (2018-  
5 2019) à deux mille vingt-deux-vingt-trois (2022-  
6 2023), on passe de vingt-six virgule deux millions  
7 (26,2 M\$) à trente-trois virgule quatre millions  
8 (33,4 M\$).

9 Le budget prévu augmenterait d'un autre  
10 vingt-sept virgule cinq pour cent (27,5 %) en  
11 quatre ans. De sorte que le budget prévu pour  
12 l'année deux mille vingt-deux-deux mille vingt-  
13 trois (2022-2023), soit trente-trois virgule quatre  
14 millions (33,4 M\$), serait de quatre-vingt-un pour  
15 cent (81 %) plus élevé que les sommes réellement  
16 dépensées les cinq années plus tôt, donc dix-huit  
17 virgule quatre millions (18,4 M\$) en deux mille  
18 dix-sept-deux mille dix-huit (2017-2018).

19 (9h40)

20 Sans faire d'éditorial donc c'est une  
21 croissance qui n'a pas de commune mesure, si je  
22 peux me permettre de le dire comme ça, entre  
23 guillemets, avec l'historique qu'on constate au  
24 cours des dernières années, qui avait une  
25 croissance cumulative de deux mille quatorze (2014)

1 à deux mille dix-huit (2018), de neuf virgule cinq  
2 pour cent (9,5 %).

3 Alors, pour ce qui est des économies  
4 d'énergie prévues et je termine avec cet élément-là  
5 également, leur croissance serait trois fois plus  
6 rapide, entre deux mille dix-huit, deux mille dix-  
7 neuf (2018-2019) et deux mille vingt-deux, deux  
8 mille vingt-trois (2022-2023), soit de trente et un  
9 virgule trois pour cent (31,3 %) que celle de la  
10 période historique récente là, donc de neuf virgule  
11 huit pour cent (9,8 %) de deux mille treize, deux  
12 mille quatorze (2013-2014) à deux mille dix-sept,  
13 deux mille dix-huit (2017-2018).

14 Plus près de la question éditoriale, et je  
15 vais vous laisser le micro à partir de là, j'aurai  
16 suffisamment parlé, mais sur quoi Énergir peut-elle  
17 fonder une croissance des économies d'énergie  
18 prévues des participants et des budgets d'une telle  
19 ampleur par rapport aux résultats des dernières  
20 années? J'ouvrirai avec cette question-là, peut-  
21 être un peu large puis on pourra peut-être discuter  
22 ensemble.

23 M. VINCENT POULIOT :

24 R. Bien. Je vais vous répondre sur deux aspects. Vous  
25 avez fait référence à notre historique. Vous avez

1 certainement pu constater nos résultats  
2 historiques. Je vous ramène aux dernières... Je  
3 dirais, sans faire de longues statistiques là,  
4 parce que votre intervention dans votre preuve a  
5 suscité des questions de notre côté aussi, ça fait  
6 qu'on s'est dit : On va regarder comment on a  
7 performé de façon historique. On a sorti nos  
8 statistiques de deux mille treize, deux mille  
9 quatorze (2013-2014) à deux mille deux mille dix-  
10 sept, deux mille dix-huit (2017-2018) pour savoir  
11 si nos prévisions étaient conformes ou à la hauteur  
12 des résultats qu'on obtenait.

13 Alors, on a fait l'exercice au niveau des  
14 participants. On a fait l'exercice au niveau des  
15 économies puis on a fait l'exercice au niveau des  
16 budgets.

17 Au niveau des participants, la moyenne de  
18 réalisations des cinq dernières années est de  
19 quatre-vingt-quinze pour cent (95 %). La moyenne de  
20 réalisations des économies nettes prévues est de  
21 cent deux pour cent (102 %). Et la moyenne de  
22 réalisation ou l'utilisation des budgets autorisés  
23 par la Régie est de quatre-vingt-neuf pour cent  
24 (89 %). Ça, c'est ce qui veut dire qu'on a réussi à  
25 faire cent deux pour cent (102 %) des économies

1 qu'on avait anticipées avec moins d'argent que la  
2 Régie nous avait autorisé. Ce qui est en soi une  
3 excellente nouvelle. Voilà pour l'historique.

4 Regardons maintenant pour le futur. On a eu  
5 l'opportunité, dans la présentation, de vous  
6 présenter de façon très ouverte et très candide,  
7 nos priorités corporatives et également le plan de  
8 match très détaillé en termes de stratégie de  
9 croissance au-delà des cinq prochaines années, pour  
10 les cinq prochaines années. Donc, on a un plan, on  
11 a une stratégie. Ce n'est pas juste des mots là.  
12 Donc, c'est des actions réelles puis ce qu'on vous  
13 a présenté, c'est ce qui est en train de se mettre  
14 en place. Donc, on y croit.

15 On a un plan qui est... Il faut se le dire,  
16 qui est ambitieux, mais qui est réaliste. Puis  
17 fondé sur l'expertise qu'on a, fondé sur nos  
18 statistiques... Si vous me permettez l'expression  
19 anglaise notre « track record » historique, je  
20 pense que les chiffres parlent d'eux-mêmes. Donc,  
21 on est très confiant qu'on va atteindre ce  
22 résultat-là, d'autant plus qu'on a un plan de match  
23 structuré et qui est déjà en marche, qui est  
24 supporté par l'entreprise. Donc, en fait, je vous  
25 dirais, notre plan de match, vous l'avez vu, on

1 vous l'a expliqué, ce sera ma réponse pour  
2 l'instant.

3 Q. [4] Mais peut-être que je fais un peu de pouce sur  
4 votre réponse et faire une analogie de hockey parce  
5 qu'on approche des séries là, mais vous vous êtes  
6 mis comme objectif là, dans les cinq dernières  
7 années, de compter dix buts par saison. Vous avez  
8 réussi à en compter onze (11) là, possiblement avec  
9 un salaire très, très agréable, Brendan Gallagher  
10 pour ne pas le nommer, à titre d'exemple. Mais là,  
11 vous vous enlignez sur des saisons de trente (30)  
12 buts basées sur des saisons de dix buts, passés,  
13 d'historique passé. Alors, vous nous dites : « On  
14 va dépenser plus de sous. Essentiellement, pas mal  
15 plus de sous et on va atteindre des résultats  
16 significatifs. » Et peut-être que là, je vous  
17 demanderais peut-être de nous expliquer quel genre  
18 d'études que vous avez fait ou quel genre  
19 d'analyses vous avez fait, peut-être, pour nous  
20 emmener à ce confort-là d'un compteur de dix buts,  
21 vous allez passer à un compteur de trente (30) buts  
22 si ce n'est que de lancer de l'argent dans le  
23 programme, si je peux me permettre de le dire un  
24 peu... Je le dis ici, entre guillemets, sans manque  
25 de respect là, de mettre plus de sous dans le

1 programme, ce n'est pas nécessairement une garantie  
2 que le programme va générer trois fois plus parce  
3 qu'on a mis trois fois plus d'argent, puis je me  
4 résume bêtement. Alors, si je paie Brendan  
5 Gallagher neuf millions (9 M \$) l'année prochaine,  
6 bien il ne comptera pas nécessairement trente (30)  
7 buts l'année prochaine s'il en comptait dix l'année  
8 d'avant. Ce n'est pas le salaire qui change le  
9 nombre de buts.

10 R. Non. Je suis d'accord. En fait, pour reprendre  
11 votre analogie, on ne demande pas à un compteur de  
12 dix buts d'en compter trente (30). On demande à un  
13 compteur de dix (10) buts d'en compter treize (13).  
14 Donc, trente pour cent (30 %) de plus. Donc, juste  
15 ramener les statistiques là...

16 Q. **[5]** Vous avez raison. Je m'excuse pour mon chiffre.  
17 Oui.

18 R. Dans ce contexte-là, je vous dirais très  
19 honnêtement, ne serait-ce que de regarder les  
20 cibles gouvernementales d'ici deux mille vingt  
21 (2020). Donc, on parle de réduction de vingt pour  
22 cent (20 %) par rapport à mil neuf cent  
23 quatre-vingt-dix (1990), si on regarde la cible à  
24 l'horizon deux mille trente (2030), on parle de  
25 trente-sept point cinq pour cent (37,5 %) par



1 rapport à mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990) en  
2 moins. Donc, on a des indications qui nous disent  
3 que même les cibles à court terme en deux mille  
4 vingt (2020) pourraient ne pas être atteintes.

5 (9 h 45)

6 Il faut être ambitieux, il faut qu'on  
7 réussisse à mettre en place des conditions  
8 gagnantes pour aller chercher des économies  
9 additionnelles pour atteindre ces réductions de gaz  
10 à effet de serre-là.

11 La question qu'il faut qu'on se pose c'est  
12 pas sur l'ambition d'Énergir c'est collectivement  
13 qu'est-ce qu'on doit faire pour atteindre ces  
14 cibles-là.

15 C'est clair, lorsqu'on développe des  
16 nouveaux programmes, lorsqu'on étend la portée de  
17 certaines programmes et qu'on vous en a fait part,  
18 bien, c'est nécessaire que ça va... si ces aides  
19 financières-là et ces budgets sont justifiés comme  
20 ils le sont actuellement, avec l'ensemble des  
21 critères que mon collègue, monsieur Rivard, vous a  
22 expliqués puis que c'est rentable, bien, il est où  
23 le problème? C'est des économies réelles,  
24 potentielles qu'on doit faire dans des budgets  
25 contrôlés, dans les programmes dont les bénéfices

1           sont trois fois plus importants que les coûts. Je  
2           vous repose la question : il est où le problème?

3       Q. **[6]** Au moment de faire, peut-être juste préciser,  
4           l'appréciation de la rentabilité des programmes  
5           c'est basé toujours, évidemment, sur le TCTR en  
6           tant que tel, on s'entend?

7       R. Oui, comme vous avez pu le lire dans le complément  
8           de preuve déposé par Énergir à la Régie et dans  
9           notre preuve également.

10      Q. **[7]** Changeons peut-être de... pas de registre mais  
11           continuons un peu plus loin la discussion. Énergir  
12           demande dans le fond l'approbation, et peut-être  
13           que vous me corrigerez si je me trompe, de son PGEE  
14           pour une période de cinq ans, c'est exact? Les  
15           montants prévus, les sommes, les engagements.

16      R. C'est exactement le cas, oui.

17      Q. **[8]** Et donc, les budgets déposés dans le présent  
18           dossier sont sur cet horizon-là c'est ce qui est  
19           prévu et c'est ce que vous demandez de faire  
20           reconnaître maintenant, on s'entend aussi?

21      R. C'est ce que j'ai dit en introduction dans le cadre  
22           de la présentation.

23      Q. **[9]** Et vous mentionnez que sous réserve de quelques  
24           ajustements « à la marge », je mets entre  
25           guillemets « à la marge », qui pourraient s'avérer

1 requis lors des causes tarifaires annuelles suite  
2 aux rapports d'évaluation de certains programmes,  
3 grosso modo, ça sera... il n'y aura pas de  
4 modifications substantielles, ça sera seulement des  
5 choses à la marge qui sont prévues actuellement,  
6 bien sûr, qui seront présentées dans les causes  
7 tarifaires?

8 R. Je ne peux pas vous garantir ce qui va arriver dans  
9 le futur. La quantité de... je vous dirais  
10 l'ampleur de la marge, je pourrais reprendre cet  
11 exemple, cette expression-là, sera déterminée au  
12 fur et à mesure que nous avancerons et la Régie,  
13 dans le cadre des dossiers tarifaires, sera saisie  
14 de ces informations-là et pourra juger de la  
15 pertinence des... des ajustements à la marge qui  
16 seront déposés sans toutefois aujourd'hui être en  
17 mesure de vous qualifier l'ampleur ou pas de la  
18 marge.

19 Q. **[10]** Mais si les budgets réellement dépensés, par  
20 exemple, devaient être nettement inférieurs aux  
21 budgets annuels prévus, est-ce qu'il va y avoir  
22 reconsidération en cours de route ou comment ça  
23 sera présenté en cours de route?

24 Mme ISABELLE LEMAY :

25 Je me permettrais de... de préciser que comme nos

1 aides financières sont un actif qui est ajouté à la  
2 base des tarifications, on ne verse ou on ajoute à  
3 la base de tarification que les aides financières  
4 vraiment versées. Donc, il n'y a pas de... il n'y a  
5 pas de... de plus-value a priori. Au réel, la Régie  
6 sera en mesure de constater au rapport annuel...

7 M. VINCENT POULIOT :

8 R. Absolument.

9 Mme ISABELLE LEMAY :

10 R. ... les aides financières versées.

11 ME STÉPHANE CADRIN :

12 Q. **[11]** Mais on parle de reconsidérer, est-ce que vous  
13 répondez à ma question que je vous posais? Donc,  
14 quand je vous demande : est-ce que vous allez  
15 reconsidérer dans les causes tarifaires certains  
16 programmes où les sommes réelles dépensées ne sont  
17 pas en lien avec votre prévision? Est-ce que c'est  
18 pas un signe qu'il y a une problématique dans le  
19 programme? Bon, comment ça fonctionne cet aspect-là  
20 qu'on vous demandait?

21 M. VINCENT POULIOT :

22 R. Les résultats vont être constatés dans le cadre du  
23 rapport annuel.

24 Q. **[12]** Et...

25 R. Et non pas dans le cadre...

1 Q. **[13]** Et qu'est-ce qui sera le déclencheur de  
2 regarder ou de reconsidérer ou de revoir? Parce  
3 qu'on parle d'ajustements à la marge puis ce sont  
4 des petites choses mais là, de ne pas avoir dépensé  
5 le budget prévu puis s'apercevoir que ce  
6 programme-là ne performe pas, est-ce que c'est  
7 quelque chose qui va vous amener à revenir à la  
8 Régie pour en reparler ou faire les ajustements en  
9 cours de route?

10 R. Ce que je vous dis c'est qu'il y a des mécanismes  
11 en place, ce que ma collègue vous dit également,  
12 c'est qu'il y a des mécanismes en place pour  
13 contrôler ces écarts que ce soit au niveau des  
14 aides financières ou des dépenses d'exploitation,  
15 je ne peux pas vous présumer sauf que j'hésite à  
16 aller plus loin parce qu'on tombe rapidement dans  
17 l'interprétation juridique de la Loi sur la Régie,  
18 la Loi sur TEQ. Donc, pour l'instant, il n'est pas  
19 prévu qu'il y ait d'ajustements budgétaires futurs  
20 considérant la participation différente de nos  
21 clients à nos programmes.

22 (9 h 50)

23 Q. **[14]** Parfait. Je ne vous demande pas de questions  
24 effectivement en juridique, je m'arrête là. Or pour  
25 éviter de vous amener dans d'autres questions,

1 j'essayais de tracer bien la ligne. Il y a des  
2 questions qui pourraient amener des interprétations  
3 juridiques. Alors je veux éviter d'aller dans ce  
4 sens-là et peut-être c'est simplement en lien avec  
5 des questions qui vous ont déjà été posées par la  
6 l'ACEFO dans le document C-Énergir-0017, à la page  
7 5, en demande de renseignements. Et je ne ferai pas  
8 la nomenclature ou relire chacune des réponses qui  
9 ont été fournies, 2.2, 2.3 et 2.4, mais  
10 essentiellement on voyait à valider avec vous notre  
11 compréhension de la quote-part à verser à TEQ et je  
12 fais toujours beaucoup de bémols en cours de route  
13 pour éviter que l'on tombe dans le juridique à  
14 quelques moments que ce soit, mais on veut juste  
15 comprendre le fonctionnement peut-être, puis vous  
16 m'expliquerez le fonctionnement puis si ça touche  
17 le juridique, on arrêtera. Donc, le fonctionnement  
18 tout simplement de suivre cette quote-part qui est  
19 versée à TEQ par Énergir, votre quote-part dans le  
20 fond ou votre portion de la quote-part ne vise pas  
21 à financer des programmes et les mesures qui sont  
22 sous la responsabilité des distributeurs d'énergie  
23 vous nous avez dit dans les réponses et vous nous  
24 avez essentiellement mentionné que dans le travail  
25 de TEQ, vous présumez ou en tout cas je présume que

1 c'est comme ça que le travail s'agence entre TEQ et  
2 vous que ça sera simplement de mettre ensemble les  
3 données de l'ensemble des participants dans le fond  
4 au plan directeur, donc d'Énergir, mais les autres,  
5 parce que votre montant versé va servir seulement  
6 pour la gestion de TEQ dans le fond et ce que TEQ  
7 en fera. C'était votre compréhension de l'apport ou  
8 en tout cas des discussions que vous avez eues avec  
9 TEQ de comment ils vont venir vous aider dans vos  
10 programmes. Est-ce que je résume bien votre réponse  
11 qui a été fournie à 2.2, 2.3., 2.4.

12 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

13 Écoutez, là-dessus je me permets d'intervenir. Les  
14 questions et les réponses y sont. On me demande...  
15 Je comprends plus ou moins la question de mon  
16 confrère. C'est de réitérer les propos qui sont  
17 sous mes yeux. À 2.2 Énergir a pris soin de  
18 répondre : « Énergir partage la compréhension de  
19 l'intervenant. » Qu'est-ce que mon confrère veut de  
20 plus. Je comprends plus ou moins la ligne de  
21 questions et s'il veut aller plus loin sur qu'est-  
22 ce que TEQ fera de la quote-part, comment c'est...

23 Écoutez, dans cette ligne de questions-là  
24 Énergir était questionnée par l'intervenante sur sa  
25 compréhension de ce qui se fera de l'autre côté de

1 la clôture. Peut-être qu'on n'a pas les bons  
2 témoins pour répondre à de telles questions le cas  
3 échéant.

4 Me STEVE CADRIN :

5 Bien si la question n'est pas claire, ça je peux  
6 peut-être la préciser, dans un premier temps, mais  
7 c'est parce que vous m'avez ouvert la porte sur  
8 cette question-là. Je peux peut-être préciser, la  
9 réponse en fait que je voulais aller plus loin, en  
10 fait, je voulais confirmer la compréhension des  
11 réponses que vous avez fournies avant de vous poser  
12 la question d'aller plus loin sur la question 2.3  
13 ou la réponse 2.3. Vous dites que le rôle de TEQ  
14 consistera entre autres à colliger les résultats  
15 des programmes d'Énergir, ce à quoi je faisais  
16 référence là, avec ceux des autres initiatives du  
17 plan directeur. C'est un peu ce que j'ai mal dit  
18 possiblement, mais c'est ce que je voulais parler.

19 Alors, la question subséquente, quelle est  
20 votre compréhension, entre autres, est-ce qu'il y a  
21 autre chose? Est-ce que vous, quand vous faites  
22 référence à « entre autres », c'est quoi?

23 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

24 Écoutez, ce ne sont clairement pas les bons témoins  
25 pour répondre à une question comme celle-là.



1 Me STEVE CADRIN :

2 Il y a une étanchéité de clôture qui me surprend,  
3 mais...

4 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

5 Non, non, mais écoutez, c'est juste, soyons  
6 efficaces, puis posons les questions aux bonnes  
7 personnes là. On est ici pour deux semaines, alors  
8 on peut commencer à poser des questions d'opinion  
9 aux témoins d'Énergir là, mais soyons pragmatiques,  
10 puis attendons de formuler les questions aux bonnes  
11 personnes qui sont ici et qui le seront, je  
12 présume, pour deux semaines. Les gens de TEQ.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 On l'espère.

15 Me STEVE CADRIN :

16 Je vous laisse décider. Je pensais que le  
17 Distributeur qui est devant moi a une certaine  
18 compréhension du travail en équipe, je pense, qui  
19 doit être fait entre autres avec TEQ et j'aurais  
20 aimé connaître tout de suite... Normalement la  
21 preuve aurait été peut-être différente, puis on  
22 aurais pu faire préciser a posteriori par les  
23 différents distributeurs, après que TEQ ait passée  
24 sa preuve, mais la façon dont les choses se sont  
25 organisées c'est comme ça. Peut-être la question a

1 l'air en avance dans le sens ou peut-être pas posée  
2 au bon témoin, mais est-ce que la compréhension du  
3 distributeur va être celle que TEQ aura tantôt,  
4 j'aurais aimé ça le savoir. Puis là on me parle de  
5 clôture, puis on me parle de l'étanchéité qui me  
6 fait un peu peur là quand on le dit comme ça.  
7 Qu'est-ce qu'on s'attend au niveau du Distributeur,  
8 puis on va aller valider si TEQ va fournir cette  
9 aide-là ou cette cohésion-là qu'on recherche après.  
10 Tout ça dans l'objectif d'atteindre l'objectif du  
11 Plan directeur.

12 (9 h 55)

13 Alors, c'est un peu ça l'idée de la  
14 question là, mais je vous laisse décider là-dessus  
15 là. Je vous vois froncer les sourcils, alors  
16 j'arrête.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Écoutez, je pense qu'Énergir a répondu à la  
19 question au moment où vous avez posé votre demande  
20 de renseignements et ils ne sont possiblement pas  
21 en mesure de savoir davantage quel va être le rôle  
22 que TEQ va vouloir jouer. Il va y avoir une  
23 interprétation en plaidoirie qui pourra nous être  
24 communiquée quant aux divers rôles que la Régie et  
25 TEQ devront jouer en termes de suivis.

1                   D'ailleurs, je vous invite aussi à  
2 compléter peut-être vos argumentations en ce qui a  
3 trait à cet aspect-là qu'on a déjà abordé lors de  
4 l'audience l'automne dernier parce que, bon, ce  
5 n'est pas simple. Nous n'avons pas encore bien  
6 défini dans notre tête quels allaient être ces  
7 divers rôles après l'approbation du Plan... en  
8 fait, après l'approbation des programmes des  
9 distributeurs et la mise en vigueur du Plan  
10 directeur, donc on vous invite. Je pense, c'est  
11 plus une question qui devrait être plaidée.

12 Me STEVE CADRIN :

13 Merci.

14 Q. **[15]** Je vous amène maintenant à un autre document  
15 de référence, il s'agit de la demande de  
16 renseignements numéro 1 de la Régie qui est le  
17 document C-Énergir-15 à la page 30 et en réponse à  
18 la question 8.4 de la Régie. On revient sur la  
19 thématique d'ajustement en cours de route là dont  
20 on parlait tout à l'heure.

21                   Alors, donc la question était la suivante,  
22 simplement pour se remettre dans le cadre :

23                   Veuillez élaborer sur l'approche  
24 préconisée pour ajuster les objectifs  
25 des programmes d'Énergir, pour tenir

1                   compte de toute évaluation à venir...  
2           les mots clés étaient « des évaluations à venir »  
3                   ... de ces programmes.

4           Et là vous nous avez répondu :

5                   Énergie comprend que la Régie  
6                   approuvera les programmes et les  
7                   budgets [...] pour la période [...]  
8           de cinq ans dont on a parlé  
9                   ... dans le cadre du présent dossier.

10  
11                   Énergir compte mettre à jour les  
12                   paramètres des volets et des  
13                   programmes évalués dans l'année où les  
14                   rapports d'évaluation seraient  
15                   transmis à la Régie. Par paramètres  
16                   [...]

17           et là vous faites la liste des paramètres qui  
18           seront regardés à chaque fois. Je vous fais grâce  
19           de la lecture des autres paragraphes qui suivent,  
20           tout simplement. Il y aura quelques questions sur  
21           certains des paragraphes, si vous me permettez de  
22           mieux comprendre la réponse que vous avez fournie.

23                   Alors, première question : doit-on  
24           comprendre qu'Énergir ne prévoit pas proposer des  
25           ajustements aux économies d'énergie unitaire est

1           prévu, de même qu'au budget de certains programmes  
2           uniquement à la suite d'une évaluation de ce  
3           programme, le cas échéant?

4           M. VINCENT POULIOT :

5           R. La question ici, 8.4, fait référence aux différents  
6           paramètres tels qu'ils sont définis. Puis je vous  
7           réfère à notre réponse là, dans le sens qu'on va se  
8           servir, comme on l'a mentionné d'entrée de jeu dans  
9           la présentation. On pense que les évaluations de  
10          programmes sont des moments privilégiés pour  
11          considérer l'ensemble des paramètres et de revoir  
12          les surcoûts et, s'il y a lieu, de proposer des  
13          ajustements des aides financières.

14                 Donc, ce qu'on dit, c'est faisons le statut  
15          dans le cadre de ces évaluations, mettons à jour le  
16          plus rapidement possible, c'est-à-dire dans l'année  
17          où les rapports d'évaluation seront déposés à la  
18          Régie, de façon à considérer ces ajustements ou ces  
19          paramètres-là dans le cadre du rapport annuel de  
20          l'année où ils seront déposés.

21                 Et s'il y a lieu, donc si on a besoin de  
22          faire des ajustements à des aides financières, que  
23          ce soit... qu'ils soient à la hausse ou à la baisse  
24          compte tenu des résultats...

25          Q. **[16]** Oui.

1 R. ... de ces évaluations-là. Ce qu'on dit, c'est que  
2 ça pourrait faire l'objet d'une demande budgétaire  
3 ou d'un ajustement budgétaire. Ceci étant dit, qui  
4 pourrait être à la fois à la hausse ou à la baisse  
5 tout dépendant le contexte...

6 Q. **[17]** Absolument.

7 R. ... dans le cadre d'un dossier tarifaire qui va  
8 suivre.

9 Q. **[18]** D'accord. Votre évaluation nous amènerait à un  
10 dossier tarifaire subséquent où on va avoir cette  
11 demande d'ajustement là qui sera apportée. Dans le  
12 fond, c'est un peu la façon dont vous le voyez  
13 présentement.

14 R. Exactement.

15 (10 h)

16 Q. **[19]** Peut-être juste pour fins de compréhension, on  
17 parlait des paragraphes, les deux paragraphes dans  
18 la réponse, un qui commence par « advenant que ces  
19 modifications autres » et ensuite le paragraphe  
20 « dans les autres cas », on essayait de faire un  
21 peu l'adéquation ou la distinction, c'est peut-être  
22 mieux mentionné de cette façon-là. Donc, le premier  
23 cas, c'est le cas d'une évaluation qui va nous  
24 amener évidemment à revoir, comme on vient de  
25 l'expliquer, je ne rephraserai pas votre réponse.

1 Le paragraphe suivant, on mentionne « dans les  
2 autres cas ». On va essayer de préciser un peu  
3 qu'est-ce que vous voulez dire « les autres cas »,  
4 tous les autres cas qui ne sont pas des programmes  
5 en évaluation ou qu'on a décidé d'évaluer  
6 problématiques. Qu'est-ce que ça voudrait dire  
7 « dans les autres cas » dans un premier temps?  
8 Qu'est-ce que ça signifierait pour vous?

9 R. Je vais me permettre de relire les deux derniers  
10 paragraphes.

11 Q. **[20]** Allez-y!

12 R. Ne serait-ce que pour les fins des notes  
13 sténographiques...

14 Q. **[21]** Allez-y!

15 R. ... pour qu'on sache exactement de quoi on parle.

16 On précisait :

17 Advenant que des modifications, autres  
18 que celles reliées aux paramètres, à  
19 un volet d'un programme existant  
20 soient requises à la suite d'une  
21 évaluation et que ces modifications  
22 aient des impacts budgétaires, Énergir  
23 pourrait les soumettre à la Régie pour  
24 une approbation « à la marge » dans le  
25 cadre d'un dossier tarifaire.

1 J'arrête la citation. C'est ce que je viens de vous  
2 mentionner à la réponse à votre question  
3 précédente.

4 Q. [22] Hum, hum.

5 R. Je reprends la citation.

6 Par la même occasion, les effets des  
7 paramètres évalués seraient reflétés  
8 sur les prévisions dans les documents  
9 soumis par Énergir.

10

11 Dans les autres cas, Énergir ne compte  
12 pas mettre à jour les prévisions par  
13 souci d'allégement réglementaire. Le  
14 rapport annuel permettra d'expliquer  
15 les écarts, y compris ceux liés à  
16 l'ajustement des paramètres.

17 Donc, ce qu'on dit, c'est, advenant que la  
18 participation à un volet ou à un programme est  
19 inférieur ou est supérieur, ce qu'on dit, c'est  
20 qu'on ne remettra pas à jour les prévisions, on ne  
21 mettra pas à jour les demandes budgétaires en lien  
22 avec ça. Ce qu'on dit, c'est qu'il y a un budget  
23 qui aura déjà été approuvé pour cinq ans. S'il y a  
24 des modifications aux paramètres on va les mettre  
25 le plus rapidement possible dans les résultats.



1 S'il y a des ajustements aux aides financières on  
2 va les soumettre à la Régie. Mais s'il n'y a rien  
3 de tout ça qui change donc c'est ce que ça signale  
4 quand on parle « dans les autres cas ».

5 Essentiellement ce qu'on fait référence,  
6 c'est une fluctuation de la participation prévue  
7 par rapport à la participation réelle. Mais on a  
8 des mécanismes en place qui s'appellent le rapport  
9 annuel. Et le mécanisme d'ajustement que ma  
10 collègue, madame Lemay, vous a expliqué tout à  
11 l'heure qui va permettre de régulariser ces écarts-  
12 là dans le cadre d'un processus réglementaire qui  
13 est déjà en place.

14 Q. **[23]** Dans le rapport annuel de deux mille dix-huit  
15 (2018) du PGEÉ, au tableau B-1, synthèse des  
16 programmes deux mille dix-sept-deux mille dix-huit  
17 (2017-2018), on peut constater que, pour le  
18 programme Soutien aux MFR, il y a eu quatre cent  
19 quarante et un (441) participants par rapport à une  
20 prévision de six cent dix (610), mais que seulement  
21 sept des quatre cent quarante et un (441)  
22 participants étaient au secteur résidentiel, les  
23 quatre cent trente-quatre (434) autres venant du  
24 secteur CII. Les difficultés particulières à  
25 rejoindre les MFR du secteur résidentiel se

1 traduisent encore par un niveau de participation  
2 plus faible qu'au secteur CII. Pouvez-vous nous  
3 expliquer en quoi consistent ces difficultés  
4 particulières pour rejoindre les MFR du point de  
5 vue du Distributeur et susciter une participation  
6 plus importante?

7 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

8 Je me permets d'intervenir parce qu'on a cité une  
9 pièce. Vous avez cité une pièce, Maître Cadrin.  
10 Donc, je comprends que c'est une pièce du rapport  
11 annuel deux mille dix-huit (2018) qui n'est pas  
12 versée en preuve dans ce dossier-ci. C'est versé en  
13 preuve? O.K. Parfait. Donc, juste m'assurer que les  
14 témoins ont accès à la pièce en question. C'est  
15 fait?

16 Me STEVE CADRIN :

17 Oui. Le but n'était pas d'entrer une discussion de  
18 chiffres spécifiques, mais plutôt de parler des  
19 particularités.

20 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

21 Je vais juste m'assurer que les témoins ont leur  
22 pièce. Ça va?

23 M. VINCENT POULIOT :

24 R. En fait la question fait référence à une pièce qui  
25 n'est pas au présent dossier. Nous n'avons pas la

1 pièce sous les yeux.

2 Me STEVE CADRIN :

3 Q. **[24]** Il y a deux options. Ou je peux vous... Je la  
4 pose la question de toute façon parce que je vous  
5 donnais l'exemple pour vous faire comprendre qu'il  
6 y avait une problématique avec... Si vous n'en  
7 voyez pas de problématique avec les MFR  
8 résidentiels dites-le-moi. Est-ce qu'il y a une  
9 problématique des participations particulières?  
10 Vous êtes en charge de ces programmes-là. Je vous  
11 ai donné un point d'ancrage pour vous montrer qu'il  
12 y a une participation mais moindre pour les MFR  
13 résidentiels. Est-ce que vous avez constaté ça? Je  
14 vais retourner la question à l'envers là.

15 (10 h 05)

16 R. Je vais essayer de vous donner la réponse dans le  
17 bon sens.

18 Q. **[25]** Oui. C'est ça. Remettez-moi dans le bon sens.

19 R. Ce n'est pas ma prétention, bien sûr. En fait, la  
20 problématique de... Je pense que si on reculait  
21 dans l'histoire des témoignages et des preuves  
22 déposés...

23 Q. **[26]** Hum, hum.

24 R. ... par Énergir et possiblement ceux des autres...  
25 celles des autres distributeurs, on verrait qu'il y

1 a une problématique assez importante là de  
2 rejoindre les clientèles à faibles revenus parce  
3 qu'intrinsèquement, souvent, ce qu'on voit, c'est  
4 que les gens qui sont à faibles revenus ne sont pas  
5 propriétaires.

6 Q. [27] Oui. Je le sais.

7 R. Donc, pour nous, le lien de contact est souvent  
8 avec les payeurs de factures, donc les  
9 propriétaires des équipements de chauffage. Donc,  
10 dans ce contexte-là, on a mis en place, depuis je  
11 dirais, le milieu des années deux mille (2000) là,  
12 une révision deux mille... deux mille treize, deux  
13 mille quatorze (2013-2014), on a eu une révision de  
14 notre approche visant justement à encourager les  
15 propriétaires d'immeubles à logements à mettre en  
16 place, avec un processus de bonification de nos  
17 aides financières, ce qu'on a appelé le supplément  
18 pour les clientèles à faibles revenus, autant dans  
19 le marché résidentiel que dans le marché affaires  
20 pour rejoindre au maximum.

21 Nos résultats ne sont pas parfaits, mais  
22 nos résultats, je pense, qu'ils démontrent la bonne  
23 volonté d'Énergir de rejoindre cette clientèle-là.  
24 Donc, problématique pour les rejoindre, oui. On a  
25 des outils qui sont en place, qui fonctionnent

1 relativement bien. Par contre, on a, lors de la  
2 dernière évaluation de ces volets-là, les  
3 évaluateurs nous ont suggérés, peut-être de  
4 travailler dans une approche plus globale en  
5 intégrant les travaux avec TEQ. Ça fait que je  
6 pense qu'il y a du travail de collaboration qui  
7 doit être fait.

8           Cependant, TEQ, dans son plan, si ma  
9 mémoire est bonne, ne vise pas le déploiement d'une  
10 offre plus globale avant deux mille vingt (2020) ou  
11 deux mille vingt et un (2021) là, je ne voudrais  
12 pas me tromper sur la date. Ça fait que c'est pour  
13 ça que d'ici ce temps-là, nous, on a choisi de  
14 maintenir l'offre actuelle puis de travailler avec  
15 eux en collaboration pour bonifier ce qui est déjà  
16 fait, regarder ce qui fonctionne bien, puis de  
17 trouver une façon de les rejoindre, de les  
18 rejoindre davantage.

19           Vous savez, aujourd'hui, on est pris avec  
20 des situations où les gens ne parlent pas  
21 nécessairement ni le français ni l'anglais, on  
22 parle souvent de nouveaux arrivants. Donc, il y a  
23 toutes sortes de problématiques avec lesquelles on  
24 doit travailler. Est-ce qu'il y a une relation?  
25 Lorsqu'un Distributeur d'énergie propose

1 d'identifier des clientèles avec des faibles  
2 revenus puis qu'on n'est pas un gouvernement là, on  
3 est une entreprise privée, est-ce que ça fait peur?  
4 Est-ce que... Bon. Il y a des réticences là de  
5 fonctionnement ou d'approche. Ça fait qu'on pense  
6 que peut-être, qu'il y a un rôle gouvernemental  
7 accru qui doit être joué de ce côté-là. Donc, c'est  
8 pour ça qu'on travaille en collaboration.

9 Mais pour l'instant, ce qu'on sait c'est  
10 que l'offre de TEQ, globale, n'est pas en place,  
11 même si elle est prévue dans le plan. Ça fait que  
12 c'est pour ça qu'on pense que pour tenter de faire  
13 ce qu'on fait quand même déjà assez bien, de  
14 rejoindre ces clientèles-là, bien de le continuer  
15 de le faire sur la durée du plan directeur.

16 Q. **[28]** Est-ce que vous avez étudié la proportion là,  
17 disons, de votre clientèle résidentielle qui n'est  
18 pas en mesure d'accéder à vos programmes là ou avec  
19 laquelle vous avez cette problématique-là? Est-ce  
20 que vous avez un ordre de grandeur à nous donner à  
21 ce niveau-là?

22 R. On me signale qu'il y a déjà eu des travaux sur ce  
23 sujet-là vers la fin des années deux mille (2000),  
24 Deux mille huit (2008), deux mille neuf (2009),  
25 dans cette époque-là, mais pas à l'intérieur des

1 travaux qui sont dans la preuve qui est soumise  
2 aujourd'hui.

3 Q. **[29]** Donc, je vais vous référer maintenant... Je  
4 vais changer de document qui n'était pas  
5 effectivement au dossier là. Peut-être devrait-il  
6 l'être là, mais c'est une question qu'on traitera  
7 plus tard dans notre... Donc, je vais éliminer  
8 certaines des questions que j'avais sur des  
9 chiffres précis là pour éviter d'alourdir la  
10 discussion là.

11 Dans votre PGEÉ deux mille dix-neuf, deux  
12 mille vingt-trois (2019-2023), cette fois-ci là,  
13 donc on va se rapporter à notre prospectif là, et à  
14 la page 23 plus spécifiquement...

15 (10 h 11)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 C'est quelle numéro de pièce, s'il vous plaît, pour  
18 aider madame la greffière?

19 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

20 A-22.

21 Me STEVE POULIOT :

22 A-22.

23 Me STEVE CADRIN :

24 Q. **[30]** Alors que je vous fais lecture du passage.

25 C'est ma dernière, page 23, je m'excuse. Oui. Je

1 commence à la portion du paragraphe du haut là à  
2 « Énergir considère... », alors :

3 Alors, Énergir considère que  
4 l'amélioration de la participation  
5 passe pas une démarche commune avec  
6 TEQ et les autres distributeurs  
7 d'énergie, puisqu'il permettrait de  
8 rejoindre un plus grand nombre de MFR.  
9 Selon la compréhension d'Énergir, TEQ  
10 partage cette opinion et compte ainsi  
11 initier des travaux de conception  
12 d'une telle démarche au cours du  
13 premier plan directeur en  
14 collaboration avec les distributeurs.

15 Paragraphe suivant :

16 Cependant, comme TEQ n'a pas encore  
17 mis en preuve une approche commune  
18 pour rejoindre les MFR, Énergir  
19 maintient son offre actuelle avec les  
20 volets supplément ménages à faible  
21 revenu.

22 Alors, on reprend la discussion qu'on avait toute à  
23 l'heure ensemble. Depuis le dépôt du PGÉÉ deux  
24 mille dix-neuf - deux mille vingt-trois (2019-  
25 2023), est-ce que je comprends qu'il y a eu aucun



1 développement de nouvelles initiatives avec vous  
2 conjointement pour répondre à ces paragraphes dont  
3 on parle actuellement. Il y a quand même un certain  
4 temps depuis là.

5 M. VINCENT POULIOT :

6 Je me souviens plus exactement à quel moment on  
7 avait eu des discussions avec TEQ à ce sujet-là,  
8 mais ce qui nous avait expliqué à l'époque c'est  
9 que c'était prévu dans leur plan de travail. Comme  
10 je vous dis, dans ma réponse toute à l'heure, je me  
11 souviens pas si c'est en deux mille vingt (2020) ou  
12 deux mille vingt et un (2021), mais que ce n'était  
13 pas prévu à court terme. Donc, si votre question  
14 c'est : Est-ce qu'il y a eu des travaux depuis?, la  
15 réponse est non.

16 Q. **[31]** Mais vous n'avez pas eu de discussions  
17 supplémentaires pour avancer là. Je comprends que  
18 deux mille vingt - vingt et un (2020-2021) ça  
19 apparaît bien loin, mais moi je fais juste vous  
20 poser la question, est-ce que vous avez eu des  
21 discussions? Peu importe. Vous me répondez : Non.

22 R. Exact.

23 Q. **[32]** Pas de nouveau depuis la preuve qui est là.

24 R. Pas à ma connaissance.

25 Q. **[33]** D'accord. Je vous remercie. Ça complète nos

1 questions. Merci beaucoup. Je profite de l'occasion  
2 pendant que je suis au micro pour dire que j'aurai  
3 de questions pour l'AHQ-ARQ pour Énergir.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Parfait.

6 Me STEVE CADRIN :

7 Toute à l'heure juste peut-être pour les fins des  
8 notes sténographiques, on me fait la mention, puis  
9 c'est approprié de vous dire que quand on regardait  
10 le document qu'on cherchait tous ensemble et qui  
11 n'était pas dans le dossier, donc, c'était un  
12 document Énergir, 13, document 2, pièce B-85 du  
13 dossier 4079-2018 tout simplement. Alors, on verra  
14 s'il y a des nécessités de déposer des choses  
15 éventuellement, mais pour les fins de notes  
16 sténographiques, qu'on ait la référence dont on  
17 parlait quand on a donné les chiffres, vous vous  
18 souviendrez des participants. Merci beaucoup.

19 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

20 Peut-être juste pour la suite du dossier là, c'est  
21 sûr que je comprends la question, c'est un soutien  
22 à une question. Maintenant qu'on nous annonce que  
23 plus tard peut-être on va déposer une pièce d'un  
24 autre dossier, évidemment, les témoins sont là pour  
25 pouvoir y réagir et pouvoir contextualiser la

1 pièce. Je ne sais pas ce que mon confrère pourrait  
2 faire d'une telle pièce en l'absence des auteurs,  
3 le cas échéant, mais j'en fais pas un grand cas,  
4 mais c'est juste au niveau du fonctionnement des  
5 audiences, s'il voulait l'utiliser, bien les  
6 auteurs étaient là aujourd'hui et présents,  
7 assermentés, maintenant.

8 Me STEVE CADRIN :

9 Oui, oui, je suis conscient que j'aurais pu leur  
10 poser des questions sur cette pièce-là si j'avais  
11 eu la pièce, puis je l'avais déposée, mais la pièce  
12 dit ce qu'elle dit et c'est une preuve qui a été  
13 faite. Alors, si on l'utilise éventuellement ou on  
14 en a besoin éventuellement dans notre preuve, c'est  
15 ce que je vous mentionnais, on pourra la déposer.  
16 Elle fait partie des documents, des énoncés  
17 d'Énergir.

18 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

19 Je me permets. La réaction c'est pas pour rien  
20 qu'on dépose un affidavit d'adoption de la preuve  
21 au début d'un dossier. C'est qu'on a beau avoir des  
22 pièces au dossier en quantité importante, la Régie,  
23 à l'article 29 de son Règlement sur la procédure  
24 requiert un affidavit de dépôt pour que la personne  
25 qui est capable de témoigner sur la véracité de ces

1 faits-là soit présente et le cas échéant, soit  
2 interrogée sur affidavit, ce qui s'est jamais vu à  
3 ma connaissance, mais quand même on ne peut pas  
4 juste tout simplement aller chercher des pièces  
5 dans d'autres dossiers, parce qu'elles ont été  
6 écrites par un distributeur à une certaine époque,  
7 je pense que le décorum, puis l'équité procédurale  
8 exige qu'on soit en mesure de permettre aux gens  
9 qui l'on rédigé cette preuve-là d'être présents  
10 pour pouvoir répondre à des gens.

11 Me STEVE CADRIN :

12 Peut-être juste une précision là, parce que vous  
13 pensez que c'est une pièce mais c'est le rapport  
14 annuel dont on parle. L'affidavit, c'est  
15 intéressant, je veux dire, mais c'est un rapport  
16 annuel là.

17 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

18 On ne sait pas de quoi on parle, c'est ça le  
19 problème. Mon confrère évoque une pièce, puis on ne  
20 sait pas de quoi on parle. Alors, je fais des...

21 ME STÉPHANE CADRIN :

22 Non, non, je l'ai mentionné, j'ai dit : dans le  
23 rapport annuel deux mille dix-huit (2018), Maître,  
24 je l'ai dit.

25

1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Oui.

3 ME STÉPHANE CADRIN :

4 Là, vous me dites que ça prend un affidavit pour  
5 adopter le rapport annuel.

6 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

7 Non.

8 ME STÉPHANE CADRIN :

9 Je commence à avoir un enjeu autre.

10 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

11 Je fais des représentations pour protéger les  
12 droits de mes clients parce que je ne sais pas de  
13 quoi on parle. Vous arrivez ici sans copie de la  
14 pièce, il est tout à faire opportun que je fasse  
15 des représentations sur la façon de fonctionner  
16 lorsqu'on évoque des pièces, qu'on annonce une  
17 possible utilisation d'une pièce qui provient d'un  
18 autre dossier. Je termine ici mes représentations,  
19 Madame la Présidente.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Bon, Maître Cadrin...

22 ME STÉPHANE CADRIN :

23 J'en prends note.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Vous en prenez note et puis je pense qu'on peut

1 facilement conclure que ce n'est pas sur la base de  
2 cette pièce-là que vous allez modifier vos  
3 recommandations telles qu'elles sont énoncées dans  
4 votre mémoire. Donc...

5 ME STÉPHANE CADRIN :

6 Bien, je ne veux pas...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Ça se pourrait mais je pense que...

9 ME STÉPHANE CADRIN :

10 Je ne veux pas me lancer dans une discussion  
11 maintenant avec vous là-dessus, ce que je vous dis  
12 tout simplement c'est que là, il y a une objection  
13 qui est formulée sur le fait qu'on pourrait parler  
14 d'une pièce parce qu'on dit que c'est une pièce  
15 mais c'est un rapport annuel, c'est pas la même  
16 chose là.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 O.K. Bon, écoutez, très bonne suggestion de mon  
19 collègue, si vous voulez effectivement utiliser  
20 cette pièce-là en vue de modifier le cas échéant  
21 vos recommandations ou d'apporter des modifications  
22 quelconques, bien, déposez-la et puis on va vous  
23 donner la chance de revenir avant la fin des  
24 témoignages du présent panel. C'est bon ça?  
25 Excellent.

1 ME STÉPHANE CADRIN :

2 Très équitable. Merci beaucoup.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Parfait. Alors, merci.

5 ME STÉPHANE CADRIN :

6 Ça clos le sujet. Merci. Désolé.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci, Maître Cadrin. Puis j'en profite avant de  
9 poursuivre avec la présentation... le  
10 contre-interrogatoire de l'ACIG-AQCIE-CIFQ, c'est  
11 bien ça, je vous inviterais, chers avocats, à  
12 identifier clairement les pièces sur lesquelles  
13 vous voulez contre-interroger les témoins afin de  
14 faciliter le travail de notre greffière. Bien que  
15 nous n'ayons pas encore pris notre décision  
16 officielle de devenir un tribunal sans papier, on  
17 poursuit l'affichage des pièces en temps réel pour  
18 faciliter le travail de tous pendant les audiences.  
19 Donc, voilà.

20 Et je vous inviterais, si cela est  
21 possible aussi pour vous, de déposer la veille vos  
22 documents sur le SDÉ si vous souhaitez qu'on puisse  
23 les présenter lors de l'audience sur les écrans.

24 Alors, on poursuit avec maître Lanoix.

25 Merci.

1 Me SYLVAIN LANOIX :

2 Oui. Bonjour, Madame et Messieurs les Régisseurs.  
3 Maître Sylvain Lanoix pour les intervenants. Nous  
4 n'aurons pas de questions de contre-interrogatoire.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Parfait. Merci beaucoup. Alors, je crois qu'on va  
7 prendre une pause, une pause de dix (10) minutes.  
8 Donc, on revient à dix heures trente (10 h 30) et  
9 nous allons poursuivre le contre-interrogatoire  
10 avec l'AQP-ACP, maître Dezainde. Merci.

11 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

12

13 REPRISE DE L'AUDIENCE

14 (10 h 36)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Est-ce que l'AQP-ACP, maître Dezainde est présent?

17 Me MICHAEL DEZAINDE :

18 Bonjour. Michael Dezainde pour l'AQP-ACP. On n'aura  
19 pas de question. Pendant que je suis au micro, je  
20 voulais simplement préciser que pour limiter notre  
21 intervention au minimum et minimiser les frais, on  
22 ne sera pas nécessairement présent à tous les  
23 jours. Je voulais en aviser à l'avance la Régie. Ça  
24 se peut qu'on se fasse appeler au micro et qu'on ne  
25 soit pas nécessairement présent. Est-ce que vous



1           voulez qu'on vous avise par écrit à l'avance ou on  
2           procède comme ça au jour le jour?

3           LA PRÉSIDENTE :

4           Bien, peut-être aviser à tout le moins soit notre  
5           secrétaire maître Véronique Dubois ou...

6           Me MICHAEL DEZAINDE :

7           Ou je peux déposer une lettre dans le SDÉ la  
8           veille. On va suivre avec les notes sténographiques  
9           aussi et tout ça.

10          LA PRÉSIDENTE :

11          O.K. Bon.

12          Me MICHAEL DEZAINDE :

13          Je procède de cette façon-là.

14          LA PRÉSIDENTE :

15          C'est ça. Juste peut-être nous aviser, c'est bon.

16          Me MICHAEL DEZAINDE :

17          Je peux déjà dire que demain on n'aura pas de  
18          question pour Gazifère, donc...

19          LA PRÉSIDENTE :

20          O.K. Parfait.

21          Me MICHAEL DEZAINDE :

22          ... ce sera fait puis...

23          LA PRÉSIDENTE :

24          Excellent.

25

1 Me MICHAEL DEZAINDE :

2 Bien, merci beaucoup.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Excellent. Merci. D'ailleurs, peut-être j'en  
5 profite avant de poursuivre avec maître Turmel, je  
6 crois, de la FCEI. J'ai présenté les membres de  
7 l'équipe qui nous assistent dans le cadre du  
8 traitement de ce dossier-ci, mais je peux vous dire  
9 que, pendant la durée de notre audience, qui va  
10 quand même être assez longue, il y a toute notre  
11 équipe du greffe, pilotée par maître Véronique  
12 Dubois, qui vont également nous assister au  
13 quotidien pour les dix (10) prochains jours. Alors,  
14 Maître Turmel, à vous la parole.

15 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ANDRÉ TURMEL :

16 Bonjour, Madame la Présidente, bonjour aux  
17 Régisseurs. André Turmel pour la FCEI.

18 Q. **[34]** Bonjour au Panel. Alors, on va peut-être  
19 débiter, si vous voulez bien, avec votre  
20 présentation PowerPoint de ce matin, si on veut  
21 l'afficher, donc c'est à la page 4. C'est toujours  
22 le PowerPoint hanté qu'on ne contrôle pas bien.  
23 Bon. C'est pas grave. Pendant que... Pas de  
24 reproche. Oui. Donc, merci. Donc, nous sommes à la  
25 page 4 du PowerPoint de ce matin intitulé « La

1 performance este au rendez-vous. »

2 Alors, donc ce matin, j'ai écouté avec  
3 intérêt votre présentation, beaucoup de succès.  
4 Première question, depuis deux mille un (2001),  
5 vous dites, deux mille un (2001), pourquoi? Parce  
6 que c'est l'année où vous avez commencé à mesurer  
7 un peu plus, être plus efficace, être plus...  
8 J'essaie de comprendre pourquoi vous avez retourné  
9 à deux générations derrière?

10 M. VINCENT POULIOT :

11 R. Écoutez, je n'étais pas là à l'époque, mais ce que  
12 j'en comprends, il y a eu des travaux en quatre-  
13 vingt-dix-neuf (99) et en deux mille (2000) et je  
14 pense que la première année où Énergir a mis en  
15 place des programmes formels en efficacité  
16 énergétique tels qu'on les connaît aujourd'hui, ça  
17 remonte à...

18 Q. **[35]** D'accord.

19 R. ... une décision qui a eu lieu, je crois en mil  
20 neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1999) ou deux  
21 mille (2000), de la Régie, pour l'année deux mille,  
22 deux mille un (2000-2001), à ma connaissance.

23 Q. **[36]** Ça nous permet une mise en contexte. Parfait.  
24 Maintenant, à la page 4, quand vous dites, au  
25 deuxième boulet :

1 Des clientes participants et  
2 partenaires très satisfaits (taux de  
3 satisfaction de 85 %-90 %)

4 Bravo! Nous, on est toujours un peu curieux de  
5 savoir si... parce que si vous interrogez les...  
6 c'est-à-dire ceux qui ne participent pas, ceux  
7 qui... ceux que vous ne captez pas finalement.  
8 Parce qu'on est toujours un peu... Évidemment, on  
9 comprend de ça que vous avez parlé à ces gens-là,  
10 mais les gens, je dirais, comment dire, les  
11 absents, est-ce que vous avez des moyens de mesurer  
12 cet aspect-là?

13 R. Je ne suis pas certain de bien comprendre votre  
14 question, Maître Turmel.

15 Q. **[37]** Les non-participants, par exemple, vous avez  
16 des participants à vos programmes...

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[38]** ... qui sont des clients.

19 R. Oui.

20 Q. **[39]** Mais, tous vos clients ne sont pas des  
21 participants. Alors, parlons des clients non-  
22 participants.

23 R. Non. Ce bout-là de la question, je l'avais bien  
24 compris.

25 Q. **[40]** Ah! D'accord.

1 (10 h 41)

2 R. C'est plus l'autre volet où vous demandez : « Est-  
3 ce que vous sondez la satisfaction des non  
4 participants... »

5 Q. **[41]** Je me suis mal exprimé.

6 R. ... avec vos programmes d'efficacité énergétique? »

7 Q. **[42]** Oui. Oui. Oui.

8 R. À cette question-là, on répond : « Bien. C'est  
9 difficile de leur demander ce qu'ils en pensent  
10 s'ils n'ont pas participé. »

11 Q. **[43]** Vous avez raison, mais revenons à la première  
12 question.

13 R. Pouvez-vous la reformuler, s'il vous plaît, parce  
14 que...

15 Q. **[44]** Alors...

16 R. Des clients participants à ça...

17 Q. **[45]** Vous avez des clients. Certains sont  
18 participants, d'autres sont non participants. Vous  
19 nous parlez de clients participants, qui...

20 R. Oui.

21 Q. **[46]** Voilà. Alors, est-ce que vous sondez les  
22 clients non participants pour voir, notamment,  
23 quels sont les motifs de non participation, par  
24 exemple? C'est assez clair comme question?

25 R. Oui.

1 Q. **[47]** O.K.

2 R. Je réfléchis. Euh... Si vous me donnez un instant.

3 Pour répondre à votre question, en fait, il n'y a  
4 pas de sondage particulier auprès des non  
5 participants pour savoir pourquoi eux,  
6 personnellement, ne participent pas. Cependant,  
7 dans le cadre de nos travaux d'évaluation, il y a  
8 toujours une section, ce qu'on appelle « l'analyse  
9 de marché » où on va sonder non pas les  
10 participants, mais plutôt les gens qui font la mise  
11 en marché des processus, donc les installateurs-  
12 plombiers, par exemple, ou les ingénieurs, on va  
13 leur demander quelles sont leurs points de vue sur  
14 la participation au programme, quelles sont les  
15 pistes d'amélioration qu'ils y voient. Donc, c'est  
16 dans cette consultation-là qui n'est pas, entre  
17 guillemets, « un sondage de satisfaction », mais  
18 plutôt une collecte d'informations qui se fait dans  
19 le processus d'évaluation, entre guillemets  
20 « section, évaluation du marché ».

21 Q. **[48]** C'est une constatation un peu indirecte des  
22 partenaires qui sont en lien avec vos clients...

23 R. Voilà.

24 Q. **[49]** ... non participants.

25 R. Exact.

1 Q. [50] O.K. Parfait. Merci. Ça répond à la question.  
2 Si on veut mettre en... Madame la Greffière, sur la  
3 page... sur l'écran, si vous vous le voulez bien,  
4 la pièce, dans le dossier, C-Énergir-0019, c'est  
5 les réponses à la DDR numéro 1 de la FCEI, donc C-  
6 Énergir, dans le C. O.K. Vous pouvez y aller. O.K.  
7 Il faut se brancher, peut-être... Oui. Donc, à la  
8 page 2 de 16. Bon. Alors, j'illustre sur... donc,  
9 l'écran, les premières DDR. Bien en fait, les deux  
10 premières DDR de la FCEI à Énergir. La première  
11 était la suivante, 1.1 :

12 Veuillez confirmer[...]

13 Et nous avons donné, en préambule, certains textes  
14 qui font état de la difficulté. Ce n'est pas une  
15 surprise. Hein? Qu'on veut... à rejoindre les  
16 clientèles affaires.

17 Mme ISABELLE LEMAY :

18 Oui.

19 Me ANDRÉ TURMEL :

20 Merci. Bon « timing ».

21 Q. [51] Donc, dans la citation qui précède, on parlait  
22 donc, de la difficulté à rejoindre la clientèle  
23 affaires. Et la question qu'on vous demandait :

24 Veuillez confirmer la compréhension de  
25 la FCEI que la clientèle dans le

1                    marché des petits clients affaires est  
2                    historiquement une clientèle qui  
3                    participe peu aux programmes  
4                    d'efficacité énergétique et notamment  
5                    à ceux d'Énergir.

6                    Et nous nous attendions à un « oui », mais voici  
7                    pourquoi. Mais vous n'êtes pas rendu au premier  
8                    but, vous nous avez dit : « On ne sait pas c'est  
9                    quoi des petits clients affaires. Puis, de toute  
10                    façon, votre référence, elle parle d'HQ. » Alors,  
11                    tassons un peu les références et parlons des vraies  
12                    choses. Quand je vous parle de « clients  
13                    affaires », c'est les clients D-1 qui ne sont pas  
14                    résidentiels maintenant, ceux, les petits débits.  
15                    Alors, est-ce que vous êtes d'accord avec moi que  
16                    ça demeure toujours une difficulté de rejoindre ces  
17                    buanderies, ces dépanneurs, ces... tous les petits  
18                    commerces auxquels on pense, qui ont des petits  
19                    débits, mais qui ne sont pas des résidentiels.

20                    R. Je vais vous référer, Maître Turmel, à la réponse à  
21                    la question 1.3, où vous avez, à la page 3...

22                    Q. **[52]** Oui.

23                    R. ... de la demande de renseignement, telle que  
24                    révisée là. Un tableau qui détaille la  
25                    participation aux différents volets de nos



1 programmes qui peuvent s'adresser de relativement  
2 près à la clientèle que maintenant vous  
3 caractérisez de « petits clients affaires ».

4 (10 h 46)

5 Mme ISABELLE LEMAY :

6 On parle de la pièce Énergir 0030? C-0030.

7 Me ANDRÉ TURMEL :

8 Attendez, là vous parlez d'une autre pièce?

9 Mme ISABELLE LEMAY :

10 C'est ça? La pièce révisée.

11 Me VINCENT POULIOT :

12 R. Exact, c'est la pièce, C-Énergir-0030 qui est la  
13 révision de la pièce C-0019.

14 Me ANDRÉ TURMEL :

15 C'est la même réponse, mais révisée d'accord.

16 Me VINCENT POULIOT :

17 R. C'est ça.

18 Me ANDRÉ TURMEL :

19 Oui, parfait.

20 Q. **[53]** Merci pour la précision.

21 R. En fait, on n'a pas la même lecture que vous. Dans  
22 le fond, l'offre d'Énergir est en deux grandes  
23 catégories comme vous le savez. On travaille au  
24 niveau des appareils à haute efficacité  
25 énergétique, puis on travaille au niveau des

1 différentes études de faisabilité, puis de  
2 l'implantation de mesures à haute efficacité  
3 énergétique. Donc, c'est deux grandes familles.

4           Quand on regarde la première famille  
5 d'appareils efficaces, comme je disais tantôt, on  
6 travaille avec nos partenaires plombiers, on  
7 travaille avec nos PCGN qu'on appelle, pour  
8 rejoindre spécifiquement ces clientèles-là. Donc,  
9 les résultats que vous voyez dans le tableau  
10 présenté à la réponse à la question 1.3 illustrent  
11 l'historique des trois dernières années en termes  
12 de nombre de participants, puis on voit vraiment  
13 que le nombre de participants n'est pas quand même  
14 négligeable. Donc, on ne dit pas qu'on rejoint  
15 parfaitement toutes les clientèles, mais l'offre  
16 d'Énergir en matière de mesures ou de volets  
17 d'efficacité énergétique pour rejoindre ces  
18 clientèles-là, en fonction de leurs besoins, est  
19 présente et si elle n'est pas présente, si vous me  
20 permettez de compléter, bien c'est justement  
21 pourquoi on propose un nouveau volet visant les  
22 thermostats intelligents dans le marché affaires  
23 pour compléter l'offre qui est déjà présente.

24 Q. [54] Vous n'avez pas répondu à ma question. C'est  
25 intéressant le tableau que vous donnez là. On peut

1 bien s'y arrêter deux minutes. On voit surtout en  
2 deux mille quinze (2015) deux mille dix-sept  
3 (2017), plutôt une stagnation, mais là n'est pas ma  
4 question. Le plus important c'est, je comprends que  
5 vous me dites aujourd'hui que vous êtes satisfait  
6 du taux de réponses de la clientèle affaires,  
7 voulant dire D-1, non résidentielle. Pour vous,  
8 vous êtes pleinement satisfait. C'est ce que je  
9 comprends de ce que vous me dites? Vous me dites :  
10 « Regardez, il y a un tableau, il y a des  
11 chiffres... », je comprends, puis je ne conteste  
12 pas les chiffres qui sont là. Le but avec vous ce  
13 n'était pas de regarder le tableau.

14 Premièrement, quand on regarde le tableau,  
15 on constate quand même une stagnation. Vous serez  
16 d'accord avec moi. Mais deuxièmement, vous me dites  
17 que tout a été fait, tout est beau pour nos clients  
18 dont on parle. C'est ça que vous dites?

19 R. Pas du tout. C'est pas ça que je vous dis. Ce que  
20 je vous dis, c'est que nos résultats historiques  
21 démontrent qu'on a une offre qui comble les besoins  
22 et si on regarde justement la volonté d'Énergir,  
23 c'est d'accroître nos efforts. Donc, le plan de  
24 croissance dont je vous ai fait référence tout à  
25 l'heure de trente pour cent (30 %) comprend aussi

1 une croissance de nos prévisions dans le cadre des  
2 programmes que vous avez à l'intérieur de la pièce  
3 ou de la réponse à la question 1.3 sur la durée du  
4 plan. Donc, si vous regardez chacun de ces volets-  
5 là de façon très spécifique, vous allez voir dans  
6 tous les cas de figure, à moins que je me trompe,  
7 une croissance de ce qui est anticipé en termes de  
8 participation. Et le plan qu'on vous a également  
9 présenté d'entrée de jeu dans la présentation, donc  
10 nos stratégies de croissance visent justement à  
11 appuyer ça au cours des prochaines années. Donc, on  
12 travaille dans le bon sens.

13 Q. [55] D'accord. À la question 1.2 qui précède, on  
14 vous posait la question : Veuillez indiquer si  
15 Énergir a constaté une évolution dans la  
16 participation des petits clients affaires au  
17 programme d'efficacité énergétique au cours des  
18 dernières années? Et là, vous nous avez dit... Vous  
19 nous renvoyez à la question précédente, 1.1, où  
20 vous n'avez pas répondu, mais là, puisque que vous  
21 nous renvoyez au tableau, retournons dans le  
22 tableau. Et vous nous dites finalement que, bien je  
23 pose la question. Quand on regarde le tableau, est-  
24 ce qu'on constate une évolution des participants,  
25 des petits clients D-1, affaires, à votre avis? Si

1           oui, montrez-moi le.

2           R. Non, puis c'est pour ça qu'on veut justement  
3           proposer une croissance au cours des prochaines  
4           années. On se rejoint là-dessus.

5           Q. **[56]** O.K. Parfait. Je veux juste établir, on veut  
6           établir pour le passé que ça a pas été facile, ça a  
7           stagné. Parfait. Là, une fois qu'on a dit ça, on se  
8           retourne vers l'avenir.

9           R. En fait, juste pour me permettre, vous me mettez  
10          une réponse dans la bouche que je n'ai pas  
11          mentionnée là. Donc, je n'ai pas dit qu'il y avait  
12          de la difficulté. Je vous ai répondu qu'il y avait  
13          une certaine forme de constance et par la suite on  
14          avait l'intention d'accroître nos efforts en termes  
15          de participation par les éléments de la stratégie  
16          dont je vous ai mentionnée.

17          Q. **[57]** D'accord. Merci. C'est clair. Je ne sais pas  
18          si vous avez pris connaissance du mémoire de la  
19          FCEI?

20          R. Oui.

21                 (10 h 51)

22          Q. **[58]** O.K. Je vais simplement y référer. Vous pouvez  
23          y aller si vous voulez, mais juste parler de quatre  
24          titres.

25                         Dans le... dans le mémoire de la FCEI, nous

1       avons indiqué, bien, le souhait de la FCEI que les  
2       distributeurs instaurent les pratiques gagnantes en  
3       efficacité énergétique pour les clients affaires et  
4       je parle... je suis aux pages 9 à... 9 à 12. Et  
5       dans les faits, je vais le paraphraser, à la page 9  
6       on dit, bon, la littérature dans le domaine et  
7       aussi la pratique au Canada anglais, bien, nous  
8       enseignent qu'il y a quelques pratiques gagnantes  
9       qui sont susceptibles d'amener du succès. Il y en a  
10      quatre dans les faits.

11               La première, on parle de la segmentation du  
12      marché de manière à présenter une offre faite sur  
13      mesure pour chaque segment, et je vous passe le  
14      détail, il y a une citation. La deuxième, mettre en  
15      place des moyens de promotion et de communication  
16      faits sur mesure pour chaque segment de clientèle,  
17      la page 10. La troisième de quatre, amener l'offre  
18      au client de manière proactive plutôt que  
19      d'attendre que le client aille vers l'offre, en  
20      proposant un accompagnement soutenu de manière à  
21      minimiser le temps que les entreprises doivent y  
22      consacrer. Et, enfin, offrir une aide financière  
23      importante et du financement sans intérêt.  
24      C'étaient les quatre têtes de chapitres que vous  
25      avez lus il y a peut-être un bout de temps. Je ne

1           veux pas aller... aller à l'intérieur mais de  
2           manière générale, est-ce que ce qu'on présente,  
3           nous, comme bonne pratique, parce qu'on a fait nos  
4           devoirs, ça vous apparaît raisonnable, réaliste?

5       R. Écoutez, ça... ça rejoint en partie certains  
6           éléments que mon collègue Philippe Rivard a  
7           mentionnés tout à l'heure. Donc, vous parlez de  
8           segmentations, évidemment, on n'offre pas un  
9           programme, des mesures d'efficacité énergétique ou  
10          un volet efficacité énergétique de la même manière  
11          dans le marché résidentiel qu'on peut le faire dans  
12          le marché de la grande entreprise. Donc, si vous  
13          regardez l'offre d'Énergir, on se colle à ça.

14                Vous avez parlé également de promotions,  
15           évidemment, on a des campagnes qui se font sur les  
16           médias sociaux, sur notre site Internet, on veut en  
17           faire encore plus. On applique déjà cette bonne  
18           pratique. Vous avez également parlé d'être  
19           proactifs, donc d'accompagner, ce que je vous  
20           réponds à ça, c'est qu'on a déjà une force de vente  
21           sur le terrain qui est de mieux en mieux formée. On  
22           a également une équipe technique, nos ingénieurs  
23           chez DATECH qui accompagnent nos clients dans le  
24           cadre de leurs projets.

25                Et finalement, sur le dernier point, et je

1 vous rejoins particulièrement sur celui-là, en lien  
2 avec les aides financières de façon à ce qu'elles  
3 soient... je ne vous dirais pas... non pas, comme  
4 vous l'avez mentionné, le terme que vous avez  
5 utilisé c'est important ou substantiel, je suis  
6 traduirais plutôt ça par une aide financière qui  
7 est bien calibrée, pour reprendre les termes qu'on  
8 a présentés tout à l'heure, de façon à couvrir une  
9 portion, je vous dirais, significative des  
10 surcoûts, pour être un élément déclencheur dans le  
11 processus et avoir un effet sensible sur la période  
12 de retour sur l'investissement du point de vue du  
13 client également.

14 Q. [59] D'accord. Vous venez de mentionner notamment,  
15 bon, les résidentiels, les clients grandes  
16 entreprises, là, faisons un point d'arrêt sur les  
17 clientèles affaires. Donc, pas les résidentiels,  
18 pas les grandes entreprises, ceux que je représente  
19 notamment et ceux avec lesquels on pense que vous  
20 n'avez pas une difficulté ou un problème mais qui  
21 sont plus difficiles à capter. En matière de  
22 communication, est-ce que... bien, en général,  
23 quels sont les outils prospectifs que vous proposez  
24 pour rejoindre ces gens-là?

25 R. Vous avez, puis ça ne fait pas partie de la preuve



1 au dossier mais je vais vous référer à notre plus  
2 récent rapport annuel deux mille dix-sept - deux  
3 mille dix-huit (2017-2018), donc, les grands  
4 esprits se rejoignent, donc, vous allez pouvoir  
5 constater plus des actions de communication qui ont  
6 été proposées par Énergir pour rejoindre l'ensemble  
7 de la clientèle.

8 Q. [60] Alors, nous y venons. Donc, pendant la pause,  
9 Madame la greffière, j'ai couru à mon bureau pour  
10 aller faire... donc, c'est un extrait du rapport  
11 annuel dans le dossier 4079. Je comprends qu'on  
12 aurait pu le montrer mais j'ai compris tout à  
13 l'heure votre commentaire, pas de problème.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Mais on va... on va le coter...

16 Me ANDRÉ TURMEL :

17 Oui.

18 LA GREFFIÈRE :

19 ... C-FCEI-26.

20

21 C-FCEI-0026 Extrait du rapport annuel au 30  
22 septembre 2018

23

24 Me ANDRÉ TURMEL :

25 26. Donc, c'est... la C-FCEI-26 c'est la pièce

1 Énergir R-13, document 2. C'est un extrait du  
2 rapport... de cette pièce qui présente, bon, les  
3 actions en matière d'efficacité énergétique et il y  
4 a une page, la page 24, qui présente les activités  
5 de communication, comme vous voyez, et qui nous  
6 renvoie à une annexe, l'annexe D, qui liste dix  
7 pages d'actions, je ne peux pas vous dire... je  
8 suis d'accord avec vous, on ne peut pas dire que  
9 vous ne faites rien. Il y a... il y a des... il y a  
10 du mouvement, mais la question là c'est : du  
11 mouvement c'est bien mais la question c'est :  
12 est-ce que c'est assez ciblé. Puis je ne veux pas  
13 passer avec vous l'ensemble des actions de  
14 communication, mais à l'égard des... bien, de vos  
15 actions de communication pour les non-participants  
16 clientèle affaires, je cherche dans ce tableau et  
17 je vois... Bien, évidemment, ça c'est le passé.  
18 Mais il y avait peu de choses, on s'entend. Et  
19 j'essaie de voir qu'est-ce que vous allez faire  
20 pour le futur en matière d'actions de  
21 communication.

22 (10 h 56)

23 R. En fait, encore là, votre commentaire sur le fait  
24 qu'il y a peu de choses, j'ai de la difficulté  
25 avec... réconcilier avec le fait que vous constatez

1 qu'il y a beaucoup de choses.

2 Q. [61] Non, il y a beaucoup de choses de manière  
3 générale qui couvrent beaucoup de clientèle  
4 générale, les partenaires, les ingénieurs. Quand on  
5 regarde... On peut prendre le temps de regarder si  
6 vous voulez, là. Mais, t'sais, il y a  
7 l'identification, il y a les types. Par exemple, on  
8 parle de votre site web. C'est une action de  
9 communication le site web. Mais on s'entend que  
10 c'est une action de communication assez générale.  
11 Juste de voir avec vous, par exemple, fort de ces  
12 actions de communication passées, c'est un rapport  
13 annuel, est-ce que vos actions de communication  
14 futures vont ressembler à ça ou vous allez en  
15 cibler davantage? C'est ça ma question.

16 R. Si vous revenez à la présentation que nous avons  
17 faite d'entrée de jeu, une des premières activités  
18 à la page 6 de la présentation, vous voyez que le  
19 sixième point dans notre plan de croissance vise  
20 une commercialisation accrue de nos programmes et  
21 des différents volets, mesures d'aide financière  
22 promues. Donc, on vous rejoint complètement. Donc,  
23 si on veut appuyer une croissance dans nos  
24 résultats, on doit communiquer davantage. Donc,  
25 c'est certain que ce qu'on a fait par le passé est

1 très bien à notre niveau, mais il faut qu'on en  
2 fasse encore plus. On s'entend là-dessus. Ça, c'est  
3 clair.

4 Q. **[62]** Hausser son jeu comme disait notre collègue  
5 qui m'a précédé en matière de hockey.

6 R. Oui.

7 Q. **[63]** O.K. Je vous remercie. Ça termine mes  
8 questions.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci, Maître Turmel. Alors, nous poursuivons avec  
11 Gazifère, maître Georgescu.

12 Me ADINA GEORGESCU :

13 Bon matin, Madame la Présidente, Messieurs les  
14 Régisseurs. Adina Georgescu pour Gazifère. Nous  
15 n'aurons pas de questions ce matin. Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Parfait. Merci. Alors, Maître Thibault-Bédard pour  
18 le GRAME.

19 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

20 Bonjour. Prunelle Thibault-Bédard pour le GRAME.

21 Bonjour, Madame la Présidente, Messieurs les  
22 Régisseurs, et bonjour aux membres du panel.

23 Q. **[64]** Nous commençons avec une question qui ne sera  
24 pas une surprise pour les témoins. Nous avons  
25 avisé de deux questions particulières qui seraient

1 posées lors des audiences. Je fais référence ici à  
2 une DDR que la Régie avait posée au GRAME où elle  
3 reprenait une recommandation du GRAME... Pardon.  
4 Une DDR que la Régie avait posée à Énergir où elle  
5 reprenait une recommandation du GRAME de vérifier  
6 le nombre de participants engagés pour certains  
7 programmes. Vous aviez répondu à l'époque  
8 qu'Énergir était momentanément dans l'incapacité de  
9 produire l'information en raison de l'absence d'une  
10 personne. Donc, nous nous demandons si cette  
11 personne est de retour et si vous pouvez confirmer  
12 les participants engagés pour l'année deux mille  
13 dix-sept-deux mille dix-huit (2017-2018) des  
14 programmes PE208, 215, 219, 220, 225 et 234?

15 M. VINCENT POULIOT :

16 R. Non, la personne n'est toujours pas de retour.

17 Q. **[65]** D'accord. Est-ce que vous avez une idée  
18 puisque c'est une information qui avait également  
19 été demandée par la Régie, est-ce que c'est une  
20 information qui pourrait être disponible à court  
21 terme?

22 R. Écoutez, comme vous savez, on est une petite équipe  
23 chez Énergir, la plus productive qu'on essaie de  
24 l'être, sauf qu'on a des forces qui sont  
25 complémentaires. Donc, on essaie de travailler au

1 meilleur de notre connaissance. Dans le cas qui  
2 nous occupe, la personne était absente. Son retour  
3 était prévue dans les derniers jours. Ça a été  
4 prolongé jusqu'à la mi-avril. Donc, je vais m'en  
5 tenir à cette réponse-là pour l'instant. Merci.

6 Q. **[66]** D'accord. Donc, je comprends que les  
7 informations à ce jour que vous aviez fournies à la  
8 Régie en réponse à sa DDR demeurent les  
9 informations les plus précises dont vous disposez  
10 pour répondre à ces interrogations?

11 R. Oui.

12 (11 h 01)

13 Q. **[67]** D'accord. Je vous demanderais s'il vous plaît  
14 de vous référer justement à la pièce où vous  
15 répondez à la Régie. C'est C-Énergir-0041.  
16 J'aimerais qu'on regarde les informations que vous  
17 avez fournies. Et dans cette pièce, il y avait un  
18 tableau à la réponse 1.1. Merci, Madame la  
19 Greffière. Les premières questions sont simplement  
20 des questions de compréhension pour qu'on comprenne  
21 bien le tableau qu'on a sous les yeux. Pourriez-  
22 vous, d'abord, nous définir les participants bruts,  
23 qu'est-ce que ça inclut des participants bruts?

24 R. Un participant brut, c'est un participant qui est  
25 rendu au terme de son processus et qui a reçu une

1 aide financière, sans considérer tous les effets de  
2 distorsion qui sont généralement appliqués pour les  
3 fins des résultats habituellement présentés par  
4 Énergir à la Régie.

5 Q. **[68]** O.K. Donc, on pourrait parler d'un participant  
6 qui est confirmé, il est engagé, il a payé, on ne  
7 revient plus en arrière à ce moment-ci?

8 R. C'est-à-dire que ce n'est pas lui qui a payé.

9 Q. **[69]** Euh... Pardon. Pardon. Oui.

10 R. C'est nous qui avons...

11 Q. **[70]** Oui. Payé... je... oui.

12 R. Nous lui avons octroyé l'aide financière, donc son  
13 dossier est complété.

14 Q. **[71]** Merci. Merci de me corriger. Et si on regarde  
15 maintenant les dossiers actifs. Vous avez parlé  
16 parfois de dossiers actifs, dossiers physiques  
17 actifs, je présume que c'est synonyme?

18 R. Oui.

19 Q. **[72]** O.K. Et est-ce qu'on peut définir cette  
20 expression, s'il vous plaît?

21 R. Ce qu'on entend par « dossiers actifs », ce sont  
22 des demandes que nous avons reçues, qui sont en  
23 processus de traitement. Donc, ce ne sont pas des  
24 dossiers qui ont été complétés encore, pour  
25 lesquels il y a eu des aides financières qui ont

1           été versées. Donc, c'est l'ensemble des demandes  
2           que nous avons reçues durant l'année en cours,  
3           peut-être même l'année précédente, qui sont en  
4           processus et qui sont susceptibles d'être payées  
5           dans le cadre des prochains mois. Sinon, ça va  
6           déborder dans le cadre de l'année financière  
7           subséquente.

8           Q. **[73]** O.K. Et entre un « dossier actif » et un  
9           « dossier engagé », la différence?

10          R. Je dirais qu'un « dossier engagé », c'est un sous-  
11          ensemble des dossiers actifs.

12          Q. **[74]** Hum, hum.

13          R. Pour lesquels il y a déjà eu une analyse détaillée  
14          qui a été faite, soit de notre côté, d'un point de  
15          vue administratif ou d'un point de vue technique  
16          pour lequel on a, entre guillemets, « confirmé »  
17          que l'ensemble des critères associés à ce volet-là  
18          ont été respectés. Donc, ce n'est pas une promesse  
19          d'un versement, mais c'est plus de dire à un  
20          participant : « Écoutez. Vous avez rempli  
21          l'ensemble des critères. Maintenant, réalisez votre  
22          projet de votre côté. » Et si, au terme de cette  
23          réalisation-là, les paramètres sont...  
24          d'installation ou d'implantation sont conformes à  
25          ceux qui avaient été initialement prévus, à ce



1 moment-là il y aura un versement à l'aide  
2 financière. Ça fait que c'est une forme  
3 d'engagement à ce que le client... Le client doit  
4 s'attendre à recevoir des aides financières. Donc,  
5 c'est comme, je dirais, une... un... Je dirais...  
6 Ce n'est pas une certitude, mais c'est comme un  
7 engagement du fait qu'il va recevoir une aide  
8 financière pour la réalisation de son projet. Donc,  
9 ça lui permet d'aller de l'avant.

10 Q. **[75]** O.K. Donc, on pourrait dire que les dossiers  
11 actifs comprennent les dossiers engagés et les  
12 dossiers ouverts pour lesquels l'analyse n'est pas  
13 complétée encore?

14 R. C'est ce que je vous parlais tout à l'heure, en  
15 termes de sous-ensemble.

16 Q. **[76]** Parfait. Parfait. Merci. Dans votre tableau,  
17 vous faites référence aux dossiers actifs en date  
18 du onze (11) février deux mille dix-neuf (2019).  
19 Est-ce que le chiffre qui est indiqué dans cette  
20 colonne comprend des dossiers pour lesquels le  
21 versement de l'aide financière aurait eu lieu entre  
22 le premier (1er) octobre deux mille dix-huit (2018)  
23 et le onze (11) février deux mille dix-neuf (2019)?

24 R. Je ne suis pas certain de bien comprendre votre  
25 question. Est-ce que vous pouvez pointer dans le

1           tableau à quoi vous faites références?

2       Q. **[77]** Oui. Je fais références aux chiffres qui se  
3           retrouvent... la valeur qui se retrouve à la  
4           dernière colonne, la colonne E. Donc, le nombre de  
5           dossiers actifs en date du onze (11) février. Ce  
6           nombre-là... Prenons juste la première ligne, à  
7           titre d'exemple...

8       R. Oui.

9       Q. **[78]** 274. Donc, à l'intérieur du 274, on inclut les  
10          dossiers pour lesquels l'aide financière a été  
11          payée...

12      R. Non.

13      Q. **[79]** ... entre le premier (1er) octobre et le onze  
14          (11) février deux mille dix-neuf (2019)?

15      R. Non.

16      Q. **[80]** Non? Ce n'est pas inclus?

17      R. C'est exclu.

18      Q. **[81]** Pourquoi est-ce que c'est exclu? Le dossier  
19          est considéré comme fermé puisque l'aide  
20          financière... O.K. Je comprends...

21      R. Exactement. Exactement.

22      Q. **[82]** Merci. Merci. Donc, je me répète un peu, mais  
23          juste pour être certaine de bien comprendre. Ça  
24          fait que, dans le fond, il y a juste deux sous-  
25          ensembles dans les dossiers actifs. Il y a les

1 dossiers « engagés pas payés » et il y a les  
2 dossiers « ouverture de dossiers, analyse pas  
3 complétée ».

4 R. Exact.

5 Q. **[83]** Merci beaucoup. Comment est-ce que vous  
6 établissez la valeur que l'on retrouve à la colonne  
7 C, « nombre de participants prévus »?

8 (11 h 06)

9 R. C'est établi selon... dans le dossier tarifaire  
10 dans lequel ça fait référence. Donc, on a une  
11 méthodologie qui est basée sur nos données  
12 historiques. On regarde également le nombre de  
13 dossiers que nous avons engagés dans le cadre... ou  
14 actifs dans le cadre de cette préparation-là. Donc,  
15 on regarde les tendances de marchés. On regarde ce  
16 qui se passe sur le terrain. On regarde les  
17 évaluations de programmes ou de volets qu'on a eus  
18 dans le passé qui peuvent... toutes les sources  
19 d'informations qui peuvent nous être utiles aux  
20 fins de l'exercice.

21 Donc, on fait un exercice détaillé volet  
22 par volet, en fonction de l'historique de  
23 participation, la réglementation qui peut être mise  
24 en place par les gouvernements, les interactions  
25 entre les différents volets. Tout ce qu'on peut

1 percevoir comme étant des signaux est intégré dans  
2 la réflexion.

3 Donc, on n'est pas ici dans l'élaboration  
4 d'un gros modèle mathématique très complexe. On est  
5 vraiment sur du terrain. On regarde ce que le passé  
6 nous enseigne et comment on anticipe l'avenir.

7 Q. **[84]** Vous avez dit entre autres, parmi les choses  
8 que vous regardez, que vous regardez les dossiers  
9 actifs. Est-ce qu'il y a un certain...  
10 historiquement, un certain pourcentage de  
11 réalisation des dossiers actifs qui deviennent  
12 ensuite des participants bruts à vos différents  
13 programmes.

14 R. On espère que c'est le plus... le nombre le plus  
15 élevé possible, évidemment, mais on n'a pas de...  
16 on n'a pas de statistiques sous la main là-dessus.

17 Q. **[85]** O.K. Vous n'établissez pas de statistiques.  
18 Est-ce que, encore une fois, question de  
19 compréhension, s'il vous plaît. Donc, je remarque  
20 dans le tableau on a la colonne « Écart D-C » qui  
21 indique moins soixante-treize (-73). Donc, si je  
22 comprends bien ici, il faudrait que soixante-treize  
23 (73) participants se concrétisent parmi les deux  
24 cent soixante-quatorze (274) dossiers actuellement  
25 ouverts pour pouvoir atteindre votre objectif de

1 cent trois (103) participants.

2 R. C'est exactement comme ça qu'il faut l'interpréter.

3 Q. **[86]** Merci. Je fais juste un petit tri dans mes  
4 questions pour vous en éviter si possible. Laissez-  
5 moi un petit instant, s'il vous plaît.

6 Vous voyez peut-être l'angle que je prends  
7 un peu dans mes questions là. Ce qu'on tente de  
8 voir, c'est si les données que vous avez fournies à  
9 la Régie dans la réponse 1.1 peuvent nous aider à  
10 valider les prévisions que vous avez faites, le  
11 GRAME qui soulevait certaines interrogations à cet  
12 égard-là.

13 Donc, c'est pour ça que j'essaie de  
14 fouiller un peu dans les chiffres puis de trouver  
15 des pourcentages de réalisations parce que puisque  
16 vous me dites « bien, la seule information qu'on a  
17 de disponible à ce jour-ci, c'est le nombre de  
18 dossiers actifs » on se demande quel genre de  
19 conclusion on peut tirer de ça. On a regardé dans  
20 des tableaux des années précédentes, les chiffres  
21 confirmés pour les années précédentes en tentant  
22 d'établir un tel ratio. Je voudrais juste avec vous  
23 voir si on peut valider l'exercice.

24 J'aurais deux pièces à déposer, s'il vous  
25 plaît. Il s'agit, la première qui va être cotée C-

1 GRAME-0038 est un extrait du dossier R-4024-2017,  
2 un extrait de la pièce B-0071. Tout est là, mais je  
3 peux faire la distribution, ça va être plus facile.  
4 J'en ai faites une dizaine.

5  
6 C-GRAME-0038 Extrait de la pièce B-0071 du  
7 dossier R-4024-2017

8  
9 Et la deuxième pièce qu'on va coter C-GRAME-0039  
10 est un - Oups! Je perds mes feuilles - est un  
11 extrait du dossier R-4079-2018, un extrait de la  
12 pièce B-0085.

13  
14 C-GRAME-0039 : Extrait de la pièce B-0085 dans  
15 le dossier R-4079-2018

16  
17 (11 h 11)

18 Q. **[87]** Alors, je demanderais au témoin de prendre  
19 d'abord la première pièce dont j'ai parlé. C'est-à-  
20 dire l'extrait du dossier R4024-2017. J'ai  
21 seulement fait un extrait, donc, si on tourne la  
22 page, le tableau qui se retrouve à l'endos. Pour  
23 les fins de l'exemple, on va regarder le programme  
24 PE208. C'est la troisième ligne de la section  
25 résidentielle. Donc, si on regarde la ligne 208 et

1 qu'on la compare avec la ligne 208 qu'on retrouve  
2 également dans votre réponse à la Régie, on  
3 constate, je vous ramène donc dans le tableau du  
4 dossier 4024, on constate à la toute fin du  
5 tableau, dans la dernière colonne, un pourcentage  
6 de douze pour cent (12 %) des participants qui ont  
7 été engagés en deux mille seize (2016) deux mille  
8 dix-sept (2017) et qui ont été payés également en  
9 deux mille seize (2016) deux mille dix-sept (2017).  
10 Est-ce qu'avec ce douze pour cent là (12 %) il y a  
11 une façon dont on peut l'appliquer au nombre de  
12 dossiers actifs au 274 et tirer une conclusion qui  
13 nous aiderait... Je comprends que je suis un petit  
14 peu vague, mais je veux qu'on réfléchisse ensemble,  
15 est-ce qu'il y a une façon dont on peut utiliser ce  
16 pourcentage-là pour déduire les chances de succès  
17 de nos deux cent soixante-quatorze (274) dossiers  
18 actifs?

19 R. En fait, je vous dirais non. Essentiellement, le  
20 portrait auquel vous faites référence dans le  
21 tableau, si vous me permettez, simplement pour les  
22 fins de la discussion d'expliquer un petit peu ce  
23 tableau.

24 Q. [88] Bien sûr.

25 R. Donc, vous avez... Je vais regrouper les colonnes

1 en trois (3) grandes catégories. Donc, les deux (2)  
2 premières colonnes font référence aux résultats  
3 réels de l'année et les quatre (4) colonnes  
4 additionnelles visent à déterminer quelle est la  
5 période dans laquelle les dossiers émanent. Donc,  
6 est-ce qu'ils émanent de périodes antérieures ou  
7 est-ce qu'ils émanent de dossiers qui ont été et  
8 engagés et payés dans la même année. Donc, pour  
9 prendre votre ligne. Ce qu'on comprend de ce  
10 tableau-là, c'est qu'on a eu soixante-quatorze (74)  
11 participants en deux mille seize (2016) deux mille  
12 dix-sept (2017) dont soixante-six (66) émanent  
13 d'engagements d'années antérieures et huit (8)  
14 émanent de l'année en cours.

15           Donc, ce que ça illustre, c'est le délai de  
16 concrétisation entre le moment où on engage un  
17 dossier et le moment où il est payé. Ce n'est pas  
18 un indicateur de réalisation d'un dossier actif en  
19 dossier réellement payé. Ça fait que dans ce sens-  
20 là, je vous dis que c'est des informations qui sont  
21 intéressantes pour illustrer le délai de processus  
22 de réalisation et de paiement des résultats  
23 annuels, mais ce n'est pas un indicateur qui permet  
24 de juger de la probabilité de réalisation de  
25 dossiers actifs en dossiers payés ou réalisés au



1 terme d'une année.

2 Q. **[89]** Merci. On s'épargne quelques questions. Est-ce  
3 que le nombre de dossiers qui ont été actifs pour  
4 les années précédentes, donc une information  
5 similaire à celle que vous avez fournie à la  
6 réponse 1.1, est-il disponible quelque part, si on  
7 voulait connaître cette information-là pour deux  
8 mille seize (2016) deux mille dix-sept (2017) ou  
9 antérieurement?

10 R. Je vais vous avouer très honnêtement, la façon dont  
11 on a obtenu l'information, c'est en allant dans le  
12 classeur et en comptant le nombre de dossiers.  
13 Malheureusement, je suis pas capable de retourner  
14 dans le temps pour me repositionner à la même  
15 période pour aller compter le nombre de dossiers  
16 qu'on avait à ces différents moments-là dans le  
17 temps. Ça fait que je suis désolé, mais la réponse  
18 est non.

19 Q. **[90]** Merci d'avoir pris la peine de physiquement  
20 compter les dossiers. On avait transmis également  
21 une autre question avant l'audience, mais vu votre  
22 réponse à la première, je devine la réponse à la  
23 seconde. Là on demandait également si vous pouviez  
24 confirmer le nombre de participants engagés pour  
25 trois (3) programmes supplémentaires, PE103, 202,

1 233. Donc, vous me confirmez également que  
2 l'information n'est pas disponible à ce stade?

3 R. Exact.

4 (11 h 17)

5 Q. **[91]** Merci. J'ai presque terminé. J'aimerais  
6 maintenant vous poser une question concernant  
7 spécifiquement le programme « Construction et  
8 rénovation », est-ce que vous êtes en mesure de  
9 préciser ou d'estimer le rapport entre le nombre de  
10 participations reçues et le nombre qui se  
11 traduiront par la réalisation d'un projet?

12 R. On a pas de statistiques précises là-dessus mais  
13 comme je vous dis, on présume qu'à la limite, si un  
14 participant prend la peine de compléter la  
15 documentation, les formulaires, présente une  
16 demande c'est parce qu'il a vraiment... et qu'on  
17 lui confirme qu'il est admissible, on présume qu'il  
18 va... qu'il va réaliser les travaux. Il est  
19 toutefois possible qu'il y ait des clients qui...  
20 qui mettent fin à des projets pour toutes sortes de  
21 bonnes... de bonnes raisons. Donc, malheureusement  
22 on a pas de contrôle là-dessus et on a pas de  
23 décompte spécifique là-dessus.

24 Q. **[92]** Puis un projet qui est engagé de manière  
25 générale, il va aller jusqu'au bout, est-ce qu'il y

1 a des abandons parfois?

2 R. Si vous revenez trente (30) secondes dans le temps,  
3 c'est exactement ce que je viens de vous dire.

4 Q. [93] On parlait donc d'abandon d'un projet engagé.

5 R. Oui.

6 Q. [94] D'accord. Merci. Je change de registre pour ma  
7 dernière série de questions. Vous avez parlé un peu  
8 plus tôt des mécanismes qui sont en place pour  
9 contrôler les écarts entre les budgets réels et  
10 prévisionnels, j'aimerais vous poser une  
11 question... quelques questions à ce sujet-là mais  
12 sur le point particulier du passage aux charges,  
13 donc, l'amortissement sur dix (10) ans des aides  
14 financières. Mes questions ne se veulent pas de  
15 nature juridique mais de nature comptable. Je  
16 m'adresse à madame. Est-ce exact que l'absence de  
17 CFR pour les charges, soit celles de  
18 l'amortissement des aides financières, peut avoir  
19 un effet sur les trop-perçus?

20 Mme ISABELLE LEMAY :

21 C'est exact. Toutefois, la Régie s'était... s'était  
22 penchée sur ce sujet-là au dossier tarifaire deux  
23 mille dix-huit (2018) et elle trouvait que l'effet  
24 était plutôt faible. Donc, c'est pour cette  
25 raison-là qu'il n'y a pas de CFR pour les écarts.

1 Q. **[95]** Et cet effet que vous qualifiez de faible,  
2 est-ce qu'il se produit uniquement sur l'année  
3 projetée ou sur deux ans ou plus?

4 R. Alors, quand on mesure les faits au réel, quand on  
5 présente des résultats au réel au rapport annuel,  
6 l'écart pourrait être présent, c'est là qu'il va  
7 être présenté, c'est là qu'il va être constaté donc  
8 au niveau de la... en haut de ce qu'on avait prévu  
9 amortir dans l'année. Donc, il faut comprendre que  
10 les aides financières, comme elles sont amorties  
11 sur une période de dix (10) ans, c'est seulement un  
12 dixième de l'aide financière qui... qui est... qui  
13 est capté, qui est intégré dans la base de  
14 tarification et qui... qui est dans notre coût de  
15 service. Donc... donc, c'est pas l'ensemble, c'est  
16 vraiment une petite portion.

17 Q. **[96]** Merci. Et ma dernière question, vous avez fait  
18 référence un peu plus tôt à la discussion qui avait  
19 eu lieu au sujet des CFR dans le dossier tarifaire,  
20 si on se ramène maintenant au contexte différent de  
21 celui de l'approbation du Plan directeur pour une  
22 durée de cinq ans incluant les budgets, les  
23 programmes et aides financières, est-ce que Énergir  
24 serait favorable à la mise en place d'un CFR qui  
25 permettrait de capter les écarts entre le budget

1 d'aides financières autorisées et la valeur réelle  
2 des aides financières versées au cours d'un  
3 exercice?

4 R. Écoutez, on s'en remet à la Régie. Nous, on suit  
5 les... les procédures qui ont été établies.

6 Q. [97] D'accord. Je vous remercie. Ça met fin à mes  
7 questions. Merci.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Merci, Maître Thibault-Bédard. Nous allons  
10 poursuivre avec maître Turmel pour Hydro-Québec  
11 Distribution?

12 Me SIMON TURMEL :

13 Oui. Bonjour, Madame la Présidente, messieurs les  
14 Régisseurs. Simon Turmel pour Hydro-Québec  
15 Distribution. Nous n'aurons pas de question.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Vous faites une petite marché de santé, c'est bon.  
18 Alors, on poursuit avec maître David pour Option  
19 Consommateurs.

20 (11 h 22)

21 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22 Moi, j'en aurai des questions. Bonjour à la  
23 formation. Éric David pour Option consommateurs.  
24 Bonjour au panel.

25 Q. [98] Je vais commencer avec la présentation

1 PowerPoint de ce matin à la planche 2, là, au fond  
2 dans votre premier « bullet », deuxième sous  
3 « bullet ». Et vous évoquez donc le fait qu'il y a  
4 un travail en étroite collaboration avec TEQ pour  
5 le développement du Plan directeur 2018-2023. Ça  
6 fait que j'aimerais explorer ça de façon un peu  
7 plus concrète. J'ai quelques questions au niveau de  
8 comment cette collaboration se traduit sur certains  
9 sujets précis. Le premier sujet...

10 Puis, Madame la greffière, je vous  
11 demanderais de mettre à l'écran, je suis à la pièce  
12 B-0005 qui est le Plan directeur, et je suis à la  
13 page 90. Donc, on est ici sur une des feuilles de  
14 route qui est contenue dans le Plan directeur. Puis  
15 la colonne qui m'intéresse, c'est... bien, si vous  
16 allez à l'année deux mille vingt-deux mille vingt  
17 et un (2020-2021), il y a une seule boîte qui  
18 concerne cette année-là, puis c'est en bas. Et on  
19 nous annonce donc l'intention d'« offrir un  
20 programme renouvelé et centralisé pour les ménages  
21 à faible revenu ». Donc deux mille vingt-deux mille  
22 vingt et un (2020-2021).

23 Toujours dans le Plan directeur, si vous  
24 allez à l'annexe VI, et plus précisément à la page  
25 219, on voit justement une des mesures, qui est la

1 mesure 47.13 qui est le « lancement MFR mesure  
2 structurante » pour lequel on alloue un budget  
3 prévisionnel de dix millions de dollars (10 M\$).

4 Ensuite, à une réponse à une DDR d'OC, puis  
5 je suis à la pièce B-0102 - ce n'est pas nécessaire  
6 de le mettre à l'écran celle-là - à la pièce  
7 B-0102, à une question qu'on a posée à TEQ  
8 justement pour clarifier cette mesure 47.13, je  
9 suis à la page... donc c'est la question 8.4 et la  
10 réponse, c'est à la page 13 de ce document-là, et  
11 TEQ nous répond... Je crois que c'est maître Cadrin  
12 qui a lu le passage tantôt.

13 Un programme avec des mesures  
14 structurantes permettra de mettre en  
15 place des aides financières visant des  
16 mesures plus durables.

17 « Elle sera développée avec la collaboration des  
18 distributeurs » nous explique TEQ. Maintenant, dans  
19 votre propre PGEÉ... C'est ça le passage que maître  
20 Cadrin avait cité tantôt. À la page 23, donc je  
21 suis à la pièce A-0022 page 23, vous évoquez une  
22 démarche commune avec TEQ. Donc, deux mille vingt  
23 (2020) arrive à grands pas. On parle dans quelques  
24 mois. Il y a donc un nouveau programme avec des  
25 nouvelles offres et une stratégie centralisée que

1           TEQ met sur pied. Ma question c'est : Avez-vous eu  
2           des discussions avec TEQ concernant la mise en  
3           place d'un programme centralisé pour les MFR?

4           M. VINCENT POULIOT :

5           R. J'ai répondu probablement partiellement à votre  
6           question tout à l'heure dans le cadre d'une autre  
7           question. Je me permets peut-être de référer à ce  
8           que j'ai dit tout à l'heure. Donc, j'ai dit qu'on a  
9           eu des discussions en amont de la conception du  
10          Plan directeur. On a compris par le Plan directeur  
11          lui-même que cette mesure-là n'était pas prévue  
12          dans le cadre des activités courantes dans les  
13          prochains mois. Donc, plus tôt comme vous l'avez  
14          mentionné, puis ça me rassure sur ma mémoire, vous  
15          parlez de deux mille vingt-deux mille vingt et un  
16          (2020-2021), donc c'est dans ces eaux-là. Donc,  
17          nous, on est totalement prêt à collaborer avec TEQ  
18          sur ce volet-là. Donc, dès que TEQ nous fera signe,  
19          on va initier les travaux correspondants. Mais pour  
20          l'instant, il n'y a pas eu de travaux spécifiques  
21          en lien avec ce volet-là ou cette approche  
22          regroupée-là que TEQ mentionne dans son Plan  
23          directeur.

24          Q. **[99]** O.K.

25          R. D'où l'idée de poursuivre nos activités entre-



1 temps.

2 Q. **[100]** Exact. O.K. Maintenant, Énergir a beaucoup  
3 d'expérience dans la livraison de programmes  
4 destinés aux MFR. Selon vous, quelle serait la  
5 meilleure façon de mettre sur pied un tel programme  
6 centralisé? Comment est-ce qu'on va maximiser le  
7 nombre de MFR qui pourraient y participer?

8 (11 h 27)

9 R. Je vous dirais qu'on n'a pas fait de réflexion très  
10 élaborée sur ce sujet là. Je vais vous référer au  
11 rapport d'évaluation qui a été préparé par la firme  
12 Dunsky Expertise en Énergie, qui émane, qui fait  
13 état de cette recommandation-là, donc de travailler  
14 dans une approche regroupée pour rejoindre un  
15 maximum de clientèle à faibles revenus. Cependant,  
16 il n'y avait pas, de mémoire, il n'y avait pas de  
17 recommandation très claire sur une façon de faire.  
18 Par contre, on pourra travailler à les établir là,  
19 mais pour l'instant, il n'y a pas eu de travaux  
20 spécifiques en ce sens-là.

21 Q. **[101]** O.K. Est-ce que vous croyez qu'il est  
22 toujours possible, pour TEQ, de mettre en place un  
23 tel programme centralisé pour deux mille vingt,  
24 deux mille vingt et un (2020-2021)?

25 R. Bien. Je pense que oui. Je pense que c'est tout à

1 fait plausible là, tout à fait raisonnable. On  
2 comprend combien de temps ça prend mettre en oeuvre  
3 un programme. La beauté, dans ce cas-là, c'est  
4 qu'on ne part pas de zéro, justement il y a de  
5 l'expérience et de l'expertise, autant chez nous,  
6 chez Hydro-Québec ou chez Gazifère. Donc, chez TEQ  
7 également, donc on pourra mettre tout ça en commun.  
8 Puis je pense que même si deux mille vingt, deux  
9 mille vingt et un (2020-2021) arrive à grands pas,  
10 je pense que c'est tout à fait jouable, dans le  
11 contexte là.

12 Q. **[102]** Mais pour l'instant, donc vous n'avez pas  
13 connaissance d'un échancier à cet égard?

14 R. Non.

15 Q. **[103]** O.K. J'avais quelques questions concernant la  
16 nouvelle version du programme CASS, qui est quelque  
17 chose, je crois, que madame Lemay est bien  
18 familière avec cette question-là. Et il y a,  
19 effectivement, avant que maître Sigouin-Plasse se  
20 lève, un lien direct avec ce dossier-ci. Et ce lien  
21 se retrouve d'ailleurs, dans le mémoire d'Option  
22 Consommateurs, imaginez. À la page 7, on mentionne  
23 le fait qu'Énergir travaille sur un nouveau  
24 programme d'aide aux MFR en remplacement du CASS et  
25 que ça sera présenté à la Régie sous peu, dans le

1 cadre de la cause tarifaire qui est en cours, dans  
2 le moment, le R-4076. Ma question concernant la  
3 nouvelle version du programme CASS : allez-vous  
4 référer des clients vers TEQ pour les programmes  
5 qui sont gérés par TEQ, par exemple, Éconologie?

6 Mme ISABELLE LEMAY :

7 R. Alors, le programme CASS, c'est un programme pour  
8 aider la clientèle avec des problèmes de  
9 recouvrement. Ce n'est pas un programme  
10 d'efficacité énergétique. Donc, il n'y a pas... On  
11 verra... La proposition va être déposée, mais ce  
12 n'est pas l'objectif du CASS.

13 Q. **[104]** Ça, je le comprends, mais je parle de simple  
14 référencement. Évidemment, je suis en train  
15 d'explorer cette notion d'étroite collaboration,  
16 qui a été mentionnée dans la planche 2. Alors, dans  
17 le cadre du programme CASS, est-ce qu'il y aurait  
18 un référencement qui serait fait? Comme Hydro-  
19 Québec le fait avec le Centre d'accompagnement, par  
20 exemple?

21 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

22 Bien. Évidemment, on constatera qu'il n'y a pas  
23 cette initiative-là dans la preuve. Et ce qui a été  
24 défini par Énergir et présenté devant vous aux fins  
25 d'une approbation, on est dans un scénario

1 hypothétique. Je ne me suis pas levé à la première  
2 occasion, on s'entendra. Je vous ai laissé poser  
3 votre question, il y a une réponse qui a été  
4 formulée par madame Lemay, mais on en comprend  
5 qu'il n'y a pas de lien au sens du débat qu'on...  
6 Bien. En fait, il n'y a pas de lien parfait. Et je  
7 comprends que tout... Il y a des liens à quelque  
8 part, hein? Quand on discute... aux régisseurs,  
9 dans le domaine de l'énergie, les liens sont  
10 multiples. Mais je pense que pour des fins  
11 d'efficacité, sans mauvais jeu de mots là, je ne  
12 suis pas certain qu'on a les bons témoins. Il y  
13 aura très certainement... C'est un peu ce que nous  
14 annonce madame Lemay là, il y aura très  
15 certainement une pièce puis des détails qui seront  
16 déposés sous peu dans le dossier tarifaire, le  
17 dossier 4076, et mon confrère sera, à ce moment-là,  
18 à même de constater la définition du programme et  
19 des initiatives qui ont été définis par Énergir.  
20 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :  
21 D'accord. Alors de toute façon, je prends pour  
22 acquis la réponse de madame Lemay à l'effet que  
23 pour l'instant, il n'y a pas de référencement qui  
24 est envisagé dans le CASS, dans la nouvelle version  
25 de CASS. C'est ce que je comprends de sa réponse.

1           Alors, prochain sujet, c'est justement le PGEÉ deux  
2           mille dix-neuf, deux mille vingt-trois (2019-2023)  
3           qui a été déposé dans ce dossier-ci par la Régie  
4           sous la cote A-22. Quand on parle de collaboration,  
5           évidemment la collaboration se fait à deux sens, ce  
6           n'est pas juste à un sens. Ma question, c'est :

7           Q. **[105]** Avez-vous soumis à TEQ, afin d'obtenir des  
8           commentaires, votre projet de PGEÉ deux mille dix-  
9           neuf, deux mille vingt-trois (2019-2023) avant  
10          qu'il soit déposé à la Régie?

11          (11 h 32)

12          M. VINCENT POULIOT :

13          R. En fait, la beauté de l'exercice, c'est que notre  
14          PGEÉ deux mille dix-neuf deux mille vingt-trois  
15          (2019-2023) a été déposé à la Régie avant même que  
16          TEQ dépose le Plan directeur. Donc, de facto, TEQ a  
17          pu en prendre connaissance. Le plan a été déposé  
18          en... Si vous regardez la date dans le bas des  
19          pages de la pièce A-0022, vous pouvez constater que  
20          ça devrait être en mars deux mille dix-huit (2018),  
21          alors que le Plan directeur, si ma mémoire ne me  
22          fait pas défaut encore une fois, ça devrait être au  
23          mois de juin deux mille dix-huit (2018) également,  
24          donc, plusieurs mois auparavant.

25          Q. **[106]** Bon. Écoutez, c'est pas tellement le jeu des

1 dates qui m'intéresse. Ce que je veux savoir c'est  
2 avant ou après, depuis le dépôt, avez-vous reçu des  
3 commentaires de la part de TEQ concernant le  
4 contenu de votre PGEÉ? Je peux être plus précis, si  
5 vous voulez? Allez-y si vous étiez prêt à répondre.

6 R. Non. Allez-y. Vous êtes bien parti pour votre  
7 précision

8 Q. **[107]** Est-ce que par exemple TEQ vous a offert des  
9 suggestions pour améliorer le PGEÉ? Est-ce que TEQ  
10 vous a suggéré des programmes ou des mesures  
11 additionnelles que vous pourriez intégrer dans  
12 votre PGEÉ?

13 R. On a travaillé avec eux en étroite collaboration  
14 dans, je dirais, toute la période de deux mille  
15 dix-sept (2017) là jusqu'en décembre deux mille  
16 dix-sept (2017) où on a eu plusieurs rencontres où  
17 on a davantage expliqué ce qu'on faisait déjà et  
18 comment on le faisait, puis quelles étaient nos  
19 initiatives. Comment on les... C'était quoi nos  
20 processus d'évaluation. Ça fait qu'il y a eu  
21 plusieurs échanges en lien avec ça. Je ne peux pas  
22 me rappeler spécifiquement s'il y a eu des  
23 suggestions de TEQ envers nos programmes là ou nos  
24 mesures. On était plus dans un mode de on apprend à  
25 travailler ensemble, on apprend à se connaître,

1        puis voici comment on a des points d'arrimage, mais  
2        comme nous notre PGEÉ deux mille dix-neuf deux  
3        mille vingt-trois (2019-2023) a été préparé dans  
4        cette même période-là, c'est clair qu'on avait déjà  
5        nous plusieurs travaux qui étaient entamés, ça fait  
6        que dès janvier, février deux mille dix-huit  
7        (2018), on avait comme pas mal avancé nos travaux.  
8        On était en phase finale de rédaction de preuve  
9        pour un dépôt à la fin mars. Donc, il y a eu des  
10       échanges tout à fait, mais on n'a pas eu de, à  
11       moins que je me trompe, de suggestions spécifiques,  
12       de modifications ou d'adaptation de notre  
13       programme...

14      Q. **[108]** Ou de programmes... de mesures  
15       additionnelles?

16      R. Non.

17      Q. **[109]** Non. Rien de ça.

18      R. Selon ma mémoire, je dirais non.

19      Q. **[110]** D'accord, maintenant. Autre ligne de  
20       questions là. Je veux simplement explorer un peu  
21       plus, certains succès que vous avez eus en matière  
22       d'efficacité. Vous aviez quelque chose d'autre à  
23       rajouter ou... ?

24      R. Non.

25      Q. **[111]** O.K. Juste explorer un peu le succès que vous

1           avez connu au niveau des programmes d'efficacité  
2           énergétique. Dans les mémoires d'Option  
3           Consommateur, à la page 7, on note la bonne  
4           amélioration de la participation des MFR au  
5           programme d'Énergir. Vous êtes passé de cent  
6           quarante-trois (143) participants en deux mille  
7           seize deux mille dix-sept (2016-2017) à quatre cent  
8           quarante et un (441). Vous avez triplé la  
9           participation en un an. À ce sujet vous expliquez  
10          avoir et je cite un passage provenant d'Énergir :  
11          « Intensifié vos efforts de sensibilisation auprès  
12          des MFR des acteurs du marché. » Pouvez-vous nous  
13          en dire davantage sur ces efforts de  
14          sensibilisation. Par quels moyens avez-vous rejoint  
15          plus de MFR?

16        R. En fait, je vais vous référer à une des pièces qui  
17          a été déposée par un de vos confrères plus tôt qui  
18          fait référence aux actions de communication en lien  
19          avec nos mesures en efficacité énergétique.

20        Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

21          Je vous interrompt, Monsieur Pouliot. Donc, vous  
22          faites référence à la pièce C-FCEI-0026, donc  
23          extrait du rapport annuel, d'une pièce du rapport  
24          annuel de deux mille dix-huit (2018) d'Énergir,  
25          c'est bien ça?



1 R. Oui, tout à fait.

2 Q. [112] Merci.

3 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

4 Q. [113] J'ai pas la pièce devant moi ça fait que  
5 peut-être juste... C'est correct. J'ai le témoin  
6 qui peut m'éclairer. Donc si vous êtes en mesure  
7 juste de nous expliquer un peu la recette que vous  
8 avez utilisée pour avoir des taux quand même  
9 impressionnants de participation.

10 R. Bien écoutez, ça se fait à plusieurs niveaux. Ça  
11 s'est fait dans un premier temps en communiquant  
12 spécifiquement avec les acteurs de marché, c'est-à-  
13 dire, les premières personnes sur le terrain, c'est  
14 notre force de vente. On les a sensibilisés aux  
15 besoins de cette clientèle-là. On les a  
16 sensibilisés aux mesures qui étaient disponibles,  
17 ça fait que déjà là ça a eu un écho très favorable.  
18 Ensuite de ça, on a travaillé avec des associations  
19 professionnelles, euh pas professionnelles, mais  
20 des associations de personnes qui gèrent ce genre  
21 d'activités-là. Donc, j'ai pas les noms. On parle  
22 de la CORPIQ par exemple où il y a eu présence lors  
23 des salons, des conférences spécifiques que mes  
24 collègues ont pu faire.

25 (11 h 37)

1                   Donc un paquet d'initiatives qui ont été  
2 faites pour au-delà de la personne à faible revenu  
3 elle-même, mais travailler plutôt en amont de ça  
4 auprès des propriétaires d'immeubles à revenu qui  
5 gèrent des appartements, qui peuvent, sont  
6 susceptibles d'être dans des quartiers qui peuvent  
7 avoir des ménages à faible revenu, donc de les  
8 sensibiliser à l'existence même du programme.

9                   Donc, c'est une combinaison de facteurs qui  
10 a fait en sorte qu'on est en mesure d'accroître nos  
11 activités. D'une année à l'autre, ça peut  
12 effectivement varier beaucoup. Tant mieux si ces  
13 résultats-là sont satisfaisants, donc on est très  
14 heureux également.

15 Q. **[114]** O.K. Merci. Alors, je n'ai plus de questions.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci beaucoup, Maître David. Je vois qu'il nous  
18 reste à peu près une vingtaine de minutes avant  
19 l'heure du dîner. Je ne sais pas si on pouvait  
20 passer tout de suite l'UPA avec maître Hotte.

21 Me MARIE-ANDRÉE HOTTE :

22 Bonjour, Maître Hotte pour l'Union des producteurs  
23 agricoles. Je n'aurai pas de question.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 O.K. Ah! C'est bon ça. On aime ça les marches de

1 santé, hein! C'est bon pour le coeur.

2 Me MARIE-ANDRÉE HOTTE :

3 Ça fait du bien, je l'avoue.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Oui, c'est ça. Merci beaucoup. Alors, j'avais passé  
6 par-dessus le RNCREQ, Maître Bishai. Merci, Maître.

7 À vous la parole.

8 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me MARC BISHAI :

9 Alors, bonjour, Marc Bishai. Bonjour Madame la  
10 Présidente. Bonjour Messieurs les Régisseurs.

11 Bonjour aux témoins.

12 Q. **[115]** Mes questions vont viser surtout à comprendre  
13 comment Énergir détermine la nature et l'ampleur de  
14 ses programmes d'efficacité énergétique. Et vous  
15 avez parlé ce matin, dans votre présentation aux  
16 pages 10 et 11, vous avez expliqué en termes  
17 généraux que vous considérez les barrières de  
18 marchés, le surcoût, d'autres facteurs afin de  
19 trouver la calibration optimale des aides  
20 financières.

21 Le PGEÉ d'Énergir comprend pour le secteur  
22 résidentiel, donc je m'intéresse pour toutes mes  
23 questions au secteur résidentiel. Il y a le  
24 programme 47.1 et le programme 47.2. Et ensuite le  
25 programme 47.2 inclut quatre programmes.

1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Juste est-ce que...

3 Me MARC BISHAI :

4 Oui.

5 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

6 Juste pour aider les témoins, quand vous parlez de  
7 la mesure qui est au 47... parce que je ne suis pas  
8 certain qu'ils vous ont suivi au niveau de la  
9 nomenclature là. Juste pour qu'ils vous suivent  
10 dans vos questions, donc 47.1 et 47.2, ça, c'est au  
11 Plan directeur. Malheureusement, on n'était pas  
12 prêt à ce genre de référencement-là.

13 Me MARC BISHAI :

14 Je peux peut-être leur donner une pièce en  
15 particulier.

16 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

17 Oui. Peut-être seulement que le citer par leur  
18 titre.

19 Me MARC BISHAI :

20 Q. **[116]** Il y a la pièce A-0023. Oui, je pense que  
21 c'est A-0023. C'est pas cette pièce-là. C'est bien  
22 ça, les pages 5 à 8 sur 32 de ce document PDF.  
23 Donc, vous avez « Appareils efficaces » et  
24 « Appareils efficaces » donc résidentiel. Il y a  
25 quatre programmes : Thermostats électroniques

1 programmables et intelligents; Chaudières  
2 efficaces; Chauffe-eau sans réservoir à  
3 condensation; et Combo à condensation. Donc, tout  
4 ça, c'est 47.2. Et 47.1, c'était Soutien aux  
5 ménages à faible revenu. C'est pas une question  
6 encore là.

7 M. VINCENT POULIOT :

8 R. Merci pour la correspondance, c'est apprécié.

9 Q. [117] Donc, tout d'abord, la question que j'ai,  
10 c'est : comment vous avez déterminé que ce seraient  
11 ces quatre programmes-là pour les appareils  
12 efficaces? Est-ce qu'il y avait une liste plus  
13 longue puis vous avez choisi ceux qui sont les plus  
14 rentables ou comment... c'était quoi le processus  
15 utilisé pour choisir ces quatre programmes-là?

16 R. On a mentionné d'entrée de jeu, on est dans un plan  
17 ici où on prône, d'abord et avant tout, la  
18 continuité des opérations. Ceci étant dit, ces  
19 programmes-là ou ces volets-là du programme  
20 Appareils efficaces dans le marché résidentiel sont  
21 là depuis de nombreuses années.

22 (11 h 41)

23 Donc, c'est pas... on ne s'est pas levé un  
24 matin en brassant le boulier puis en déterminant  
25 que c'est ceux-là qu'on voulait mettre de l'avant

1 là, c'est des programmes qui sont... des volets qui  
2 sont déjà là depuis plusieurs années, donc, on a  
3 tout simplement continué à... en fait à poursuivre  
4 nos activités dans ces volets-là parce que, un, il  
5 y a encore du potentiel technico-économique. Deux,  
6 c'est des programmes qui sont rentables. Trois, il  
7 y a encore des... des participants à aller chercher  
8 année après année. Donc, on vise la progression  
9 d'une pénétration accrue dans ces différents  
10 marchés-là. Donc, c'est pourquoi on garde ces  
11 outils-là, parce qu'ils sont... ils sont encore  
12 pertinents dans le contexte.

13 Q. **[118]** D'accord. Ensuite, je me tourne au budget.  
14 Vous avez une prévision budgétaire d'environ sept  
15 millions (7 M) pour les appareils efficaces et en  
16 fait donc, je comprends que c'était... ça c'est un  
17 budget qui est annuel, donc, sur chaque année, ou  
18 c'est plutôt pour l'enveloppe de cinq ans?

19 R. Je vais vous référer à la pièce A-002, 22, pardon,  
20 à la page 20. Donc, vous avez un tableau à 6.1.1 où  
21 vous avez la fiche du programme « Appareils  
22 efficaces dans le marché résidentiel ». Si vous  
23 allez dans les coûts de programmes, dans  
24 l'avant-dernier bloc d'informations, vous avez les  
25 aides financières et les frais d'exploitation

1 prévus pour deux mille dix-huit (2018) à deux mille  
2 vingt-trois (2023) et on constate qu'il s'agit de  
3 montants qui oscillent entre un point deux million  
4 (1.2 M) et un point six million (1.6 M) par année.  
5 Donc, pour répondre à votre question précise, non,  
6 ce n'est pas, le sept point quelques millions  
7 auquel vous faites référence, ce ne sont pas des  
8 budgets annuels mais plutôt la somme des budgets  
9 prévus pour la durée du Plan directeur.

10 Q. **[119]** A la page 4 de votre présentation de ce  
11 matin, vous avez mentionné... vous avez mentionné  
12 que quatre-vingt-six pour cent (86 %) en EÉ est  
13 retourné aux clients sous forme d'aide financière.  
14 Ma question c'est : est-ce que ce pourcentage est  
15 similaire pour chacun de vos programmes? Autrement  
16 dit, est-ce qu'il y a beaucoup de variations entre  
17 les programmes en termes du pourcentage du budget  
18 qui est retourné aux clients sous forme d'aides  
19 financières?

20 R. La statistique de quatre-vingt-six pour cent  
21 (86 %), évidemment, c'est pour l'ensemble du  
22 budget. Je n'ai pas fait l'exercice pour chacun des  
23 programmes, des sept programmes que nous... des  
24 huit programmes que nous avons mais si vous faites  
25 le ratio entre les dépenses d'exploitation ou les

1 aides financières divisées par les budgets totaux,  
2 vous allez être en mesure de calculer le  
3 pourcentage relatif pour chacun des programmes  
4 d'Énergir.

5 Q. **[120]** Parce que c'est proportionnel?

6 R. C'est pas ce que je vous dis. Ce que je vous dis  
7 c'est que, par exemple, en deux mille dix-huit -  
8 deux mille dix-neuf (2018 - 2019), si vous regardez  
9 dans le même tableau auquel on faisait référence  
10 tout à l'heure, vous avez neuf cent  
11 quatre-vingt-cinq mille dollars (985 000 \$) en  
12 aides financières sur un budget total de un point  
13 deux million de dollars (1.2 M\$). Donc, ce que je  
14 vous dis, c'est : malheureusement, je ne suis pas  
15 très fort en calcul mental, je me réfère à ma  
16 calculatrice, mais si vous faites le ratio de ça,  
17 vous allez obtenir le ratio pour le marché... pour  
18 le programme « Appareils efficaces dans le marché  
19 résidentiel », vous pouvez faire exactement le même  
20 calcul pour tous les mêmes programmes d'Énergir  
21 mais si on regarde dans la globalité, ça donne  
22 quatre-vingt-six pour cent (86 %) sur la durée du  
23 Plan en moyenne.

24 Q. **[121]** Merci. Avez-vous aussi des programmes qui  
25 consistent uniquement à de la sensibilisation?



1 R. Oui.

2 Q. **[122]** Alors, selon vous, quel pourcentage de votre  
3 budget total en efficacité énergétique est dédié à  
4 ces programmes-là qui sont uniquement de la  
5 sensibilisation?

6 R. Toujours dans la pièce A-0022, à la page 40, vous  
7 avez... Excusez-moi, c'est pas à la page 40, à la  
8 page 42, pardon. Vous avez l'ensemble des budgets  
9 prévus sur la durée du Plan directeur pour la  
10 sensibilisation des mesures promues par Énergir.  
11 (11 h 47)

12 Et encore là, vous voyez sur la même  
13 structure de tableau qu'on avait tout à l'heure,  
14 vous avez les coûts. Donc, on parle environ entre  
15 six cent dix-sept mille (617 000 \$) et six cent  
16 trente mille dollars (630 000 \$) par année qui sont  
17 prévus sur la durée du Plan directeur dans les  
18 activités de sensibilisation auprès de nos  
19 différentes catégories de clientèle. Et pour  
20 répondre encore une fois à votre question, en  
21 termes de ratio, il faudrait prendre les sommes qui  
22 sont présentes ici et les diviser par le budget  
23 total d'Énergir, liées à l'efficacité énergétique  
24 bien entendu.

25 Q. **[123]** Et comment décidez-vous comment, je dirais,

1 comment doser entre les programmes de  
2 sensibilisation versus les programmes d'aides  
3 financières?

4 R. En fait je reprends votre question à l'envers, là,  
5 pour y répondre correctement. C'est d'abord comment  
6 on définit les aides financières qui visent, entre  
7 autres, comme mon collègue l'a expliqué tout à  
8 l'heure, basées sur les surcoûts fonction de chacun  
9 des appareils ou des technologies qui sont promus.  
10 Donc, on fait de la calibration unitaire.

11 Ensuite de ça, on regarde sur l'ensemble du  
12 nombre de participants prévus qui, lui, est  
13 fonction de l'historique et des dossiers engagés,  
14 comme j'ai eu l'opportunité d'expliquer tout à  
15 l'heure. Donc, ça nous donne les aides financières,  
16 les budgets d'exploitation. Et on est conscient que  
17 ce n'est pas suffisant. Dans le sens que, au-delà  
18 des aides financières qu'on verse, il faut qu'on  
19 fasse des activités de sensibilisation qui sont des  
20 activités de communication sur notre site Internet,  
21 qui sont des activités de représentation dans le  
22 cadre de colloques et de conférences qui sont  
23 toutes sortes d'activités qui ne visent pas  
24 nécessairement un seul programme ou un seul volet  
25 en particulier, mais qui visent l'efficacité

1 énergétique au sens large.

2           Donc, pour répondre précisément à votre  
3 question, c'est que c'est en fonction des besoins  
4 qui nous sont exprimés et en fonction des résultats  
5 qu'on a obtenus puis en fonction des stratégies de  
6 commercialisation puis de communication qu'on a par  
7 notre équipe de communication marketing avec qui on  
8 collabore en étroite collaboration dans un plan qui  
9 est structuré. C'est sûr qu'une action à la télé,  
10 c'est super, on rejoint plein de monde, sauf que ça  
11 coûte excessivement cher.

12           Ça fait qu'on se dit, bien, ce n'est  
13 peut-être pas le meilleur moyen pour rejoindre les  
14 clientèles dans un type d'activité. On va plutôt  
15 dans les actions ciblées, des activités qui coûtent  
16 beaucoup moins cher maintenant, entre autres en  
17 utilisant les médias sociaux. Donc, il y a plein  
18 d'actions comme ça qui sont utilisées en parallèle  
19 avec des programmes d'aides financières plus  
20 spécifiques.

21 Q. **[124]** Ensuite, à la page 11 de votre présentation  
22 de ce matin, vous mentionnez que la calibration  
23 optimale des aides financières est un exercice  
24 complexe. Là, vous avez parlé un peu de la  
25 calibration pour les programmes de sensibilisation.

1           Donc, pour les programmes vraiment d'aides  
2           financières, peut-être que vous pourriez expliquer  
3           un tout petit peu plus en détail comment vous  
4           faites cette calibration également pour chacun des  
5           programmes?

6           R. Mon collègue monsieur Rivard en a parlé abondamment  
7           tout à l'heure. Donc, on regarde essentiellement  
8           les surcoûts des technologies. Donc, on définit un  
9           scénario de référence. On définit les mesures à  
10          haute efficacité énergétique. Ça nous donne un  
11          surcoût. On dit, bien, telle mesure à haute  
12          efficacité coûte, par exemple, cinq cents dollars  
13          (500 \$) de plus.

14                 Donc, comment on est capable de contrer sur  
15          ce coût-là? Bien, c'est en donnant des aides  
16          financières. Est-ce que c'est en donnant cent pour  
17          cent d'aides financières pour couvrir la totalité  
18          du surcoût? Bien, peut-être que non, ce n'est pas  
19          nécessaire. Est-ce qu'on va donner deux dollars?  
20          Bien, peut-être que non, non plus, parce que ce  
21          n'est pas ça qui va faire la différence.

22                 Donc, il s'agit de... Quand je parle de  
23          calibration, c'est de travailler avec notre  
24          expertise puis de dire, bien, est-ce que je suis à  
25          quarante (40 %) ou cinquante (50 %) ou cinquante-

1           cinq pour cent (55 %) ou soixante pour cent (60 %)  
2           dans certains cas de couverture de nos surcoûts?  
3           Bien, ça va nous permettre de faire lever le  
4           marché. Si on fait une tentative puis on ajuste nos  
5           aides financières à quarante pour cent (40 %) puis  
6           qu'on voit qu'on a plusieurs participants puis que  
7           ça fonctionne bien, bien c'est ce qui est juste et  
8           suffisant.

9                        Si on voit que la participation n'est pas  
10           au rendez-vous, bien, est-ce que l'aide financière  
11           est vraiment une barrière ou bien c'est parce que,  
12           dans le marché, les fabricants d'appareils à haute  
13           efficacité énergétique ne sont pas là. L'offre  
14           technologique n'est pas là. Même si on donnait cent  
15           pour cent d'aides financières, ça ne nous aiderait  
16           pas à pénétrer le marché, donc c'est pour ça que je  
17           vous parlais tantôt vraiment d'une calibration fine  
18           entre différents aspects multidimensionnels, bien,  
19           c'est tout ça que l'équipe fait en amont pour que  
20           ce soit bien livré en aval sur le terrain.

21           (11 h 52)

22           Q. **[125]** Vous avez aussi des objectifs annuels en  
23           économie d'énergie pour chaque programme. Et ma  
24           question, c'est la relation entre le budget alloué  
25           à un programme donc et les économies d'énergie

1 prévues. Donc, par exemple, pour un programme  
2 donné, on peut présumer que si vous augmentez  
3 l'aide financière offerte aux clients, le budget de  
4 commercialisation, on verra probablement une  
5 augmentation des gains en économie d'énergie. Donc,  
6 c'est ce que vous expliquez à l'instant ou il y a  
7 peut-être des nuances à ajouter?

8 Autrement dit, plus spécifiquement, si par  
9 exemple on parle de budgets de commercialisation,  
10 est-ce que vous vous attendez à des gains plus  
11 importants d'économie d'énergie?

12 R. Le plan qu'on vous a présenté reflète des gains  
13 plus importants en économie d'énergie sur la durée  
14 du plan. Je ne sais pas, je ne sais pas si je  
15 répons à votre question là, mais la réponse est  
16 « oui », on s'attend à plus d'économie d'énergie au  
17 cours des prochaines années.

18 Q. **[126]** Mais, comment vous décidez, en fait, combien  
19 mettre en termes, par exemple, de budget de  
20 commercialisation?

21 R. Votre question est exactement la même que la  
22 première que vous m'avez posée tout à l'heure là,  
23 c'est-à-dire c'est basé sur les besoins, c'est basé  
24 sur notre stratégie de commercialisation pour  
25 chacun des volets. Donc, on ne travaille pas au

1 global, on travaille vraiment par sous-marché en  
2 fonction des besoins. Est-ce qu'on doit mettre en  
3 oeuvre une campagne Web? Est-ce qu'on doit mettre  
4 en oeuvre, je ne sais pas moi, des envois postaux,  
5 des courriels?

6 T'sais, il y a plein de stratégies qui sont  
7 développées par notre équipe marketing là-dessus  
8 pour la promotion de nos programmes. Donc, on a des  
9 travaux en amont de nos dossiers tarifaires. On  
10 évalue les besoins, on essaie de jumeler les  
11 initiatives pour minimiser les coûts, donc... Puis  
12 aux termes de ça, on regarde ce qu'on a dépensé  
13 aussi dans les années passées puis on fait une  
14 prévision en fonction de ces besoins qui sont  
15 estimés, donc c'est au meilleur de notre  
16 connaissance.

17 Q. [127] Et est-ce que ce processus tient compte  
18 également d'un objectif global en économie  
19 d'énergie?

20 R. Bien, évidemment. Oui.

21 Q. [128] Mais, comment l'objectif global est-il  
22 déterminé?

23 R. Par la somme des objectifs individuels de chacun  
24 des volets et des programmes.

25 Q. [129] Merci.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci beaucoup. Alors, donc nous allons prendre  
3 notre pause lunch. On va prendre un petit peu plus  
4 de temps. Donc, on va être de retour à treize  
5 heures vingt (13 h 20). Merci.

6 SUSPENSION

7 REPRISE

8 (13 h 35)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Maître Gertler, on vous écoute.

11 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me FRANKLIN S. GERTLER :

12 Bonjour. Franklin Gertler pour le ROEE. Je m'excuse  
13 pour le petit délai. Vous avez été plus performant  
14 qu'on a espéré, puis on avait reçu certains  
15 documents de notre bureau qui devaient être triés.

16 Donc, avant de débiter les questions,  
17 j'étais pour faire coter une série de documents  
18 dont je vais me servir en contre-interrogatoire.  
19 Comme ça, on ne va pas interrompre à tout bout de  
20 champ le débit. Puis on va espérer la venue rapide  
21 du tribunal sans papier. Madame Lebuis, je ne sais  
22 pas à... madame la greffière, je ne sais pas  
23 exactement à quel...

24 LA GREFFIÈRE :

25 On est rendu à 0040.



1 Me FRANKLIN S. GERTLER :

2 0040. O.K. Alors, le 0041...

3 LA GREFFIÈRE :

4 Non, non, le prochain c'est le 0040.

5 Me FRANKLIN S. GERTLER :

6 On est à 0040.

7 LA GREFFIÈRE :

8 On est rendu à 0040.

9 Me FRANKLIN S. GERTLER :

10 O.K. Alors, le 0040, c'est un rapport d'évaluation  
11 du bureau Dunsky. C'est évaluation du programme  
12 Innovation PE220 de Gaz Métro, rapport final, en  
13 date du quatre (4) novembre deux mille seize  
14 (2016). Et il s'agit d'un extrait que je vous  
15 donne.

16

17 C-ROEE-0040 : Extrait d'un rapport d'évaluation  
18 du bureau Dunsky du programme  
19 Innovation PE220 de Gaz Métro en  
20 date du 4 novembre 2016

21

22 Ensuite, le prochain document qui va être le 0041,  
23 c'est un document du Bureau d'efficacité et de  
24 l'innovation énergétiques. Je crois comprendre TEQ  
25 maintenant, j'imagine. Mais c'est le BEIÉ. Qui est

1 une fiche détaillée pour le mur solaire. Et, ça,  
2 encore une fois, c'est juste un extrait.

3

4 C-ROEE-0041 : Extrait d'une fiche détaillée  
5 pour le mur solaire (document du  
6 Bureau d'efficacité et de  
7 l'innovation énergétiques)

8

9 Ensuite, nous avons un document d'Hydro-Québec qui  
10 porte le titre « Programme système de gestion de  
11 l'énergie électrique ». Ça, ça va être le 0042.

12

13 C-ROEE-0042 : Programme système de gestion de  
14 l'énergie électrique (document  
15 d'Hydro-Québec)

16

17 Ensuite, nous avons un document qui va être le 0043  
18 qui vient... c'est un communiqué de presse de  
19 Ressources naturelles Canada et qui porte le titre  
20 « Le Canada investit dans des améliorations  
21 écoénergétiques à Montréal ».

22

23 C-ROEE-0043 : Le Canada investit dans des  
24 améliorations écoénergétiques à  
25 Montréal (document de Ressources

1 naturelles Canada)

2

3 (13 h 40)

4 Ensuite, on a le 44, qui va être un extrait de  
5 publication web qui s'appelle « voirvert.ca » et le  
6 titre, c'est « Cascades primée pour son leadership  
7 en efficacité énergétique ».

8

9 C-ROEE-0044 : Communiqué en date du 8 juin 2018  
10 intitulé « Cascades primée pour  
11 son leadership en efficacité  
12 énergétique » provenant de  
13 voirvert.ca

14

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Là j'en profite pendant qu'il y a la distribution  
17 des documents. Juste pour confirmer que la Régie  
18 n'a aucun problème à permettre à TEQ de déposer les  
19 réponses à la demande de renseignements demain tel  
20 que demander.

21 Me STEFAN CHRIPOUNOFF :

22 Merci beaucoup.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 De rien.

25

1 Me FRANKLIN S. GERTLER :

2 Bon. Maintenant, le 45, c'est un communiqué de  
3 presse par... qui vient de Cascade inc. qui porte  
4 le titre « Cascades, le gouvernement du Québec et  
5 Rackam - R-A-C-K-M-A-N - inaugurent un important  
6 parc solaire à Kingsey Falls » pas Kingsley, mais  
7 Kingsey, pas de L, Falls. Bon. Ça, ça va être le 6.

8

9 C-ROEÉ-0045 : Communiqué de presse intitulé  
10 « Cascades, le gouvernement du  
11 Québec et Rackam inaugurent un  
12 important parc solaire à Kingsey  
13 Falls »

14

15 C'est 45. Celui-là, on est rendu à 46, c'est ça?

16 LA GREFFIÈRE :

17 Bien là, vous en avez encore un autre?

18 Me FRANKLIN S. GERTLER :

19 Oui, oui.

20 LA GREFFIÈRE :

21 C'est 45, Cascades, mais il y a deux Cascades, mais  
22 celui-là...

23 Me FRANKLIN S. GERTLER :

24 Oui, c'est ça.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 ... à Kingsey Falls, c'est 45.

3 Me FRANKLIN S. GERTLER :

4 C'est ça. Ensuite et enfin, je pense, nous avons un  
5 communiqué de... bien, c'est le gouvernement du  
6 Canada, mais ça n'apparaît pas au début. Mais, je  
7 crois bien qu'on serait mieux de le mettre comme  
8 Ressources naturelles Canada et c'est « Enjeu PEEIC  
9 - Volume 20, no 3 » et on a aussi... c'est ça.  
10 C'est on marque « 40 ans de succès! » juste pour  
11 être clair de quelle portion on parle.

12

13 C-ROEÉ-0046 : Communiqué de Ressources  
14 naturelles Canada « Enjeu PEEIC -  
15 Volume 20 no 3 » et « 40 ans de  
16 succès! »

17

18 O.K. Alors, j'avais annoncé quarante-cinq (45)  
19 minutes, j'ai peur que vous me disiez de m'asseoir  
20 tout de suite là, c'est... mais on...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Vous venez d'en perdre dix, là.

23 Me FRANKLIN S. GERTLER :

24 Mais, je vais essayer de faire ça le plus rondement  
25 possible.

1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Je vais essayer de ne pas en faire perdre quinze  
3 (15) parce que j'ai peut-être un petit mot à dire  
4 suivant...

5 Me FRANKLIN S. GERTLER :

6 Ah!

7 (13 h 45)

8 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

9 ... le dépôt de ces pièces-là. Écoutez. Je  
10 comprends, puis évidemment, l'interrogatoire n'a  
11 pas commencé, je me permets quand même de faire un  
12 commentaire d'ouverture, il y a six ou sept pièces,  
13 en fait, documents qui ont été produits.

14 Évidemment, on comprendra que ça va être des  
15 soutiens au contre-interrogatoire de maître  
16 Gertler. Il y a plusieurs sources de ces documents-  
17 là, dont certaines sources proviennent de  
18 distributeurs qui sont présents dans la salle. En  
19 fait, ce n'est pas une mise en garde, mais je  
20 voudrais éviter qu'au courant des prochaines  
21 minutes, j'aie à me lever constamment pour  
22 dire : Ce ne sont pas les auteurs des pièces en  
23 question, ils ne peuvent pas attester la véracité  
24 de ces documents-là compte tenu que les auteurs ne  
25 sont pas présents.

1                   Donc, on va les confronter sur certaines  
2 données. Je n'ai aucune idée là. Hein? On est dans  
3 l'exploration. On va les questionner sur certaines  
4 données qui y apparaissent, qui n'ont pas été, je  
5 présume, lues dans le détail par les témoins parce  
6 qu'on n'aura pas eu le temps de le faire là, puis  
7 on ne demandera pas un ajournement pour le faire  
8 parce que notre calendrier est chargé. Mais quand  
9 même, je me permets de dresser la... de faire ce  
10 commentaire-là en ouverture. Voyons comment ça va  
11 aller, mais déjà, au départ, j'ai des petites  
12 réserves sur l'approche sachant que, par exemple, à  
13 42, ROÉE-0042, on nous parle de systèmes de gestion  
14 de l'énergie, un document qui émane d'Hydro-Québec  
15 qui est présent dans la salle, et qui sera ici au  
16 courant des prochains jours.

17                   Alors, je laisse maître Gertler poser ses  
18 questions, j'espère ne pas avoir à trop me lever  
19 au courant des prochaines minutes.

20 Me FRANKLIN S. GERTLER :

21 Je l'espère aussi.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Moi aussi.

24 Me FRANKLIN S. GERTLER:

25 Moi, je n'ai pas entendu d'objection. J'ai entendu

1 une mise en garde possible avant une éventuelle  
2 objection. J'ai dit, récemment, Madame la  
3 Présidente, que l'attitude par rapport au contre-  
4 interrogatoire est large et là, ces questions-là  
5 font suite... Nous, on n'a pas deux rondes de DDR.  
6 Alors, on a affirmé certaines choses, et eu des  
7 réponses d'Énergir et là, nous, on veut vérifier le  
8 bien-fondé des réponses qui ont été fournies et la  
9 preuve d'Énergir à partir des éléments qui  
10 existent. Et dans l'univers dans lequel les témoins  
11 opèrent, s'ils n'ont pas connaissance, ils n'ont  
12 pas connaissance. Puis ça, on va peut-être poser la  
13 question à d'autres ou ça va entrer par la voie de  
14 nos témoins, mais on leur donne une chance,  
15 simplement de commenter certaines choses ou de  
16 faire les distinctions qui s'imposent si nous, on a  
17 mal compris. Mais je pense que c'est de bonne  
18 guerre.

19 C'est sûr que ça a l'air imposant, mais  
20 j'aurais pu le faire une à la fois pendant le ré-  
21 interrogatoire, mais ça revient pas mal à la même  
22 chose, sauf que ça permet... ça ne donne pas lieu à  
23 des objections formulées avant... de manière...  
24 avant l'heure par mon confrère. Bon. Alors, je  
25 commence avec... Non pas avec ces documents-là qui



1 vont venir dans quelques instants, quelques  
2 minutes, mais je commence d'abord...

3 Q. [130] Bien d'abord, bonjour, messieurs, dame, et  
4 c'est pas mal les mêmes personnes même si on n'est  
5 pas dans le même type de dossiers là, c'est le  
6 dossier tarifaire qui s'invite au dossier de TEQ.  
7 Et moi, j'étais en arrière, je n'ai pas pu vous  
8 voir de là-bas, mais maintenant je vous vois,  
9 bonjour. Euh... Bon. On a entendu parlé... Là,  
10 premier sujet pour les fins juste de la  
11 compréhension, j'ai trois grands sujets. Le  
12 premier, c'est le préchauffage solaire de l'air et  
13 c'est le programme PE234.

14 Et on a vu, je pense, ce matin, dans la  
15 présentation que vous avez faite et aussi dans la  
16 preuve, qu'Énergir propose et TEQ retient, aux fins  
17 de son plan directeur, des mesures de préchauffage  
18 solaire de l'air qui sont désormais sous le nom ou  
19 qui se trouvent dans le programme qui est désigné  
20 « énergie renouvelable ». Est-ce que j'ai raison de  
21 dire ça?

22 M. VINCENT POULIOT :

23 R. Oui. Tout à fait.

24 (13 h 50)

25 Q. [131] Merci. Maintenant, nous voulons vérifier avec

1 vous, dans un des exemples, quels sont les types de  
2 mesures qui risquent de trouver à l'intérieur de ce  
3 programme qui est décrit comme étant énergie  
4 renouvelable. Vous avez pris, j'imagine,  
5 connaissance de la preuve de ROEE et notamment de  
6 son complément de preuve le C-ROEE-0034, produit le  
7 vingt et un (21) février deux mille dix-neuf  
8 (2019).

9 R. Oui, évidemment.

10 Q. **[132]** O.K. C'est bon. Ensuite, de manière générale,  
11 est-ce que vous êtes, puis là, je comprends que  
12 c'est général comme question. Vous mettez les  
13 distinctions qui s'imposent, mais de manière  
14 générale, est-ce que vous êtes d'accord avec moi  
15 qu'afin d'être retenu par la Régie et de se voir  
16 approuver au niveau du budget les mesures qui sont  
17 dans votre PGE et qui se retrouveront... qui se  
18 retrouvent maintenant dans le plan directeur,  
19 doivent procurer de véritables gains en termes de  
20 consommation énergétique et de réduction de gaz à  
21 effet de serre et en même temps doivent être à un  
22 coût raisonnable ou rentable.

23 R. Effectivement, Maître Gertler, c'est un énoncé très  
24 général. Je dirais qu'on peut pas s'opposer à ce  
25 que vous mentionnez. La seule précision que je

1 mentionnerais, Madame la Présidente, c'est plus le  
2 fait de dire qu'aujourd'hui on travaille  
3 essentiellement à des économies d'énergie de gaz  
4 naturel, ce qui n'était pas mentionné dans la  
5 question ou dans le préambule à la question. Donc,  
6 je dirais oui, de façon générale on vise des  
7 réductions d'économies d'énergie dans le cadre du  
8 gaz naturel et essentiellement on vise également  
9 d'avoir des mesures qui passent les tests de  
10 rentabilité, donc, qui sont rentables d'un point de  
11 vue global.

12 Q. **[133]** Merci. Maintenant, dans notre complément de  
13 preuve, on s'arrête notamment sur le type de  
14 préchauffage solaire que vous incluez comme je vous  
15 ai dit dans le programme préchauffage solaire,  
16 PE234. Or, le ROEE conclut que certaines  
17 applications du préchauffage solaire ne sont pas  
18 rentables, puis là nous on veut explorer avec vous  
19 si vous êtes du même avis ou comment vous vous  
20 expliquez là-dessus. Alors, je réfère d'abord, puis  
21 on n'a pas besoin d'y aller, mais je suis dans le  
22 C-ROEE-0034, on peut y aller si vous voulez, à la  
23 page 12 et là on retrouve justement cette  
24 discussion sur la rentabilité de préchauffage  
25 solaire et on se réfère à la pièce qui est

1 maintenant la pièce C-ROEE-40.

2 Alors, au verso de la pièce, vous voyez, je  
3 suis comme dans le... Alors, c'est la page 20 du  
4 document dans l'extrait que vous aviez et au trois  
5 cinquième (3/5) peut-être du tableau, vous voyez  
6 « Démonstration des capteurs solaires thermiques  
7 vitrés pour le préchauffage d'air de combustion »,  
8 puis là le commentaire c'est sur le succès du  
9 projet, « Performance inférieure à celle attendue.  
10 Coût plus élevé qu'anticipé. Non rentable. », puis  
11 « Produit à commercialiser : non ».

12 (13 h 55)

13 Alors, est-ce que vous êtes d'accord avec  
14 les conclusions du Groupe Dunsky sur le fait que le  
15 préchauffage solaire de l'air de combustion n'est  
16 pas rentable tel qu'il est indiqué dans cette  
17 pièce-là?

18 M. PHILIPPE RIVARD :

19 R. Je préciserais peut-être qu'en fait c'est pas la  
20 conclusion à laquelle Dunsky arrive dans son  
21 rapport, peut-être juste préciser un peu comment  
22 nous, on le... on le comprend. Ce qui est illustré  
23 ici dans le... dans le tableau, je fais référence à  
24 la quatrième ligne du tableau là, je pense que  
25 c'est de ce projet-là qu'on parle, il s'agit

1 effectivement d'un projet de préchauffage d'air  
2 solaire avec un capteur solaire, ce qui a été jugé  
3 non rentable ou affichant des coûts élevés c'est ce  
4 projet-là en particulier, projet qui faisait  
5 intervenir ou qui utilisait une technologie d'un  
6 capteur qui n'est pas celle qu'on rencontre  
7 habituellement dans le marché. Donc, de ce côté-là  
8 aussi, il y avait des innovations qui étaient mises  
9 de l'avant chez ce participant-là au projet  
10 innovation.

11           Donc, quand le... l'auteur de ce rapport-là  
12 dit « non rentable », il fait... il applique ce  
13 constat-là à ce projet spécifique-là. Donc, on ne  
14 peut pas déduire que le préchauffage d'air  
15 thermique n'est pas rentable, au contraire, les...  
16 les projets, on en voit, on en reçoit, donc, si on  
17 utilise des technologies, on va dire, classiques  
18 pour faire ce préchauffage d'air-là pour ne pas  
19 nommer les murs solaires, par exemple, qui ne sont  
20 pas des technologies de capteur solaire vitré comme  
21 c'était le cas dans... dans ce projet-ci, on  
22 rencontre des projets tout à fait rentables dans le  
23 domaine du préchauffage d'air thermique solaire.

24 Q. **[134]** O.K. Est-ce que ça veut dire autrement dit  
25 que dans le panier général à ce moment-là de votre

1 programme d'énergie renouvelable, vous devez faire  
2 un choix entre certaines technologies et certaines  
3 autres technologies, c'est ça?

4 R. Tout à fait. Par exemple, si on va sur... dans la  
5 documentation du programme sur le site Internet  
6 d'Énergir, on peut voir que pour le programme de  
7 préchauffage solaire, le PE234 auquel on faisait  
8 référence plus tôt, on précise là des listes de  
9 produits ou de capteurs, de technologies qui sont  
10 admissibles pour... aux fins d'une participation au  
11 programme. On remarquera qu'on ne retrouve pas  
12 des... Le type de technologie, les capteurs qui ont  
13 été utilisés dans ce projet d'innovation-ci ne  
14 figurent pas parmi les technologies qu'on reconnaît  
15 dans notre programme ou dans notre volet de  
16 préchauffage solaire. Donc, on s'assure qu'on admet  
17 dans ce programme-là des technologies qui... qui  
18 sont classiques, éprouvées, qui ne sont pas de  
19 l'ordre de... qui n'ont pas encore été testées ou  
20 qui sont au stade de l'innovation, par exemple, et  
21 c'est... c'est à ça que sert le... le volet  
22 innovation justement lorsqu'on a des nouvelles  
23 technologies qui ne sont pas certifiées, pour  
24 lesquelles les performances ne sont peut-être pas  
25 connues, on les teste dans le volet innovation, ce

1 qui peut mener à des constats ou des conclusions  
2 comme celles qu'on a vues dans... dans le projet en  
3 question, auquel réfère Dunsky ici.

4 Q. **[135]** Et est-ce que... Merci pour votre réponse.  
5 Puis là, vous allez me dire que... vous allez me  
6 dire si je suis encore plus ignorant que je le  
7 pense mais vous allez juste me corriger. Dans la  
8 documentation qui est déposée aux fins de... parce  
9 que la Régie doit approuver le Plan directeur,  
10 aspect 1 puis aspect 2, elle doit approuver les  
11 mesures, les programmes et les budgets pour les  
12 mesures d'Énergir, pour prendre notre exemple, qui  
13 se retrouvent à l'intérieur du Plan directeur,  
14 alors, ça va jusque là? O.K. Il fait signe que oui.  
15 C'est des évidences de La Palice. Mais là, je veux  
16 juste comprendre. Là, vous avez référé au site  
17 Internet... Internet d'Énergir et certains  
18 paramètres techniques, si je peux... fiches  
19 techniques qui vont expliquer quelles mesures,  
20 quelles technologies. Est-ce que ces éléments-là se  
21 retrouvent quand on demande à la Régie d'approuver  
22 le budget ou le... ou le programme d'énergie  
23 renouvelable suivant... suivant la nouvelle  
24 nomenclature? Est-ce que les éléments dont vous  
25 parliez font partie des éléments qui sont soumis à

1 la Régie et sont approuvés ou c'est plus « at  
2 large »?

3 (14 h)

4 M. VINCENT POULIOT :

5 R. En fait, Madame la Présidente, la preuve, elle est  
6 déjà très abondante. Si la Régie jugeait requis que  
7 nous déposions des formulaires, des guides de  
8 participants, des listes de critères, nous le  
9 ferions. On n'a pas jugé au moment où on se parle  
10 que c'était pertinent aux fins d'approbation du  
11 dossier. De toute façon, ces informations-là sont  
12 publiques, sont sur le site Internet, sont dans la  
13 documentation accessible aux participants. Donc, on  
14 ne voyait pas, je dirais, de justification probante  
15 pour déposer aux fins d'approbation des budgets et  
16 des programmes des distributeurs, en l'occurrence  
17 ceux d'Énergir, des guides de participation  
18 adressés aux clients pour fins d'approbation de ces  
19 budgets-là.

20 La Régie a eu l'opportunité de nous  
21 demander des compléments de preuve. Ce qu'on a  
22 déposé. Donc, non, pour répondre à votre question,  
23 ça n'a pas été fait. Ça n'a pas été jugé nécessaire  
24 ou requis du point de vue d'Énergir. Et de toute  
25 évidence, ça n'a pas été jugé nécessaire non plus



1 de la part de la Régie dans le cadre des demandes  
2 de renseignements.

3 Q. **[136]** Mais, là, ce n'est pas un reproche, c'est  
4 juste comprendre. Quand la Régie va approuver ou  
5 non votre... prenant l'hypothèse d'approbation,  
6 est-ce que vous comprenez que ça va comprendre les  
7 précisions et les limites qui se retrouvent dans  
8 ces éléments-là, même s'ils ne sont pas en preuve,  
9 ces éléments-là de guides et de fiches et autres  
10 techniques?

11 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

12 Pour être franc, là, je n'ai pas... Puis ils ont  
13 l'air à avoir compris la question. Mais je  
14 comprends que c'est en fonction de ce que vous avez  
15 besoin pour rendre une décision, là. Je ne suis pas  
16 sûr que c'est les témoins qui sont en mesure de  
17 répondre à une question de cette nature-là. C'est  
18 une question de fardeau de preuve. Est-ce que  
19 c'était requis ou pas aux fins de l'approbation du  
20 programme en question qu'on vous soumette ça? La  
21 réponse de monsieur Pouliot a été quand même somme  
22 toute complète à cet égard-là. J'ignore quel type  
23 d'information supplémentaire il est requis de la  
24 part des témoins là-dessus.

25

1 Me FRANKLIN S. GERTLER :

2 Madame la Présidente, je ne veux pas poser des

3 difficultés. C'est simplement pour comprendre parce

4 que mon client dans notre preuve, on dit que

5 certaines des mesures qui pourraient se retrouver à

6 l'intérieur de ce panier-là de préchauffage ne

7 seraient pas rentables. Alors, nous qu'est-ce qu'on

8 veut savoir, c'est lorsque si éventuellement, le

9 cas échéant, vous approuvez ce programme-là

10 d'énergie renouvelable, bien, est-ce que ça va être

11 « at large » ou c'est limité par un univers

12 existant de balises et de fiches techniques et de

13 technologies qui sont retenues selon Énergir comme

14 faisant partie du programme. C'était juste ça. Je

15 ne pense pas... Parce que le fait qu'ils ne jugent

16 pas nécessaires de les déposer, ce n'est pas ça ma

17 question. C'est parce que c'est effectivement c'est

18 une question pour un procureur. La question c'est

19 que, est-ce qu'eux, qui travaillent tous les jours

20 là-dedans, est-ce qu'ils comprennent quand on

21 l'appelle énergie renouvelable, comprenant ou comme

22 étant assujettie à ces éléments-là de description

23 et de limites techniques et choix de technologies

24 qui se retrouvent dans les éléments extérieurs?

25 C'est ça ma question.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Bien, écoutez, ce que je peux vous répondre pour le  
3 moment, là, et puis je pourrai valider avec notre  
4 équipe de spécialistes, mais si on n'a pas demandé  
5 le dépôt d'informations additionnelles, c'est qu'on  
6 a l'information pertinente pour être en mesure  
7 d'approuver les paramètres des programmes qui nous  
8 ont été déposés par Énergir. Donc, on approuve les  
9 programmes de même que les différents paramètres.  
10 Mais on ne va pas jusqu'à approuver tous les  
11 détails de la démarche qui devra être suivie par le  
12 Distributeur pour accepter ou non un projet. Je  
13 pense que c'est une approbation des budgets et des  
14 programmes en tenant compte des paramètres qui ont  
15 été présentés.

16 Me FRANKLIN S. GERTLER :

17 Merci, Madame la Présidente. Juste je me permets un  
18 commentaire. Ce n'est pas seulement la question de  
19 la Régie qui détermine qu'est-ce qui peut être  
20 demandé, c'est exactement... L'idée ou le but de  
21 l'exercice, c'est de faire participer les  
22 intervenants pour tester aussi la preuve.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Mais demander quelque chose d'additionnel, on va  
25 juger ce qui est pertinent ou pas. Moi, je vous

1 dis, jusqu'à présent...

2 Me FRANKLIN S. GERTLER :

3 O.K.

4 (14 h 05)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Si on l'avait jugé pertinent pour nous, on l'aurait  
7 fait. Mais si vous jugez pertinent, allez-y, gênez-  
8 vous pas.

9 Me FRANKLIN S. GERTLER :

10 Hum, hum. Bon. Maintenant, prochain exemple,  
11 messieurs, le complément de preuve du ROÉÉ, C-ROÉÉ-  
12 0034, aux pages 10 et 12 là, réfère au rapport  
13 d'évaluation de la firme Adhoc et aux communiqués  
14 des médias de la compagnie Cascade au sujet de  
15 l'expérience d'installation d'un système de  
16 préchauffage de l'eau, un système de concentration  
17 solaire parabolique là, le CSP, à Kingsey Falls  
18 justement. Puis là, on est dans la pièce 45,  
19 C-ROÉÉ-0045...

20 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

21 Pouvez-vous l'identifier.

22 Me FRANKLIN S. GERTLER :

23 Q. **[137]** Ah, O.K. Excusez-moi. C'est... C'est le  
24 Cascade, le gouvernement du Québec et Rackam  
25 inaugurent un important parc solaire à Kingsey

1 Falls. O.K. Et c'est le... comme je le dis, c'est  
2 le C-ROEÉ-0045. Maintenant, ma question par  
3 rapport... Parce que vous êtes familier, j'imagine,  
4 avec ce projet-là? De manière générale?

5 M. PHILIPPE RIVARD :

6 R. Oui. C'est un projet qu'on a subventionné.

7 Q. **[138]** O.K. Et est-ce que... puis je comprends que  
8 c'est un projet presque unique, une démonstration.  
9 C'est ça?

10 R. C'est effectivement une demande qui avait été  
11 soumise dans notre programme Innovation.

12 Q. **[139]** O.K. Est-ce que ce type de projet pourrait  
13 faire partie de votre programme dont vous proposez  
14 maintenant l'approbation par la Régie? L'énergie  
15 renouvelable?

16 R. Je... Je...

17 Q. **[140]** Au chapitre du préchauffage solaire de l'air  
18 là.

19 R. Je vous dirai que non. La technologie qui a été  
20 utilisée puis testée dans ce projet-ci, c'est... on  
21 parle d'une technologie de capteurs ou  
22 concentrateurs paraboliques qui vise à préchauffer  
23 des fluides à hautes températures. Donc, on est  
24 dans quelque chose de très, très spécial et très  
25 innovateur en termes de technologie de capteurs

1 thermiques, on va dire. Donc, pour l'instant, nous,  
2 c'est sûr que dans ce projet-là, parmi les  
3 conclusions, il y avait des conclusions comme quoi  
4 il y avait encore des développements ou du  
5 peaufinage à faire là au niveau de la technologie  
6 puis de l'ensemble des étapes qui génèrent les  
7 coûts de tels projets. Donc, pour cette raison-là,  
8 nous, ce n'est pas des capteurs qu'on considérait  
9 dans l'élargissement qui a été proposé, notamment  
10 l'élargissement au préchauffage de l'eau chaude.  
11 L'élargissement incluait des technologies ou vise  
12 des technologies qui sont déjà éprouvées, déjà  
13 certifiées plus classiques pour le préchauffage de  
14 l'eau et non pas des produits, au stade de  
15 l'innovation.

16 Q. [141] O.K. À votre connaissance, alors, c'était  
17 pour le moment non rentable, ce projet-là. C'est  
18 ça?

19 R. J'aurais de la difficulté à me prononcer là, là,  
20 sur des notions de rentabilité là. Je n'ai pas les  
21 résultats devant moi de ce projet-là, spécifique.  
22 De mémoire, comme je l'ai dit, ce que je me  
23 souviens, c'est qu'il y avait encore du travail à  
24 faire sur différents aspects. Donc, précisément,  
25 sur la notion de rentabilité, ça peut être relatif

1 là. La rentabilité de qui? On était dans un projet  
2 d'innovation, donc je ne pourrais pas vous répondre  
3 précisément là-dessus.

4 (14 h)

5 Q. **[142]** O.K. Maintenant, j'aimerais vous référer...

6 Merci. J'aimerais vous référer à la pièce qui est  
7 le C-ROEÉ-0041 et c'est le document ou l'extrait du  
8 Bureau d'efficacité et innovation énergétiques, mur  
9 solaire, puis dans votre extrait vous avez à la  
10 page 4 sur 9, puis là on voit le deuxième  
11 paragraphe sous la rubrique Domaines d'application

12 Le mur solaire est particulièrement  
13 bien adapté aux élevages dont la  
14 température de consigne est élevé et  
15 la densité animale relativement faible  
16 (faible production de chaleur sensible  
17 des animaux). Les élevages de poulets  
18 de chair et de veaux, de même que les  
19 sections de mise-bas et de pouponnière  
20 porcine peuvent le mieux profiter de  
21 cette technologie. Le mur solaire peut  
22 également être utilisé pour des  
23 applications plus spécialisées comme  
24 le séchage de fourrages, de céréales  
25 ou même de fumier de volaille.

1                   Alors, je me suis pas converti en avocat  
2                   pour l'UPA, mais ça pourrait paraître tout comme.  
3                   Ma question est à savoir, Monsieur, puis ça c'est  
4                   évidemment, on en a fait état aussi dans notre  
5                   complément de preuve le C-00034, C-ROEE-0034. Alors  
6                   donc ma question est à savoir si vous convenez avec  
7                   moi que le préchauffage solaire de l'air pour des  
8                   procédés de séchage de fourrages, de céréales ou  
9                   même de fumier de volaille sont déjà admissibles au  
10                  programme PE234.

11                R. La réponse est non. En fait, notre programme sous  
12                sa forme actuelle, le volet plutôt de préchauffage  
13                solaire vise vraiment les applications de  
14                préchauffage pour la ventilation des bâtiments.  
15                Donc, ça nécessite là une configuration où on va  
16                avoir une unité de chauffage au gaz naturel qui est  
17                en place et en amont le mur solaire va préchauffer  
18                de l'air extérieur avant que cet air-là soit  
19                finalement complètement chauffé par le système au  
20                gaz. Donc, pour des besoins de chauffage de  
21                l'espace d'un bâtiment.

22                   Donc, dans le cas d'un procédé de séchage  
23                   ou d'un quelconque procédé on n'est pas dans ces  
24                   conditions-là. Donc, actuellement, les modalités du  
25                   programme ne visent pas ça et c'est justement ce



1 type d'applications auxquelles on propose d'élargir  
2 le programme. Donc, des applications qui ne sont  
3 pas nécessairement reliées au chauffage de  
4 l'espace, aux degrés/jour et cetera, mais vraiment  
5 des procédés, peu importe le procédé.

6 Q. **[143]** Alors, si je comprends bien, merci, mais dans  
7 votre... Donc, qu'est-ce que vous proposez  
8 aujourd'hui dans la mesure où le client serait au  
9 gaz naturel, est-ce que vous êtes en train de  
10 m'indiquer que les applications ou les utilisations  
11 de séchage que je viens de montrer pourraient être  
12 subventionnées dans le programme que vous proposez  
13 si le client arrive avec une proposition de cette  
14 nature-là?

15 R. Advenant que la Régie autorise l'élargissement  
16 qu'Énergir propose, oui.

17 Q. **[144]** Merci. O.K. Maintenant, Madame la présidente,  
18 je me tourne vers mon deuxième sujet qui est la  
19 question que je pourrais appelé sommairement la  
20 priorisation de l'efficacité énergétique versus le  
21 gaz naturel renouvelable GNR.

22 (14 h 16)

23 Maintenant, puis je ne pense pas que ce  
24 soit nécessaire de l'afficher, Madame la greffière,  
25 mais je vous mentionnerais simplement que dans la

1 pièce A-0022, qui finalement se trouve à être le  
2 GM, Gaz Métro J, document 3, c'est le plan global  
3 en efficacité énergétique, horizon deux mille  
4 dix-neuf - deux mille vingt-trois (2019 - 2023),  
5 qui était la pièce B-152 dans le dossier, ça fait  
6 beaucoup de chiffres, R-4018-2017, phase 2, et  
7 parce qu'évidemment, vous avez versé... la Régie a  
8 versé dans... dans le dossier ici le document coté,  
9 qui a été déposé dans... dans le tarifaire, phase  
10 2, et je réfère plus particulièrement aux fins des  
11 notes sténo aux pages 17 où se retrouve le tableau  
12 4 et c'est là que nous, on comprend que Énergir a  
13 établi des prévisions de gains en termes  
14 d'économies d'énergie pour son PGEÉ et on va  
15 l'avoir là, c'est ça. Oui, c'est ça. C'est ça.  
16 Alors, on a... on a le tableau avec certaines  
17 nombres de prévisions et de qu'est-ce qu'on  
18 pourrait appeler des sites.

19 Et, bon, par ailleurs, Énergir  
20 commercialise aussi du gaz naturel renouvelable, on  
21 a d'ailleurs une cause qui porte là-dessus, et  
22 notre préoccupation c'est que les ambitions  
23 d'Énergir en matière de GNR affectent négativement  
24 la capacité d'énergie à atteindre les résultats  
25 escomptés de son PGEÉ.

1 (14 h 18)

2 Et maintenant, je vous réfère à la page  
3 160, c'est au PDF, page 162 du Plan directeur,  
4 c'est le B-0005, au chapitre de l'« Exemplarité de  
5 l'État ». Dans ce contexte-là... C'est 160 dans le  
6 document; 162 PDF, parce que TEQ n'est pas encore  
7 rendu à avoir les deux qui correspondent comme  
8 Hydro et Gaz Métro. Il faudrait avoir un transfert  
9 de technologie et de connaissance à ce niveau-là  
10 peut-être. On peut y voir le passage suivant...  
11 Voilà! Dans le PDF c'est 162; c'est 160 du document  
12 comme tel. En tout cas, je vais le lire. Moi, je ne  
13 lis toujours pas, mais je pense que c'est à droite,  
14 si je ne me trompe pas. On voit dans ce document :

15 La première orientation du Plan  
16 directeur 2018-2023 est de reconnaître  
17 l'efficacité énergétique comme  
18 première filière d'offre d'énergie.

19 On continue en disant :

20 Les mesures phares qui s'appliquent à  
21 cette orientation en sont une  
22 illustration. Elles permettront  
23 également de générer d'importantes  
24 économies sur la facture énergétique  
25 du parc immobilier de l'État tout en

1                                   améliorant le confort des occupants.  
2       Parce que, là, on parle du parc immobilier de  
3       l'État parce qu'on est dans l'exemplarité de  
4       l'État. Je veux juste poser quelques questions là-  
5       dessus, messieurs, madame. Est-ce que vous  
6       reconnaissez comme TEQ l'efficacité énergétique  
7       comme la première filière d'offre d'énergie?

8       M. VINCENT POULIOT :

9       R. Madame la Présidente, si on revient à la  
10       présentation qu'on a eu l'opportunité de faire ce  
11       matin, dès la page 2, on vous a identifié les  
12       éléments de notre stratégie où on vous précisait  
13       qu'on avait trois grands axes stratégiques qui  
14       étaient prioritaires pour Énergir. Et le premier  
15       était prioriser l'efficacité énergétique. Donc, je  
16       pense qu'on peut s'entendre là-dessus.

17       Q. **[145]** Vous comprenez, pour vous, c'est la même  
18       chose qu'est-ce que vous venez de mentionner, c'est  
19       la même chose que d'avoir l'efficacité énergétique  
20       comme première filière de l'offre d'énergie, parce  
21       que, moi, je comprends de qu'est-ce que vous dites,  
22       que vous avez différents éléments de votre  
23       stratégie. Je vous demande quelle est la  
24       prioritaire?

25       Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

1 Je me permets d'intervenir, Madame la Présidente.  
2 Les témoins d'Énergir sont là pour parler de la  
3 perspective d'Énergir et non pas parler de façon  
4 générale de comment l'énergie au Québec se doit  
5 d'être administrée. Vous avez des priorités qui ont  
6 été définies par la compagnie dans une perspective  
7 de distribution du gaz naturel. Je pense que mon  
8 confrère veut amorcer une discussion philosophique  
9 avec les témoins qui déborde largement la preuve et  
10 les programmes visés par Énergir et les conclusions  
11 recherchées par Énergir dans ce dossier-ci.

12 (14 h 23)

13 Me FRANKLIN S. GERTLER :

14 Q. [146] Merci, Madame la Présidente. D'abord, juste  
15 en entrée de matières, je suis intéressé d'entendre  
16 mon confrère parce que les conclusions recherchées,  
17 je ne suis pas au courant qu'il y ait des  
18 conclusions recherchées par Énergir dans le dossier  
19 ici. C'est une de mes questions réglementaires que  
20 je pose depuis longtemps. Ils ne sont pas  
21 demandeurs, ils n'ont pas de conclusion, à ma  
22 connaissance, dans le dossier actuel. Mais ça,  
23 c'est... On va le plaider, mais ça fait partie  
24 justement de l'aspect un peu... qui laisse  
25 perplexe, du dossier actuel.

1                   Pour... Je ne vais nulle part, nullement,  
2 rendre nulle part, nullement, dans une discussion  
3 philosophique, je demande simplement de... Parce  
4 qu'eux, ils abordent la question. Ils  
5 disent : « Bien. Voici nos priorités », puis  
6 j'essaie d'explorer avec eux comment comprendre ces  
7 priorités-là puis voir pour voir parce qu'il faut  
8 comprendre aussi que l'exercice de l'approbation du  
9 Plan directeur, ce n'est pas juste... Justement, ce  
10 n'est pas juste la perspective d'Énergir, qu'est-ce  
11 qu'eux veulent proposer aujourd'hui. On s'inscrit  
12 justement dans un processus qui est supposé être  
13 intégré, d'innovation et d'efficacité.

14                   Alors, moi, je pose la question qui est  
15 tout à fait pertinente à savoir si un programme qui  
16 est maintenant proposé, risque d'avoir un impact ou  
17 une orientation... risque d'avoir un impact sur la  
18 priorisation de l'efficacité énergétique comme  
19 première filière. Alors, je pense que c'est  
20 pertinent. Alors, il n'y a pas de... Il n'y a  
21 pas... Je veux dire... Si il ne peut pas nous dire  
22 plus, bien, ça va, mais je ne pense pas que ça va  
23 être une question non pertinente, Madame la  
24 Présidente.

1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Bien. Écoutez. C'est juste que la question n'est  
3 pas du tout la même là. On s'entendra là. Donc,  
4 c'est correct là, on est dans une discussion puis  
5 on explore toute la question ensemble, mais là pour  
6 là, la question a changé. Alors, est-ce qu'il y a  
7 une question spécifique sur l'impact de ce qui est  
8 proposé par Énergir eu égard à l'atteinte des  
9 objectifs qu'on se fixe tous? Les témoins pourront  
10 répondre à une question comme celle-là. Je pense  
11 que cette question-là, telle que formulée, est  
12 légitime là.

13 Me FRANKLIN S. GERTLER :

14 O.K. Très bien.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Mais peut-être, juste préciser que l'objet de la  
17 démarche que l'on fait dans la première phase de  
18 cette audience...

19 Me FRANKLIN S. GERTLER :

20 Hum, hum.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 ... c'est vraiment dans le but d'approuver les  
23 programmes des distributeurs d'énergie et l'apport  
24 financier nécessaire à leurs réalisations en vertu  
25 de 85.41. Donc, essayez que vos questions nous

1           aident à rendre cette décision-là, qui est  
2           d'approuver, avec ou sans modifications, les  
3           programmes qui sont proposés par le Distributeur.  
4           En ce qui a trait au volet 1, à l'aspect 1, qui  
5           porte sur l'atteinte des cibles, de façon générale,  
6           la preuve a été déposée, on va vous entendre en  
7           plaidoirie sur cet aspect-là, mais le but là c'est  
8           d'approuver éventuellement leurs programmes, avec  
9           ou sans modifications.

10          Me FRANKLIN S. GERTLER :

11          Bien...

12          LA PRÉSIDENTE :

13          Et si vous avez des mesures additionnelles à  
14          proposer, c'est aussi dans ce cadre-ci que vous  
15          pouvez poser les questions, le cas échéant, là-  
16          dessus.

17          Me FRANKLIN S. GERTLER :

18          Hum, hum.

19          LA PRÉSIDENTE :

20          C'est bon?

21          Me FRANKLIN S. GERTLER :

22          Ça va. Merci. Je le savais que je... Puis on va le  
23          plaider, mais je ne partage pas, avec égards, la  
24          division qu'on essaie d'établir entre les deux.  
25          C'est juste une question d'administration de la



1 preuve, peut-être, mais on n'aura pas d'autres  
2 opportunités de poser la question. Alors, je pose  
3 la question puis là, ça a été formulé de  
4 différentes façons, mais mon préambule, avant qu'il  
5 y ait une objection, c'était très clairement la  
6 question à savoir si... si... euh... si les visées  
7 en matières de GNR pourraient avoir un impact sur  
8 la capacité d'atteindre les buts en matière  
9 d'efficacité énergétique. Puis ça, c'est pour ça  
10 que j'avais posé la question. Alors là, là, je suis  
11 aussi confus que vous là. Parce qu'avec toutes les  
12 objections, j'ai...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Bien. Reposez votre question avec en lien avec :  
15 est-ce que tel programme pourrait avoir un impact  
16 sur...

17 Me FRANKLIN S. GERTLER :

18 Bien. C'est parce que ma question était de  
19 savoir...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Bon... Coudonc...

22 Me FRANKLIN S. GERTLER :

23 Hum, hum.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Si vous pensez qu'un programme ne devrait pas être

1           approuvé par la Régie, bien posez des questions  
2           dans ce sens-là. Si vous pensez qu'un programme  
3           doit être modifié, bien...

4           Me FRANKLIN S. GERTLER :

5           Hum, hum.

6           LA PRÉSIDENTE :

7           ... aidez-nous à le modifier. O.K. Je...

8           (14 h 27)

9           Me FRANKLIN S. GERTLER :

10          Bien. Madame la Présidente, ce n'est pas moi qui  
11          l'amène. Là, c'était suite à la réponse du témoin,  
12          il a référé à la présentation, puis je m'excuse,  
13          j'ai pas la cote, mais c'est le Énergir 5, Document  
14          1, la présentation de ce matin.

15          Me MARC TURGEON :

16          0048.

17          Me FRANKLIN S. GERTLER :

18          Excusez-moi?

19          Me MARC TURGEON :

20          48.

21          Me FRANKLIN S. GERTLER :

22          Q. **[147]** 48 O.K. Et là le témoin me répond, «  
23          Prioriser, notre stratégie qui sert à prioriser  
24          l'efficacité énergétique. Augmenter la part  
25          d'énergie renouvelable, notamment la part occupée

1 par le gaz naturel renouvelable. » Alors, ma  
2 question, c'est exactement ça la question, est-ce  
3 que dans l'approche qui est préconisée par Gaz  
4 Métro à travers ses programmes et avec ses visées  
5 en matière de commercialisation du GNR, l'un  
6 peut... ou affecte l'autre. Alors, je pense que  
7 c'est exactement ça. C'est pas moi qui l'amène.  
8 C'est dans leur preuve ce matin, puis elle est  
9 amenée aussi par monsieur Gobeil. Pas Gobeil,  
10 excusez-moi.

11 Me VINCENT POULIOT :

12 R. Il n'y a pas de soucis. Madame la présidente, si on  
13 voit les trois (3) éléments qui sont là, vous voyez  
14 qu'ils sont totalement les uns... Donc, on a parlé  
15 de trois (3) priorités. On n'a jamais dit que l'une  
16 était en contradiction ou en contravention avec  
17 l'autre. Au contraire, je pense que les deux (2)  
18 premières priorités peuvent très bien évoluer  
19 ensemble. De plus, si vous regardez la présentation  
20 à quelques pages plus loin, si on va à la page 6 de  
21 cette même présentation-là, on voit très bien que  
22 les prévisions d'Énergir en termes d'efforts en  
23 efficacité énergétique, plusieurs pourraient nous  
24 reprocher d'être trop ambitieux, mais on voit  
25 certainement que l'effort d'Énergir est en

1 croissance et c'est certainement pas freiné par les  
2 efforts de GNR. Ce sont deux (2) outils  
3 complémentaires pour permettre de réduire les gaz à  
4 effet de serre. Donc, il n'y a pas de contradiction  
5 ou un n'est pas un frein à l'autre.

6 Q. **[148]** Mais peut-être on peut donner un exemple  
7 concret pour essayer de comprendre. Vous arrivez,  
8 vous avez un client institutionnel qui est au gaz.  
9 Vous avez deux (2) possibilités, soit de lui vendre  
10 du GNR ou bien d'installer un système ou de faire  
11 entrer à l'intérieur d'un programme pour réduire  
12 carrément sa consommation de gaz. C'est comment  
13 qu'on fait l'arbitrage entre ces deux visées ou  
14 deux... de Gaz Métro.

15 R. Madame la présidente, il n'y a pas d'arbitrage à  
16 faire si on peut les deux, on va le faire. Donc, il  
17 n'y a rien qui empêche un client institutionnel  
18 d'utiliser une partie de ses besoins sous forme de  
19 gaz naturel renouvelable et en plus de mettre en  
20 place des équipements à haute efficacité  
21 énergétique. Donc, les deux sont complètement  
22 complémentaire au contraire.

23 Q. **[149]** O.K. Très bien, on va passer à mon troisième  
24 sujet de contre-interrogatoire, Madame la  
25 présidente, qui se trouve être les systèmes de

1 gestion d'énergie. Je me réfère d'abord au C-  
2 Énergir-0041 qui se trouve être Énergir 3, Document  
3 11. C'est réponse d'Énergir à la demande de  
4 renseignements numéro 3 de la Régie, puis je suis à  
5 la page 4. Là je vais le lire. Si vous avez besoin  
6 de sur le fichier, dites-le moi, mais moi je...  
7 O.K.

8 (14 h 33)

9 Page 4. O.K., c'est ça, mais un peu plus  
10 bas, s'il-vous-plaît. O.K. C'est bon. Alors, en  
11 réponse à 3.1, c'était ce qui suit :

12 Selon le ROEE, Énergir propose  
13 d'utiliser un taux d'opportunité de  
14 0 % pour les participants à ce  
15 programme.

16 Autrement dit, Énergir prétend que si son programme  
17 n'existait pas, aucun client n'implanterait un  
18 système de gestion d'énergie par lui-même, sans  
19 l'aide offerte par Énergir.

20 Le ROEE a effectué une recherche  
21 sommaire afin d'évaluer si, en effet,  
22 le SGÉ représente une innovation en  
23 soi qui mériterait un taux  
24 d'opportunité de 0 %. Or, il appert  
25 que plusieurs entreprises établies au

1 Québec ont déjà implanté un tel  
2 système. Par exemple, l'usine de  
3 fabrication IBM de Bromont a obtenu sa  
4 certification ISO50001 en deux mille  
5 treize (2013), et vise des économies  
6 d'énergie annuelles de l'ordre de 4 %.  
7 Un bâtiment commercial de 3M a  
8 certifié un établissement montréalais  
9 il y a quelques années. Par ailleurs,  
10 la liste des entreprises certifiées  
11 ISO50001 au Canada peut être consultée  
12 sur le site du réseau RNCan...

13 Ressources naturelles Canada.

14 Alors là, on poursuit avec qu'est-ce qui a été dit  
15 par rapport à cette question-là, par Énergir :

16 L'identification de l'usine de Bromont  
17 par le ROEE est juste, mais elle  
18 représente un cas unique dans le  
19 bassin des entreprises industrielles  
20 au Québec, dont une grande partie  
21 utilise du gaz naturel distribué par  
22 Énergir. Advenant que la Régie juge  
23 que la proposition d'Énergir  
24 d'utiliser un taux d'opportunité de  
25 0 % ne représente pas une hypothèse

1 réaliste et ce, malgré le seul cas  
2 identifié par le ROÉÉ, Énergir soumet  
3 que la proposition de le ROÉÉ  
4 d'utiliser un taux d'opportunisme de  
5 20 % lui apparaît très largement  
6 surévaluée. Dans ce contexte, Énergir  
7 propose de façon subsidiaire une  
8 hypothèse conservatrice de 5 % à titre  
9 de taux d'opportunisme et ce, jusqu'à  
10 l'évaluation formelle de ce paramètre.

11 Puis là, je vous ai remis différents documents. Je  
12 parlerai de notre pièce qui vient d'Hydro-Québec,  
13 qui est le C-ROÉÉ-0042. Puis, je parlerai également  
14 de notre pièce C-ROÉÉ-0043, qui est « Le Canada  
15 investit dans les améliorations écoénergétiques à  
16 Montréal. »

17 Excusez-moi. Quand je parle du site  
18 Internet de Hydro-Québec, j'aurais dû mentionner  
19 qu'on y retrouve les exemples de Domtar à Windsor,  
20 et Waterville TG à Waterville, qui est près de  
21 Coaticook. Alors, ça, c'est déjà d'autres exemples,  
22 c'est un peu par rapport à l'affirmation qu'il y a  
23 un seul exemple qui a été relevé par le ROÉÉ.  
24 Madame la présidente, c'est sûr que la description  
25 de ces deux projets de Domtar à Windsor et

1 Waterville TG se trouvent surtout dans des vidéos,  
2 mais qui sont référés dans la pièce. Alors, si vous  
3 allez à la page 2 de 5...

4 (14 h 38)

5 Me HIGO SIGOUIN-PHASE :

6 Si vous me permettez, c'est un peu pour ça que  
7 j'avais fait mon intervention, au départ. C'est que  
8 là, mon confrère dit, écoutez, il a un long  
9 préambule, c'est correct, mais bon, long préambule,  
10 il n'a pas de questions, encore. Il vient de faire  
11 une affirmation à l'effet que les réponses  
12 qu'Énergir a données à la DDR-3 de la Régie, elle  
13 n'est pas tout à fait... Il a fait l'affirmation,  
14 elle n'est pas tout à fait inexacte, en disant :  
15 « Cette pièce-là d'Hydro-Québec, contient deux  
16 autres exemples. »

17 Les témoins... D'abord, c'est un document  
18 d'Hydro-Québec. On ne prend pas le soin de regarder  
19 c'est quoi, ces autres exemples-là. Puis là, on  
20 nous dit, en plus, que les détails se trouvent sur  
21 une vidéo, à, évidemment, laquelle on n'a pas accès  
22 sur le document papier. Alors, j'invite mon  
23 confrère à poser des questions, puis à éviter de  
24 formuler des commentaires ou des affirmations qui  
25 ne sont évidemment pas corroborées par les témoins



1 qui sont assermentés ici, et qui ne lui permettent  
2 pas de faire les affirmations qu'il fait, dans ses  
3 questions. Il y a beaucoup d'informations dans ses  
4 préambules, qui ne sont pas, même, confirmées par  
5 les témoins.

6 Donc, posons des questions là-dessus, dans  
7 la mesure où les témoins sont capables d'y  
8 répondre. Mais, encore une fois, j'ai de la  
9 difficulté à suivre où on s'en va, exactement.  
10 Est-ce que la question de mon confrère, c'est :  
11 « Est-ce que, à votre connaissance, il y a  
12 d'autres, exemples, que IBM? ». Alors, je vous  
13 suggère... Puis là, il poserait la question : « Je  
14 suggère qu'il y en a d'autres. Est-ce que vous êtes  
15 au courant de d'autres exemples? » Alors, ils  
16 posera des questions puis, s'il faut nuancer, on  
17 nuancera. Mais, il me semble qu'on tourne autour du  
18 pot.

19 Me FRANKLIN S. GERTLER :

20 Très bien. Mon confrère est un avocat...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Vous posez des bonnes question.

23 Me FRANKLIN S. GERTLER :

24 C'est des très bons... Justement, vous avez pris  
25 connaissance, peut-être sommairement, de ce

1 document-là d'Hydro-Québec. Et, je vous pose la  
2 question... Je ne vous pose pas la questions si  
3 c'est vous l'auteur du document. Le document est un  
4 support, Madame la présidente, aux questions. Puis,  
5 la question était de savoir, considérant la réponse  
6 qui a été donnée par Énergir, qu'on vient de lire  
7 en détail, est-ce que vous êtes au courant, ou est-  
8 ce que vous ferez des distinctions par rapport...  
9 Bien, d'abord, est-ce que vous êtes au courant des  
10 systèmes... De l'existence de systèmes de gestion  
11 de l'énergie électrique qui sont installés ou  
12 parrainés par Hydro-Québec?

13 M. VINCENT POULIOT :

14 R. Madame la présidente, juste, peut-être préciser un  
15 élément par rapport à la réponse qu'on avait déjà  
16 fournie. La réponse visait à... Est-ce que, à  
17 votre... Est-ce que vous reconnaissez que le projet  
18 d'IBM Bromont a obtenu la certification ISO50001.  
19 Notre réponse, c'était « oui », et on disait que  
20 c'était le seul cas qui existait au Québec parmi  
21 les clients, donc des entreprises au Québec. Donc,  
22 notre réponse visait à savoir, est-ce qu'il y a  
23 d'autres entreprises qui ont la certification  
24 ISO50001 parmi les entreprises industrielles qui  
25 sont susceptibles d'être des clients d'Énergir. La

1 réponse demeure tout à fait valide. Parce que  
2 dans...

3 Q. **[150]** La réponse demeure comment, excusez-moi?

4 R. Demeure tout à fait bonne, donc il n'y en a pas  
5 d'autre. Là, vous me présentez un autre document,  
6 qui n'émane pas de nous. Ce n'est pas notre preuve.  
7 Vous nous présentez des informations au sujet de  
8 cas types ou de clientèles, ou de vidéos dont,  
9 comme mon confrère l'a mentionné, auxquels on n'a  
10 pas accès. À ma connaissance, à l'intérieur de ces  
11 documents-là, on n'a aucune preuve que ces clients-  
12 là d'Hydro-Québec ont obtenu la certification  
13 ISO50001. Donc, il n'y a pas de contradiction entre  
14 la réponse qu'on vous a donnée et la documentation  
15 additionnelle que vous nous fournissez à la pièce  
16 C-ROEÉ 0042.

17 Q. **[151]** O.K. Bien, on va continuer, à ce moment-là.

18 D'abord, je ne sais pas. Est-ce que ce sont des  
19 clients, Domtar à Windsor, puis Waterville TG, est-  
20 ce que c'est des clients d'Énergir, également, à  
21 votre connaissance?

22 R. Écoutez, Monsieur...

23 Q. **[152]** Parce que j'ai compris qu'il y avait beaucoup  
24 de grandes industries qui étaient vos clients.

25 R. Madame la présidente, nous avons 205 000 clients.

1 J'ai beau avoir une bonne mémoire, mais je ne peux  
2 pas vous répondre, à cette question-là.

3 Q. **[153]** C'est bon. O.K. C'est parfait. Maintenant,  
4 est-ce que vous êtes d'accord que pour qu'il y ait  
5 un système de gestion d'énergie d'implanté par une  
6 entreprise, ça n'a pas besoin, il n'y a pas besoin  
7 d'aller chercher, nécessairement, la certification  
8 ISO50001?

9 R. Oui, c'est exact.

10 (14 h 43)

11 Q. **[154]** O.K. Est-ce que, pour faire suite à ma  
12 dernière question, est-ce que vous serez d'accord  
13 avec moi que le taux d'opportunisme qui va être  
14 établi, puis là on parle de zéro (0 %), cinq pour  
15 cent (5 %) ou vingt pour cent (20 %) ou... devrait  
16 être basé sur l'obtention d'un certification  
17 ISO50001 ou plutôt sur le nombre d'entreprises qui  
18 ont déjà implanté un système de gestion de  
19 l'énergie?

20 R. En fait, la vraie question qu'il faut se poser,  
21 Madame la Présidente, là on est en début  
22 d'initiative : c'est combien de clients? Combien de  
23 participants auraient fait la mesure? Combien en  
24 auraient mis la mesure en place au niveau d'un  
25 système de gestion d'énergie si Énergir n'avait pas

1           été là pour les aider financièrement dans leur  
2           démarche. C'est ça la vraie question. On peut  
3           s'obstiner très longtemps : « C'est-tu zéro (0 %) ?  
4           C'est-tu cinq (5 %), cest-tu vingt (20 %). On  
5           comprend qu'éventuellement, dans un avenir qu'on  
6           connaît presque déjà là, donc dans les prochaines  
7           années, on va le mesurer le taux d'opportunité, on  
8           va les appeler nos participants.

9                       Ça fait qu'on est en train de discuter  
10           actuellement sur une hypothèse. L'hypothèse de  
11           maître Gertler est bonne. Celle qu'on a posée est  
12           bonne. Puis celle que vous poserez dans votre  
13           décision sera bonne aussi. Écoutez. On ne le sait  
14           pas. C'est justement pour ça qu'on dit : Écoutez.  
15           Il y a quelques cas. Vous voyez là, on parle de  
16           deux, trois cas, il y en a peut-être plus, on ne le  
17           sait pas. Ce qu'on veut faire, c'est de partir avec  
18           une hypothèse. Puis ce qu'on dit suite à la  
19           recommandation ou à la preuve du ROEE, c'est qu'on  
20           dit : Bien. « Fine ». Peut-être que ce n'est pas  
21           zéro (0 %). On s'entend là-dessus, il y en a des  
22           cas. Bon, « fine », parfait. Mais prenons une  
23           hypothèse qui est quand même réaliste, mais qui  
24           n'est pas non plus surévaluée et ce qu'on vous  
25           dit : Bien. Prenons comme hypothèse, cinq pour cent

1 (5 %) qui n'est pas démesurée dans le contexte,  
2 puis on va le remesurer puis on ajustera en  
3 conséquence dans notre démarche d'amélioration  
4 continue. Donc, on peut en discuter pendant des  
5 heures, mais en bout de ligne, il n'y a personne  
6 ici, dans la salle, qui connaît le taux exact, puis  
7 ça demeure, puis ça va toujours demeurer une  
8 hypothèse jusqu'à ce qu'on le mesure. Puis c'est  
9 pour ça que... C'est à ça que ça sert, le processus  
10 d'évaluation.

11 Q. [155] Est-ce que... Merci. Est-ce que vous serez en  
12 mesure, juste, de me dire comment... O.K. Ça va?  
13 O.K. Excusez-moi... C'était quoi votre raisonnement  
14 pour arriver au cinq pour cent (5 %) là que vous  
15 suggérez. Subsidiairement, j'ai compris là que ce  
16 n'était pas votre proposition principale. Alors, ça  
17 serait quoi la base du cinq pour cent (5 %) par  
18 rapport à qu'est-ce qui existe déjà ou qu'est-ce  
19 que les clients seraient portés à installer sans  
20 l'incitatif du programme?

21 R. Bien. En fait, on s'est dit, essentiellement, pour  
22 être cohérent avec l'autre volet qu'on propose  
23 comme nouvelle initiative dans le cadre du présent  
24 dossier, c'est-à-dire les thermostats  
25 programmables... euh... excusez, intelligents, dans

1 le marché affaires où on a posé également  
2 l'hypothèse, même si c'est une technologie qui  
3 existe, mais qui est en implantation récente dans  
4 le marché affaires, on s'est dit... Sans le  
5 mesurer, on sait que ça existe. Donc, les  
6 thermostats intelligents dans le marché affaires,  
7 il y en a. Par contre, on comprend que toutes les  
8 stratégies de commercialisation des distributeurs  
9 ne sont pas... Et non pas les distributeurs  
10 d'énergie là, mais des distributeurs d'appareils ou  
11 les thermostats, ne sont pas dans le marché  
12 affaires. Donc, on va prendre une hypothèse de cinq  
13 pour cent (5 %) sur ce côté-là. Donc, on a pris  
14 exactement le même raisonnement ou la même  
15 hypothèse pour notre système de gestion de  
16 l'énergie en prenant acte que vous avez souligné  
17 qu'il y avait, essentiellement, quelques cas. Ce  
18 qui est un très bon point.

19 Q. **[156]** C'est ça, mais vous comprenez que la Régie a  
20 le devoir d'approuver des programmes, mais qui sont  
21 nécessaires et qu'on met l'argent à la bonne place  
22 pour arriver aux résultats escomptés en matière  
23 d'efficacité.

24 R. Oui. Madame la Présidente, c'est pour ça qu'on est  
25 ici aujourd'hui.

1 Me FRANKLIN S. GERTLER :

2 Très bien. Alors, ça met fin à nos questions. Merci  
3 beaucoup de votre indulgence. Merci.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci, Maître Gertler. Euh...

6 Me FRANKLIN S. GERTLER :

7 Mais voulez-vous que je propose une question,  
8 chacun?

9 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

10 Non. Non, mais...

11 (14 h 47)

12 Me FRANKLIN S. GERTLER :

13 Alors, moi, ils sont en preuve, je les ai déposées  
14 là. Madame la Présidente là...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Oui.

17 Me FRANKLIN S. GERTLER :

18 ... on veut faire de la technicalité là. Je...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Excusez, je ne vous ai pas suivi là.

21 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

22 Non, bien, écoutez, je vais me lever pour le  
23 bénéfice de la formation. Je me suis approché  
24 auprès de mon confrère puis j'ai dit : « Il y a des  
25 pièces qui ont été versées au dossier qui n'ont pas



1 été utilisées. Qu'est-ce qu'on en fait? » Alors là,  
2 on parle de technicalité, mais...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Ah! O.K.

5 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

6 ... moi, je pense que c'est plus, essayons de faire  
7 les choses correctement, mais bon, ça semble être  
8 une technicalité.

9 Me FRANKLIN S. GERTLER :

10 Mais, c'est parce qu'on essaie de pas...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Je n'ai rien entendu.

13 Me FRANKLIN S. GERTLER :

14 Mais, c'est parce qu'on essaie de ne pas...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Oui, oui. Non. On essaie d'être souple puis...

17 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

18 Bien oui.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Il n'y a pas de souci.

21 Me FRANKLIN S. GERTLER :

22 C'est ça. Merci beaucoup.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 O.K. Bon. Maître Gertler... Maître Gertler, Mon

25 Dieu, quel lapsus. Maître Neuman, vous en avez...

1 vous avez annoncé quand même un bon quarante-cinq  
2 (45) minutes. Juste voir si vous aviez... vous  
3 maintenez votre temps d'arrêt? On a pris rapidement  
4 connaissance d'une dernière correspondance.  
5 Évidemment, on n'a pas eu la chance d'échanger  
6 entre nous, donc on ne se prononce évidemment pas  
7 là-dessus.

8 Me DOMINIQUE NEUMAN :

9 Oui, c'est pas le propos.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Bien...

12 Me DOMINIQUE NEUMAN :

13 Je ne vous demande pas de vous prononcer  
14 immédiatement sur la lettre, c'était juste pour que  
15 ce soit aux dossiers, aux deux dossiers qui sont  
16 mentionnés dans cette lettre, mais c'est pas... ça  
17 ne change pas ma ligne de questions qui est... mais  
18 qui aurait une certaine durée là. Je ne peux pas  
19 prédire la durée des réponses puis ça se peut qu'il  
20 y ait des questions de relance.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 O.K. Parfait. Vous me corrigerez. Je pense que,  
23 règle générale, à la lumière de votre mémoire, on  
24 comprend que vous approuvez les... en fait, « que  
25 vous approuvez », vous êtes d'accord pour que la

1 Régie approuve les programmes d'Énergir.

2 Me DOMINIQUE NEUMAN :

3 On a certaines...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Vous avez plusieurs mesures...

6 Me DOMINIQUE NEUMAN :

7 ... certaines modifications à proposer à différents  
8 programmes. On a toute la question des tests. Puis,  
9 oui, il y a certains problèmes supplémentaires  
10 qu'on demande de...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 O.K.

13 Me DOMINIQUE NEUMAN :

14 Des programmes dans certains cas, comme le CASEP,  
15 qui existent déjà, mais qui ne sont pas dans le  
16 Plan. Puis en tout cas, ça fait partie de  
17 l'ensemble des réflexions.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 O.K. Bien, on va terminer ça maintenant.

20 Me DOMINIQUE NEUMAN :

21 O.K.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 O.K. Alors, on reprend demain à compter de neuf  
24 heures (9 h 00).

25

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 O.K.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 C'est bon? Merci.

5 Me DOMINIQUE NEUMAN :

6 O.K. Merci.

7 Me AMÉLIE CARDINAL :

8 Simplement avant de se quitter, Madame la  
9 Présidente...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 C'est vrai. Excusez-moi, Maître Cardinal.

12 Me AMÉLIE CARDINAL :

13 Oui, pas de problème. En fait, pour vous faciliter  
14 la vie, je vais vous donner peut-être un petit  
15 devoir pour ce soir parce que, aux fins de mon  
16 contre-interrogatoire de demain, je vais référer à  
17 certains extraits de rapports d'évaluation  
18 d'Econoler, donc je vais les déposer tout de suite  
19 pour que vous puissiez les lire. C'est des courts  
20 extraits d'à peu près, t'sais, une page là, donc ça  
21 ne devrait pas être trop long pour vous pour lire  
22 ça ce soir. Madame la Greffière, je crois qu'on est  
23 rendu à la pièce A-0122 de la Régie.

24 LA GREFFIÈRE :

25 Oui.

1 Me AMÉLIE CARDINAL :

2 Parfait. Donc, le premier extrait, c'est l'extrait  
3 de l'« Évaluation du programme PE212 » qui est  
4 « Chauffe-eau à condensation » et qui est datée du  
5 quatorze (14) décembre deux mille seize (2016). Ça  
6 va être A-0122.

7

8 A-0122 : Extrait l'« Évaluation du programme  
9 PE212 - Chauffe-eau à condensation »  
10 d'Econoler en date du 14 décembre 2016

11

12 Le deuxième, c'est un extrait de l'« Évaluation du  
13 volet PE233 » datée du treize (13) décembre deux  
14 mille dix-huit (2018), c'est une page là.

15

16 A-0123 : Extrait de l'Évaluation du volet PE233  
17 - Rénovations écoénergétiques »  
18 d'Econoler en date du 13 décembre 2018

19

20 Et, en fait, la troisième page, c'est un extrait du  
21 rapport d'« Évaluation du volet PE235 - Nouvelle  
22 construction efficace qui est datée du vingt et un  
23 (21) décembre deux mille dix-huit (2018). Et là on  
24 parle de A-0124. Voilà!

25

1 A-0124 : Extrait de l'Évaluation du volet PE235  
2 - Nouvelle construction efficace »  
3 d'Econoler en date du 21 décembre 2018

4

5 Elles ont toutes des cotes différentes. C'est pour  
6 trois questions différentes. Merci.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci, Maître Cardinal.

9 Me DOMINIQUE NEUMAN :

10 Excusez-moi, Madame la Présidente. J'ai raté le  
11 dernier échange avec le ROEÉ sur les pièces qui  
12 sont arrivées en papier, mais qui n'ont pas été  
13 citées. Est-ce qu'elles sont officiellement  
14 déposées? Je n'ai pas vérifié sur le SDÉ.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Oui.

17 Me DOMINIQUE NEUMAN :

18 Elles ont un numéro. O.K. D'accord. Oui. Oui.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Oui, tout à fait.

21 Me DOMINIQUE NEUMAN :

22 Et quant à ma lettre que j'ai déposée plus tôt  
23 aujourd'hui, comme vous avez un peu de temps  
24 libre...

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 On va la lire. Oui, c'est bon.

3 Me DOMINIQUE NEUMAN :

4 O.K. Merci. Bonne journée.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 O.K. Excellent. Puis peut-être juste rappeler que,  
7 comme vous l'avez souligné dès le départ, avant  
8 l'interrogatoire de maître Cardinal, vous allez  
9 être en mesure de répondre verbalement aux  
10 questions qui ont été posées préalablement par la  
11 Régie. Excellent. Eh! Bien, on vous souhaite une  
12 belle soirée. À demain matin.

13

14 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

15

---

16

1

2

SERMENT D'OFFICE :

3

Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,

4

certifie sous mon serment d'office, que les pages

5

qui précèdent sont et contiennent la transcription

6

exacte et fidèle des notes recueillies par moi au

7

moyen du sténomasque, le tout conformément à la

8

Loi.

9

10

ET J'AI SIGNE:

11

12

13

---

Sténographe officiel. 200569-7

14

15